

# PROGRAMME LOCAL d'insertion et de cohésion sociale 2016

Commission RSA  
de MORTAGNE-AU-PERCHE

Pôle sanitaire social



L'ORNE  
Conseil départemental

*Avancer, c'est notre nature*

La loi du 13 août 2004 reconnaît aux départements un rôle de chef de file en matière sociale et médico-sociale. En conséquence, les Conseils départementaux sont chargés de définir et mettre en œuvre la politique d'action sociale.

Le Conseil Départemental de l'Orne agit quotidiennement pour le bien-être des Ornais : la solidarité, la justice sociale et la protection de la famille sont les valeurs qu'il soutient en leur faveur. Son action sanitaire et sociale permet de traverser des étapes difficiles dans la vie, de trouver un soutien extérieur, moral, médical ou matériel, pour anticiper une difficulté ou la surmonter.

En outre, le département de l'Orne a choisi de mettre les territoires au cœur de son intervention. Il s'agit, en effet, de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté d'insertion en prenant en compte les spécificités locales notamment en termes de ressources et de freins. Le Département de l'Orne élabore, pour chacun des 4 territoires de commission RSA, un Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale (PLICS).

Le Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale est conçu avant tout comme un outil à disposition des décideurs et des acteurs locaux intervenant dans le champ de l'insertion. Il s'agit d'aider à mieux comprendre les caractéristiques principales des bénéficiaires du RSA qui relèvent de la compétence du Conseil départemental en terme d'accompagnement, de présenter les moyens mis à disposition par le Conseil départemental en terme d'actions d'insertion et d'aides financières mais aussi à mettre en perspectives les axes de travail à développer pour faire en sorte que l'offre d'insertion reste adaptée aux besoins locaux.

Le PLICS 2016 illustre d'une manière concrète l'action territoriale du Département au regard de l'insertion qui repose sur l'implication d'un fort partenariat investi dans cette mission de lutte contre l'exclusion.

# Sommaire

Introduction	page 2
Le département de l'Orne et les antennes des circonscriptions d'action sociale	page 4
<b>I. La commission RSA : orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA</b>	<b>page 5</b>
1. Les allocataires du RSA	page 5
1.1 Les allocataires du RSA sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche	page 5
1.2 Répartition géographique et fiches cantonales	page 8
1.2.1 La répartition du nombre d'allocataire RSA et conjoints - Carte de l'Orne	page 8
1.2.2 Les fiches cantonales	page 9
1.3 L'activité de la commission RSA de Mortagne-au-Perche en 2015	page 57
2. L'accompagnement des personnes soumises aux droits et devoirs	page 58
2.1 L'orientation des bénéficiaires RSA	page 58
2.2 Les personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises aux droits et devoirs en orientation sociale	page 59
2.2.1 Les actions inscrites sur les contrats d'engagements réciproques (CER)	page 59
2.2.2 La durée des contrats d'engagements réciproques	page 60
2.2.3 Les référents sociaux RSA conventionnés	page 61
2.2.4 Application du guide "Droit à l'accompagnement et à la contractualisation" dans les CER	page 64
2.3 Les personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises aux droits et devoirs en orientation professionnelle	page 67
<b>II. Les dispositifs d'insertion</b>	<b>page 71</b>
1. Les participants aux actions du Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale (Plics)	page 71
2. L'accès à l'emploi et à la formation	page 73
2.1 L'accompagnement en atelier de formation de base	page 73
2.2 L'accompagnement vers l'emploi	page 76
2.3 Les actions de l'insertion par l'activité économique	page 81
2.4 Le chargé de mission Pôle emploi	page 94
3. Les actions en faveur de la mobilité	page 95
4. L'insertion sociale	page 102
5. La santé	page 117
6. Le logement	page 119
7. Les aides financières à l'insertion	page 128
<b>III. Dynamiques en zone rurale et animation territoriale</b>	<b>page 131</b>
1. Les actions collectives	page 131
2. L'animation territoriale	page 132

## Antennes des Circonscriptions d'action sociale

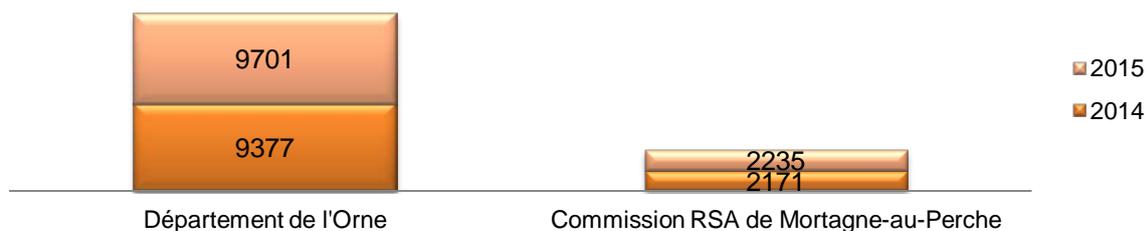


# I. LA COMMISSION RSA : ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA

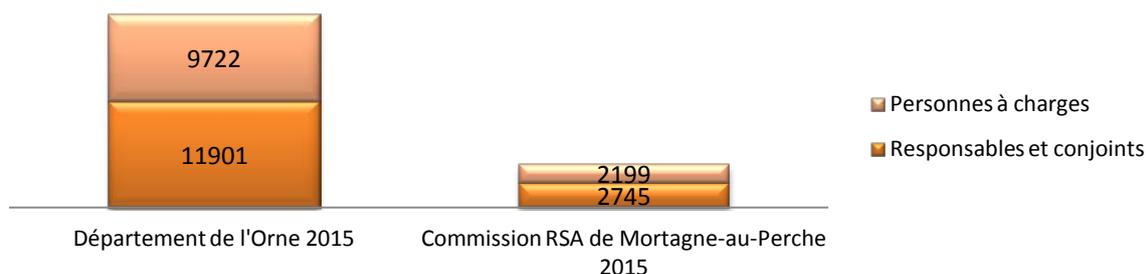
## 1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

### 1.1 Les allocataires du RSA sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche

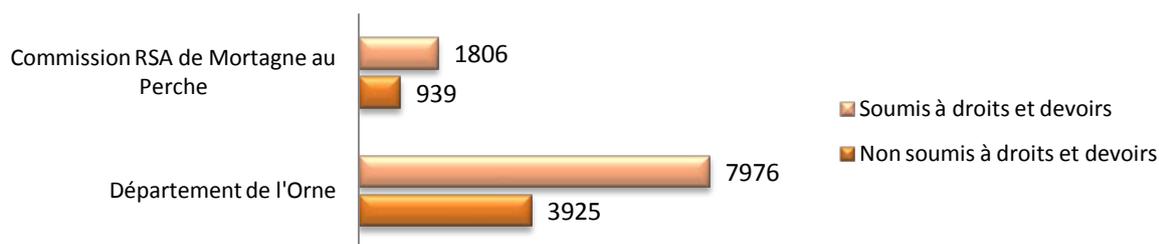
#### Les ménages allocataires du RSA en 2015



#### Les personnes couvertes par le RSA : responsables du dossier, conjoints, et personnes à charge



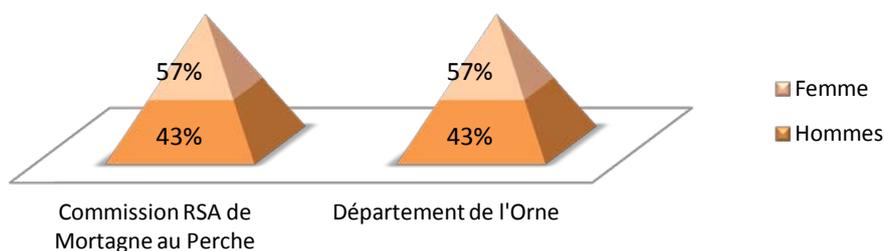
#### Nombre de personnes (responsables du dossier et conjoints) bénéficiaires du RSA et type de soumission en 2015



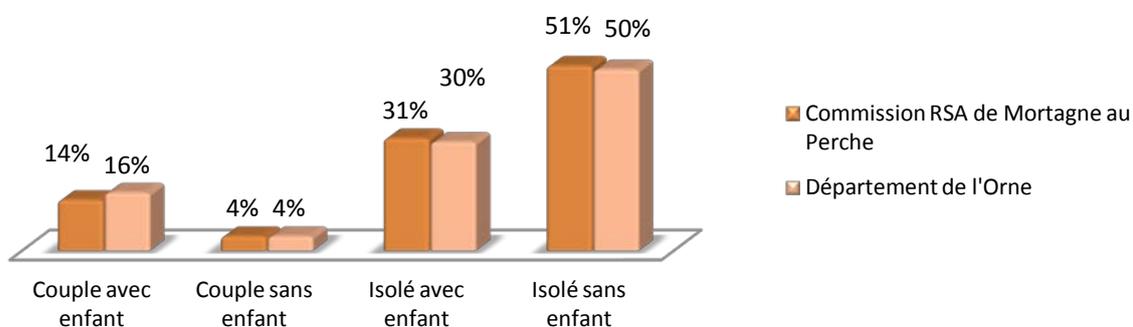
#### En résumé :

En 2015, le territoire de la commission RSA de Mortagne-au-Perche recense **2235** ménages allocataires du RSA ce qui représente **23%** des ménages allocataires dans l'Orne. Le dispositif RSA couvre en 2015, sur le territoire de la commission RSA de Mortagne-au-Perche, **4944** personnes (responsables du dossier, conjoints et personnes à charges). Enfin on comptabilise **1806** personnes bénéficiaires du RSA (responsables de dossier et conjoints) soumises à droits et devoirs soit **66%** du total des bénéficiaires du RSA de la commission RSA de Mortagne-au-Perche.

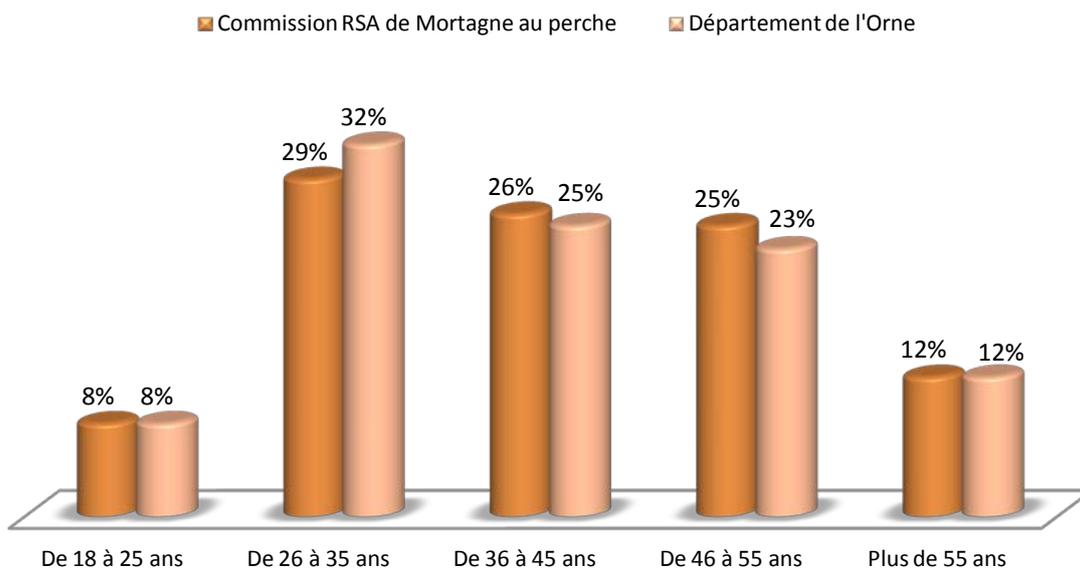
### Répartition par sexe des personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises aux droits et devoirs en 2015



### Répartition par situation familiale des personnes (responsable du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises aux droits et devoirs en 2015

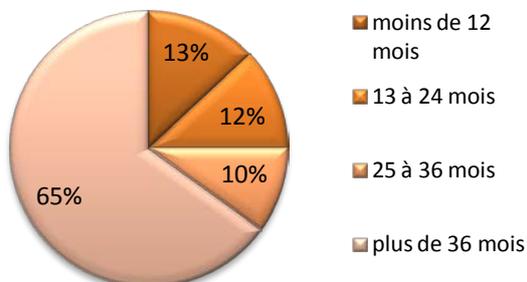


### Répartition par âge des personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises aux droits et devoirs en 2015

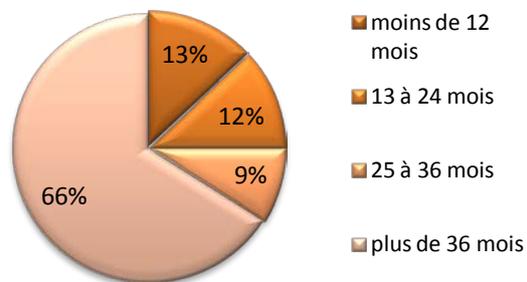


## Ancienneté dans le dispositif des personnes (responsable du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises aux droits et devoirs en 2015

### Commission RSA de Mortagne



### Département de L'Orne



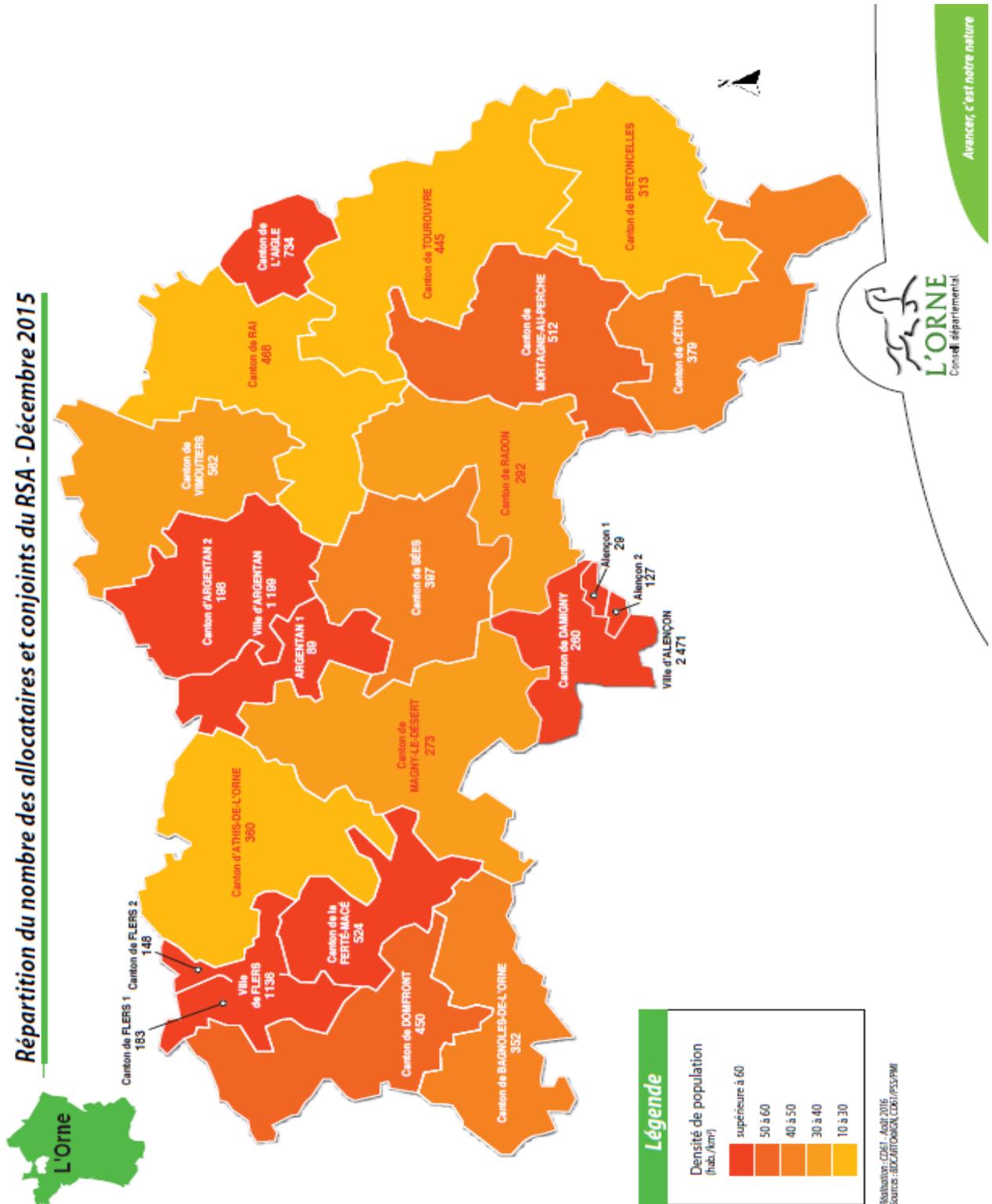
### En résumé :

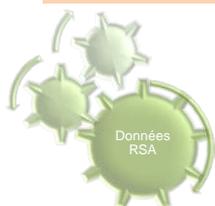
Nous pouvons constater que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être bénéficiaires du RSA. Aussi, les personnes isolées avec ou sans enfants sont davantage concernées par le dispositif RSA. De plus, parmi les personnes soumises aux droits et devoirs sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche ce sont celles âgées entre 26 et 35 ans qui sont le plus touchées par le RSA.

Enfin, 65% des personnes (responsable du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs sont dans le dispositif depuis plus de 36 mois.

## 1.2 Répartition géographique et fiches cantonales

### 1.2.1 La répartition du nombre d'allocataires RSA et conjoints - Carte de l'Orne





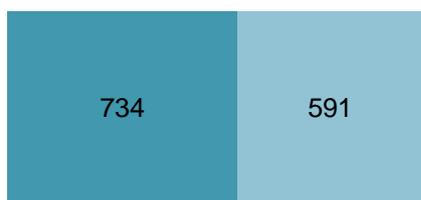
# CANTON DE L'AIGLE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

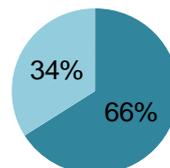
Canton de L'Aigle



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

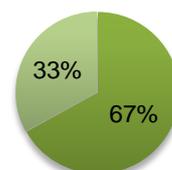
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de L'Aigle



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

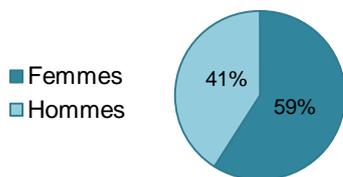
**11% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

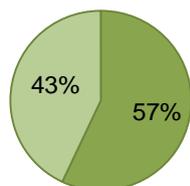
### Répartition par sexe

Canton de L'Aigle



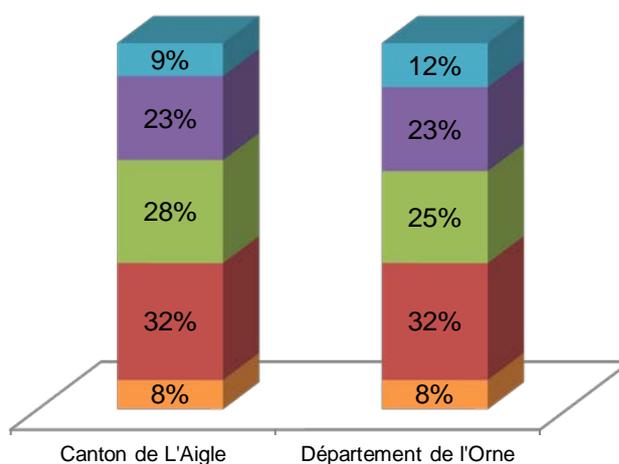
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

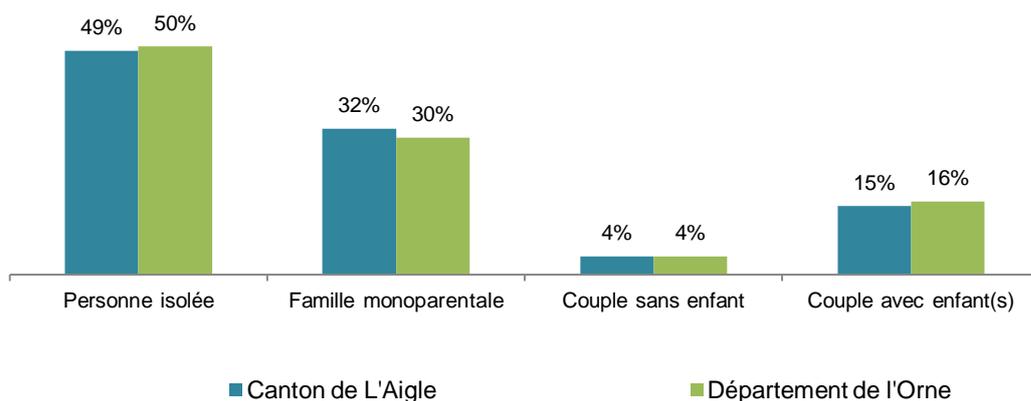
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

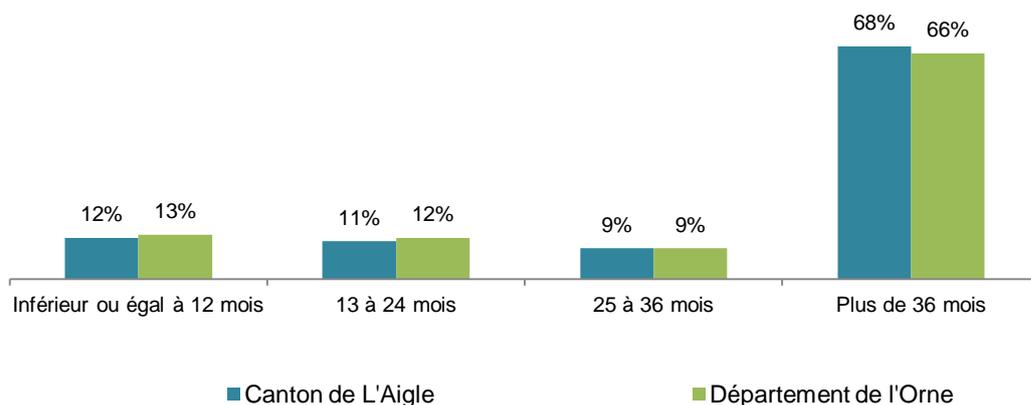
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

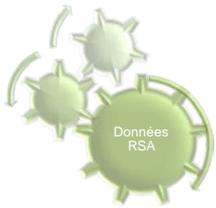
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





# VILLE D'ALENÇON

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

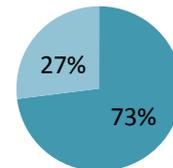
#### Canton d'Alençon (ville)



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

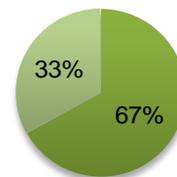
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Ville d'Alençon



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

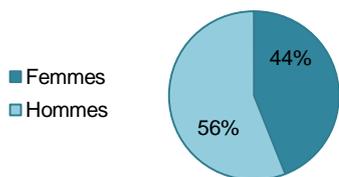
**18% de la population de la ville d'Alençon est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

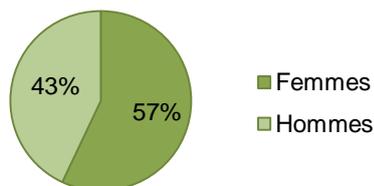
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Répartition par sexe

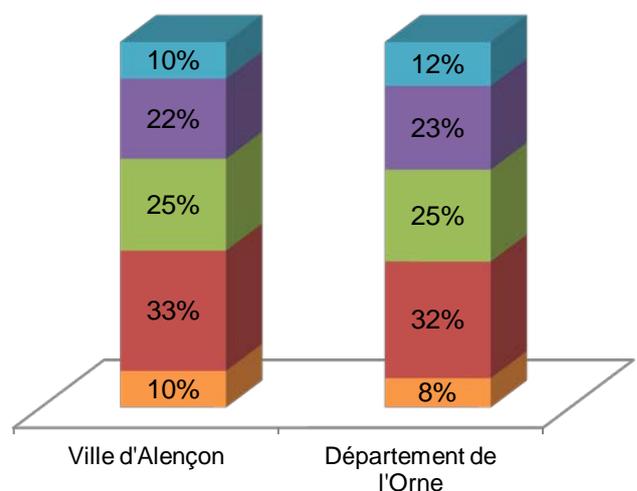
#### Ville d'Alençon



#### Département de l'Orne



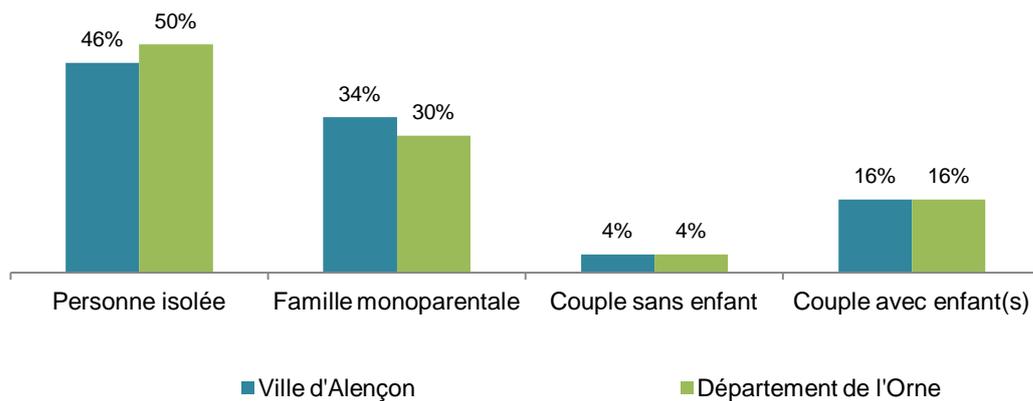
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

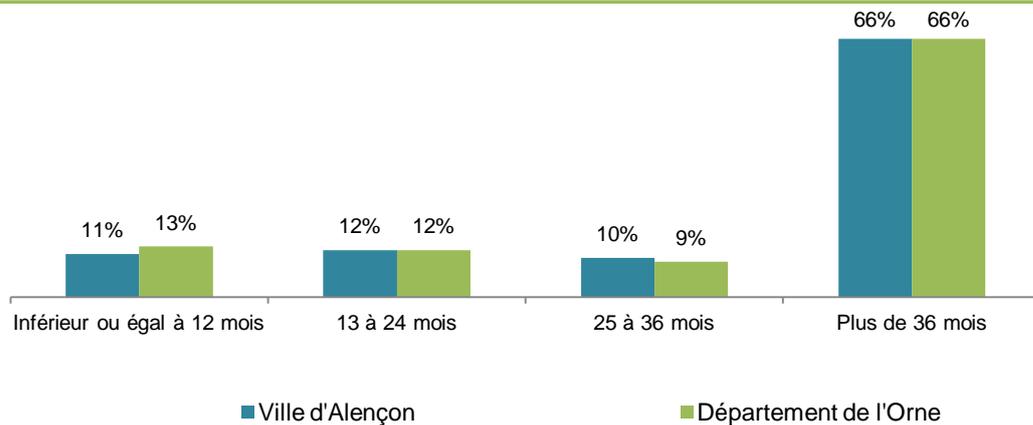
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

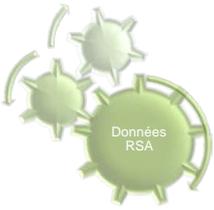
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

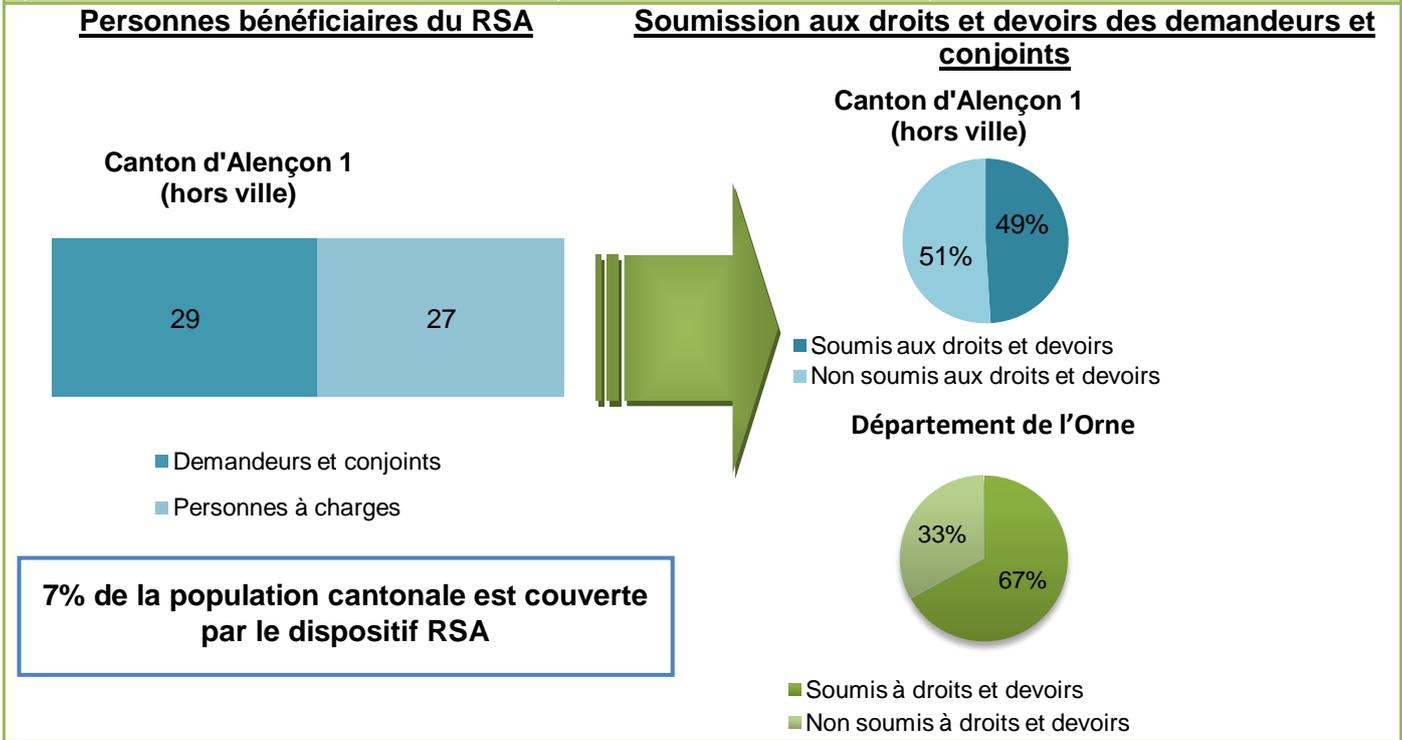
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



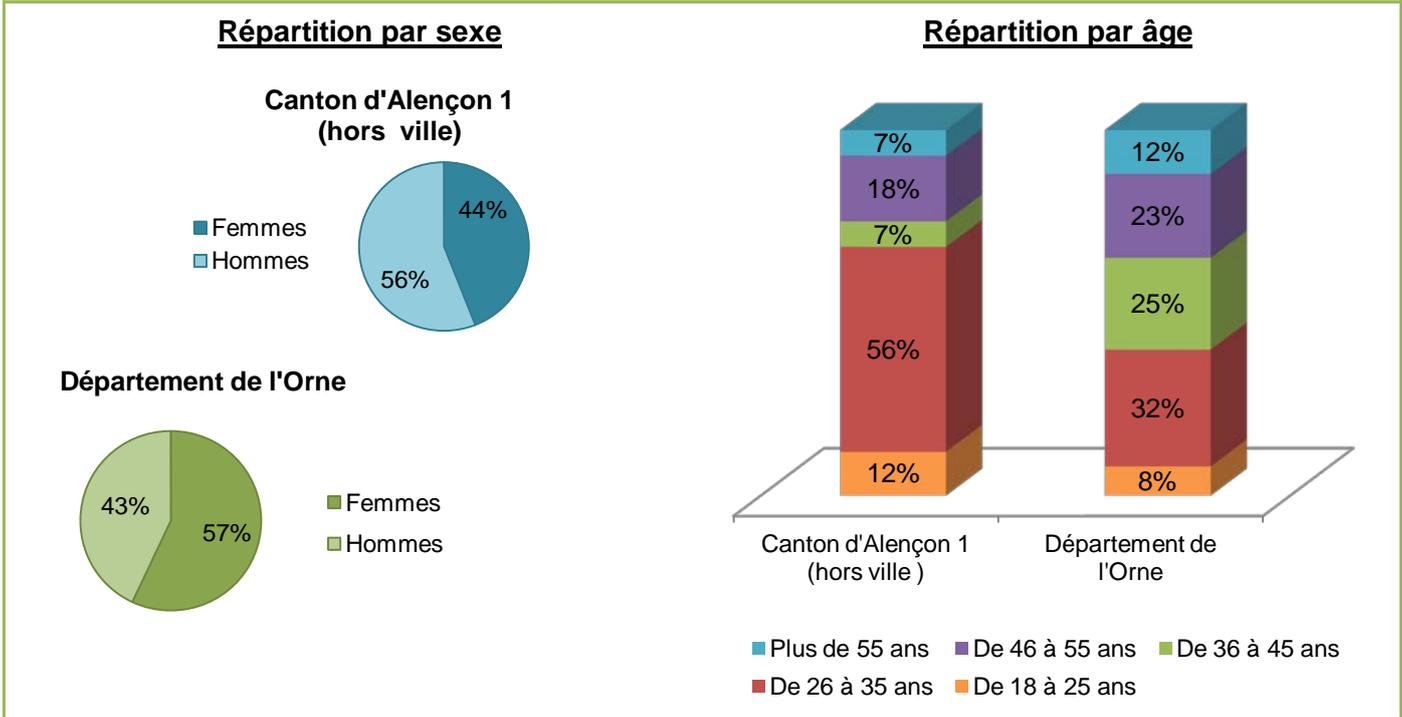


# CANTON D'ALENÇON 1 (HORS VILLE)

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

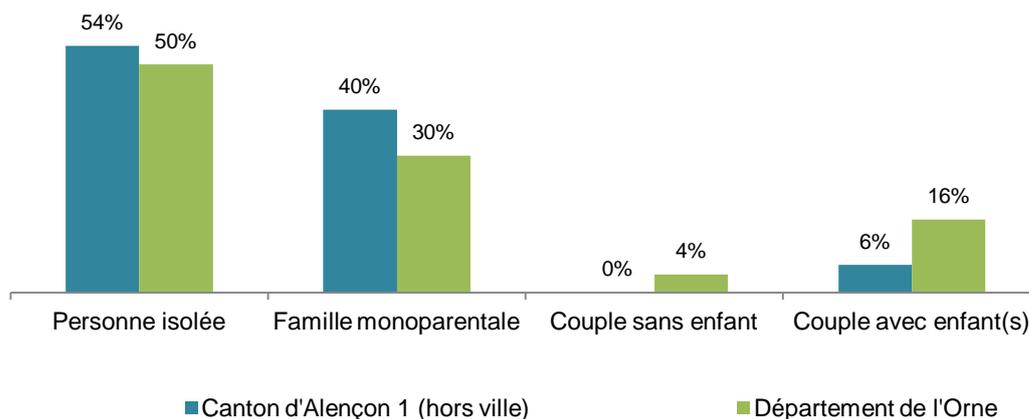


## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



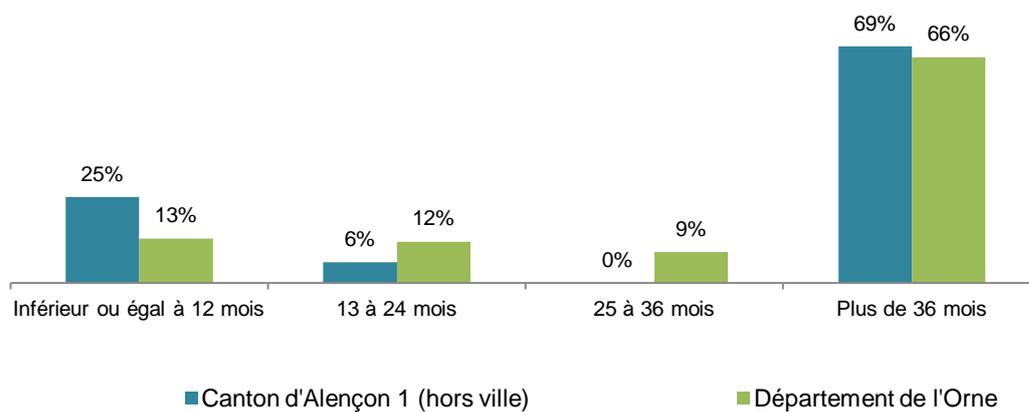
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

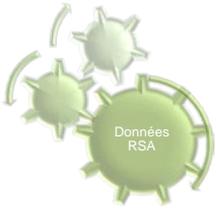
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





# CANTON D'ALENÇON 2 (HORS VILLE)

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

#### Canton d'Alençon 2 (hors ville)

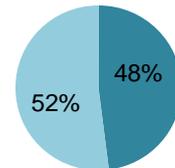


- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

**6% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

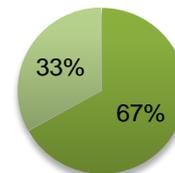
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton d'Alençon 2 (hors ville)



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne

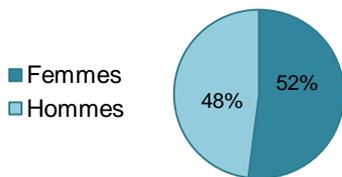


- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

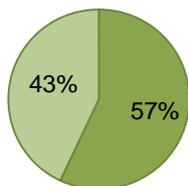
### Répartition par sexe

#### Canton d'Alençon 2 (hors ville)



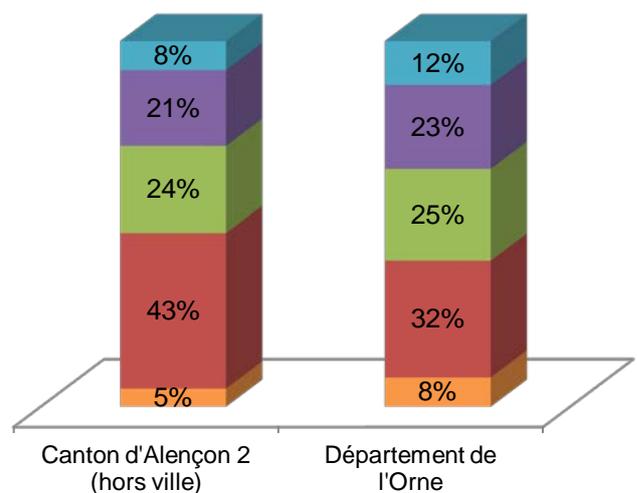
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

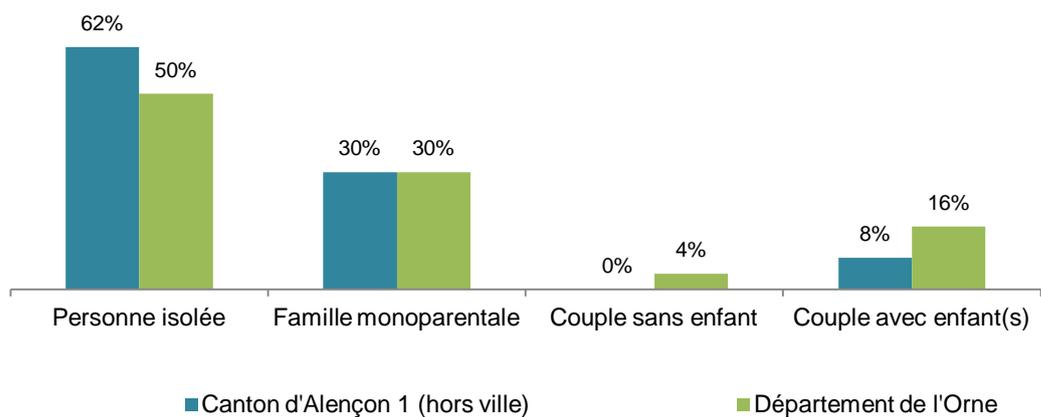
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

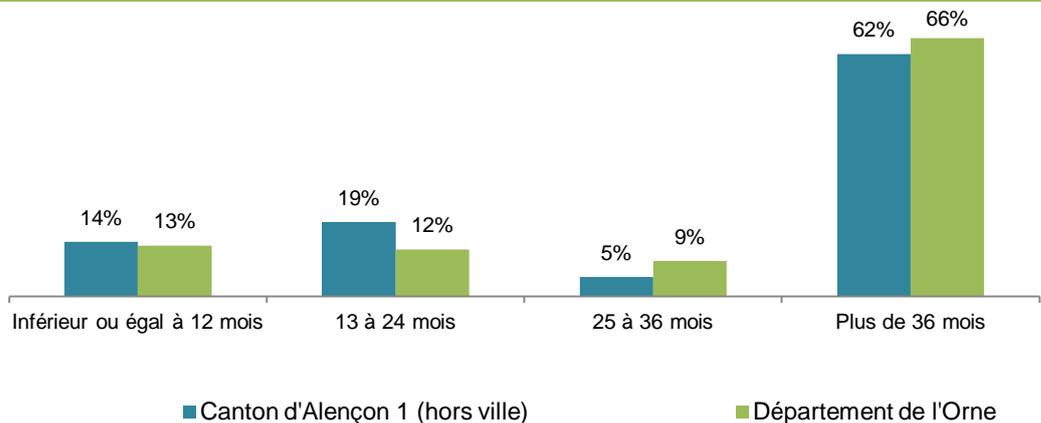
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

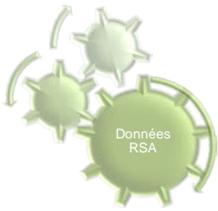
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





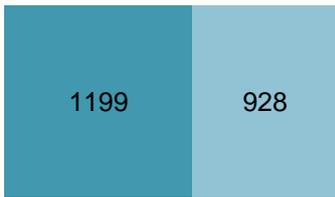
# VILLE D'ARGENTAN

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

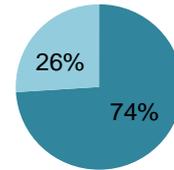
#### Ville d'Argentan



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

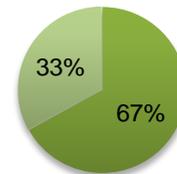
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Ville d'Argentan



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

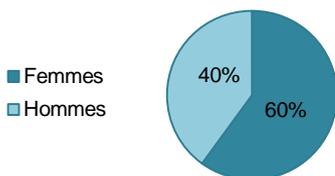
**15% de la population de la ville d'Argentan est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

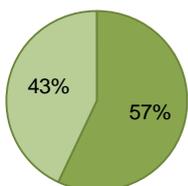
### Répartition par sexe

#### Villed'Argentan



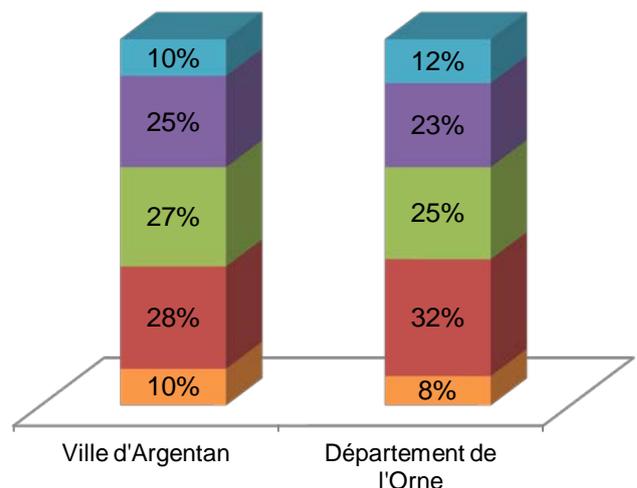
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

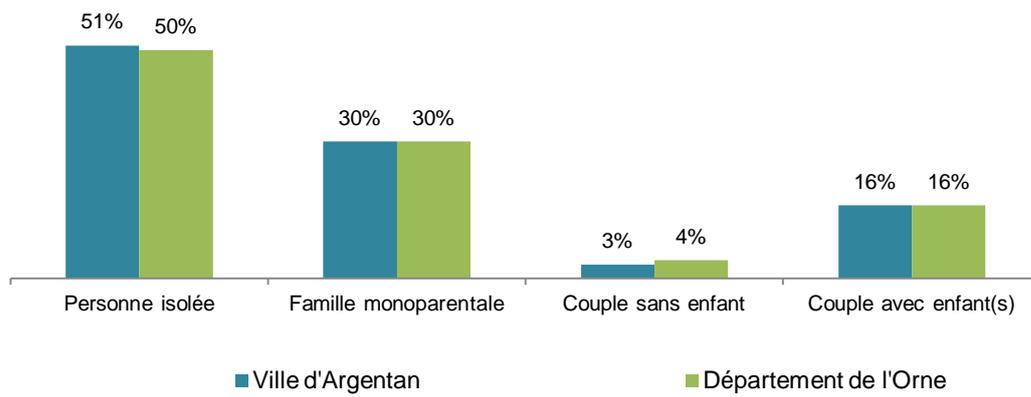
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

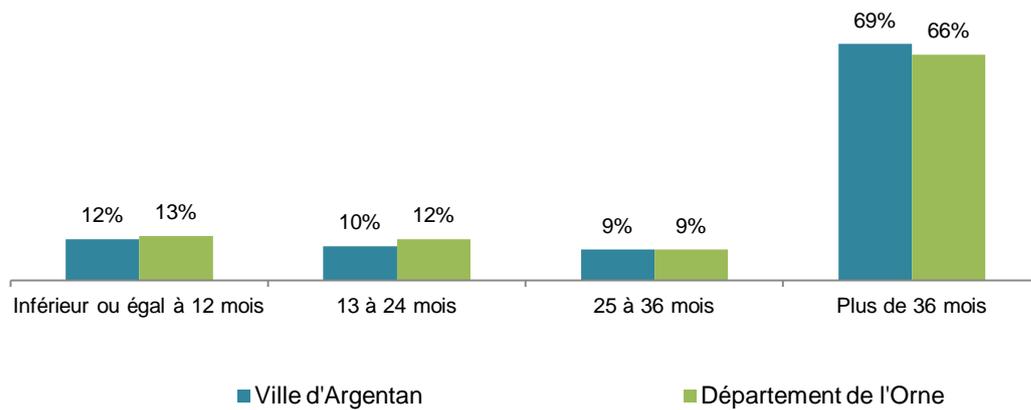
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

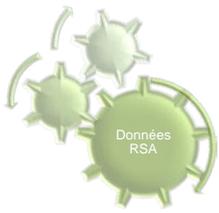
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





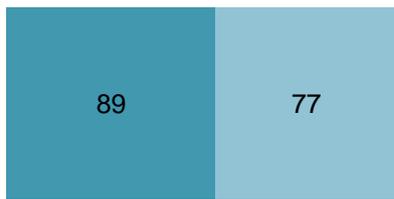
# CANTON D'ARGENTAN 1 (HORS VILLE)

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

Canton d'Argentan 1 (hors ville)

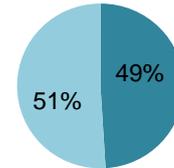


- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

**3% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

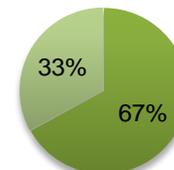
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton d'Argentan 1 (hors ville)



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



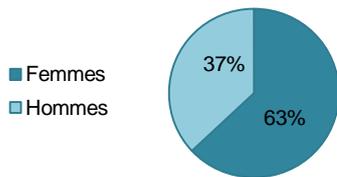
- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

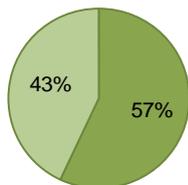
### Répartition par sexe

Canton d'Argentan 1 (hors ville)



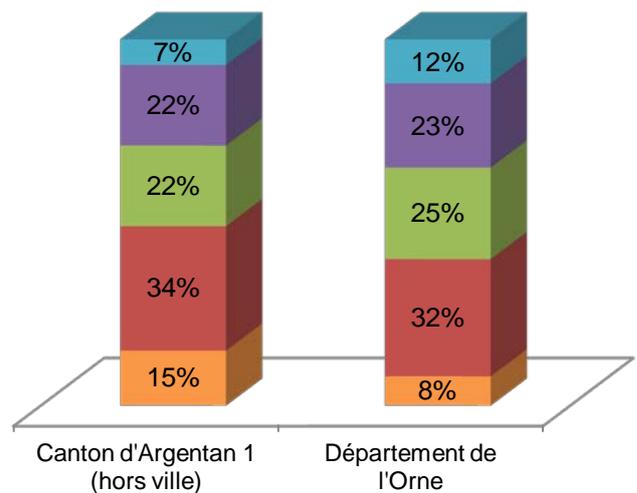
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

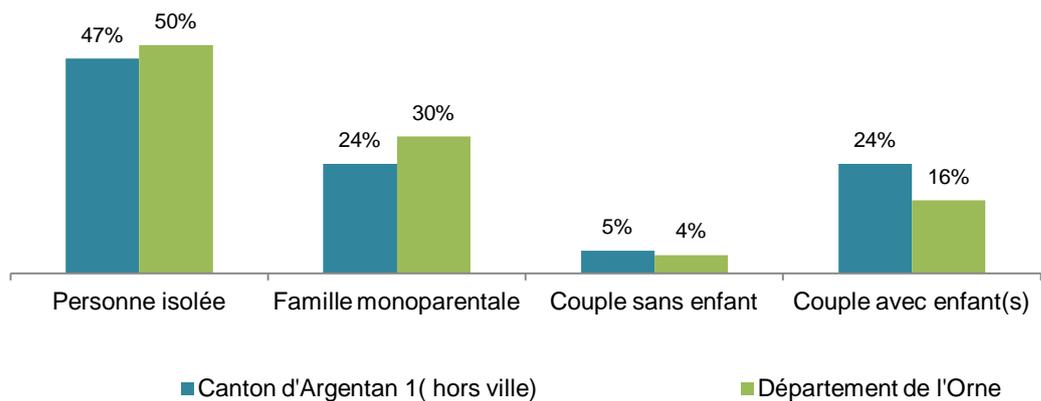
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

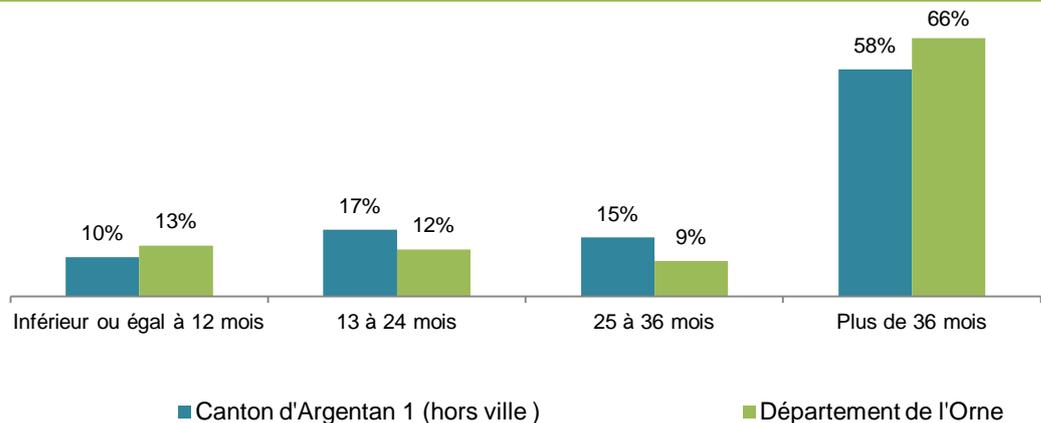
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

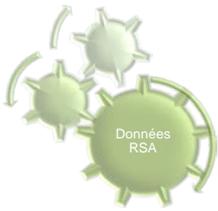
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



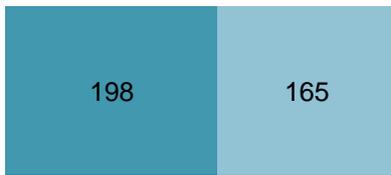


# CANTON D'ARGENTAN 2 (HORS VILLE)

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

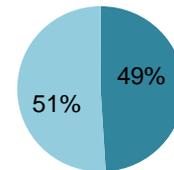
#### Canton d'Argentan 2 (hors ville)



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

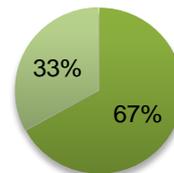
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton d'Argentan 2 (hors ville)



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

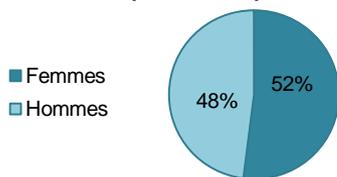
**4% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

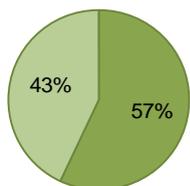
### Répartition par sexe

#### Canton d'Argentan 2 (hors ville)



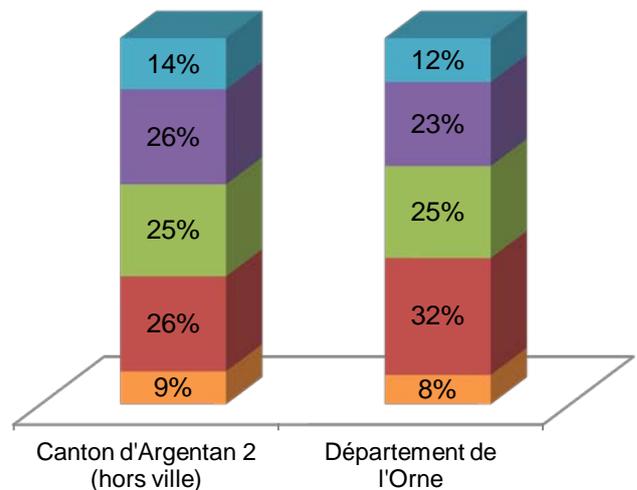
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

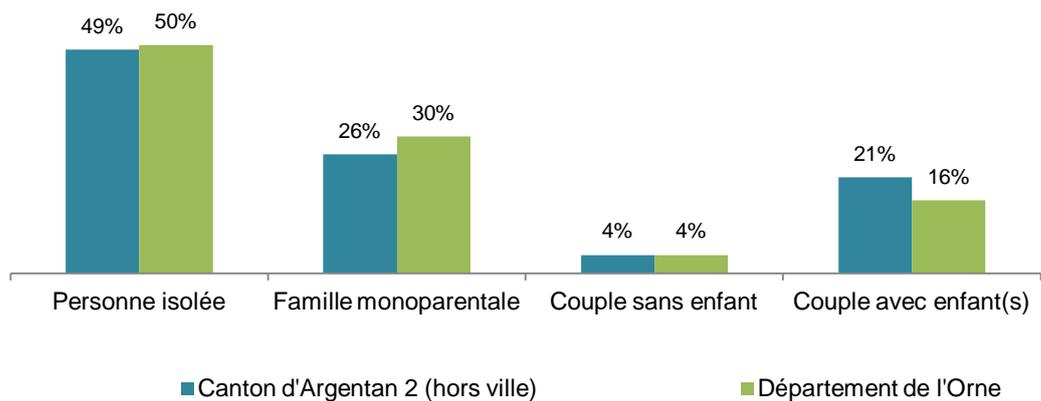
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

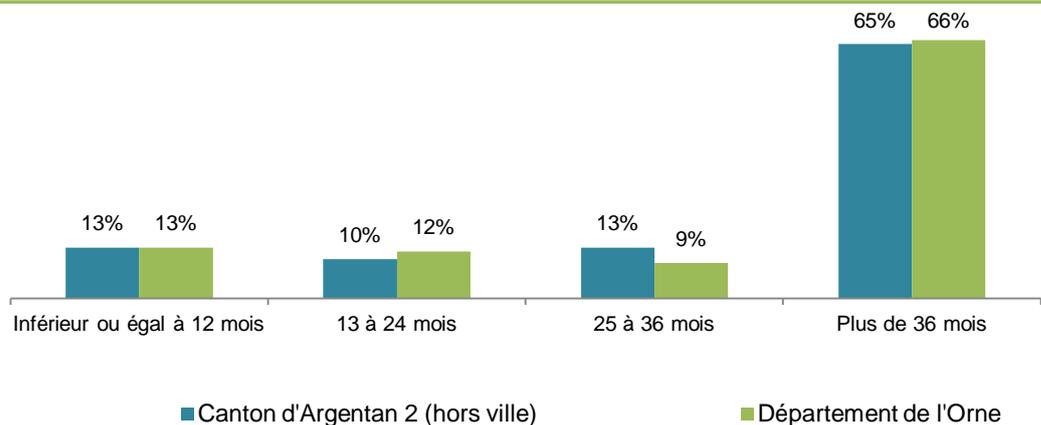
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





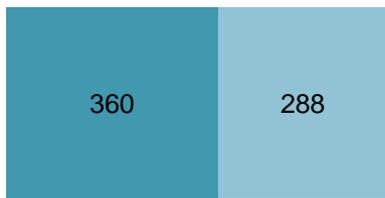
# CANTON D'ATHIS DE L'ORNE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

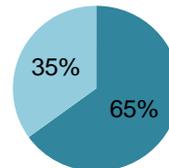
Canton d'Athis de l'Orne



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

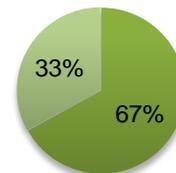
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton d'Athis de l'Orne



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

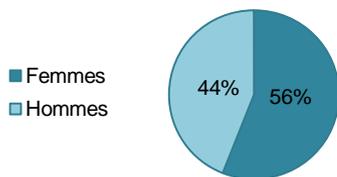
**4% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

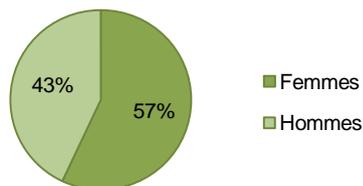
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Répartition par sexe

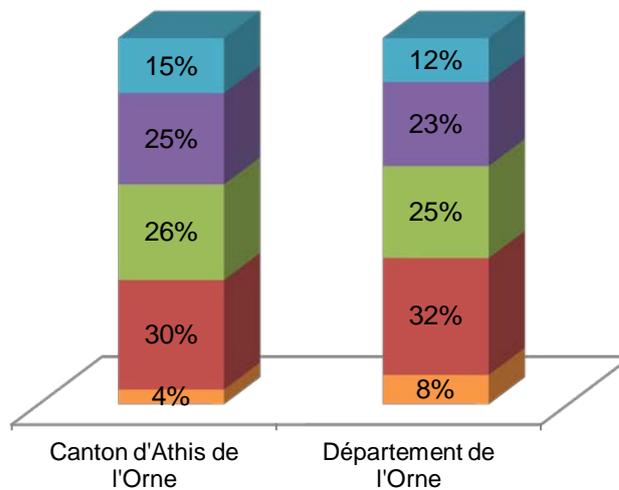
Canton d'Athis de l'Orne



Département de l'Orne



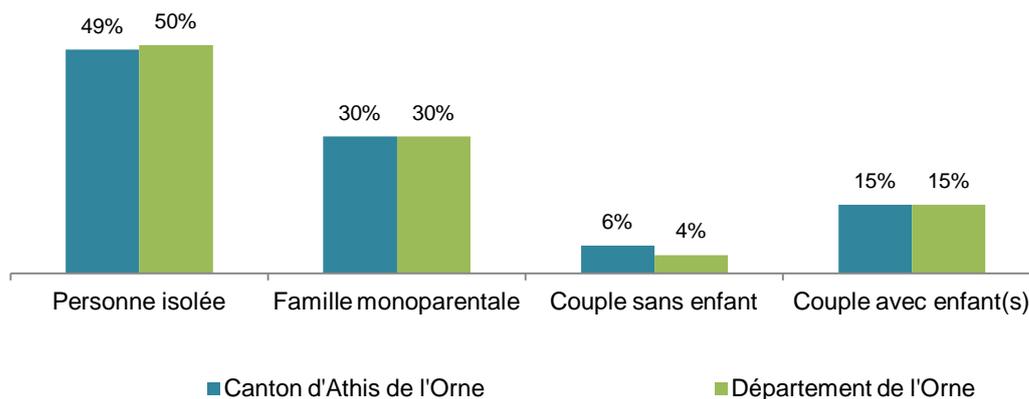
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

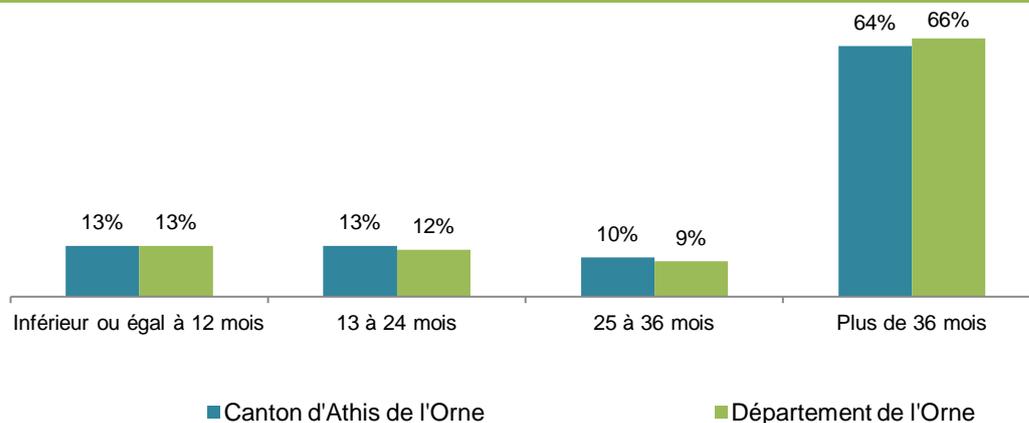
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

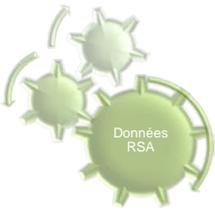
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



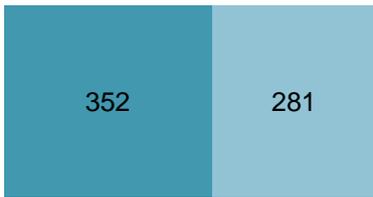


# CANTON DE BAGNOLES DE L'ORNE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

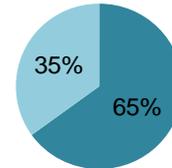
#### Canton de Bagnoles de l'Orne



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

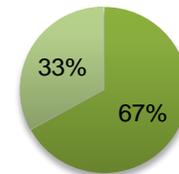
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de Bagnoles de l'Orne



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



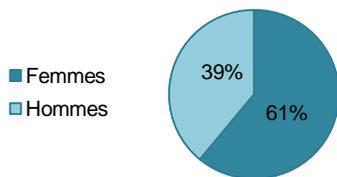
- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

**5% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

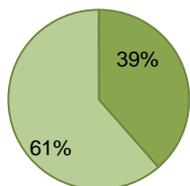
### Répartition par sexe

#### Canton de Bagnoles de l'Orne



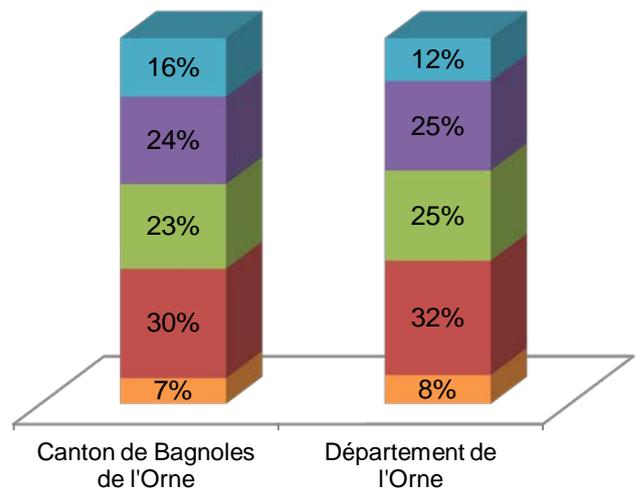
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

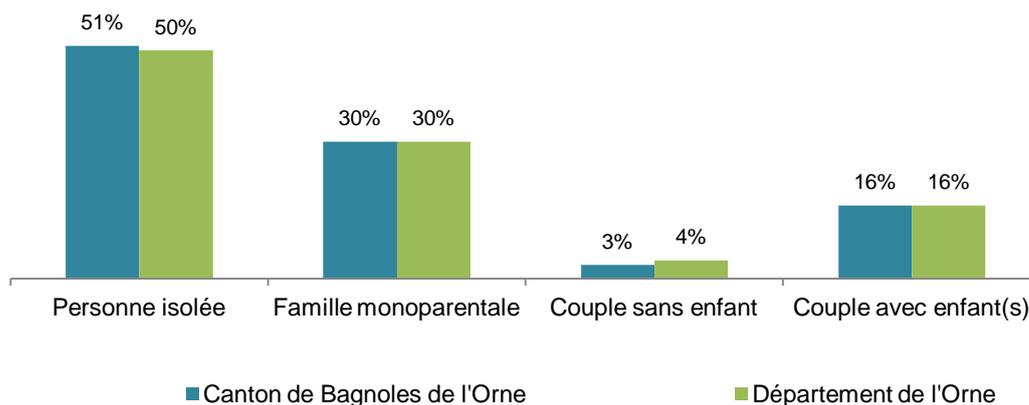
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

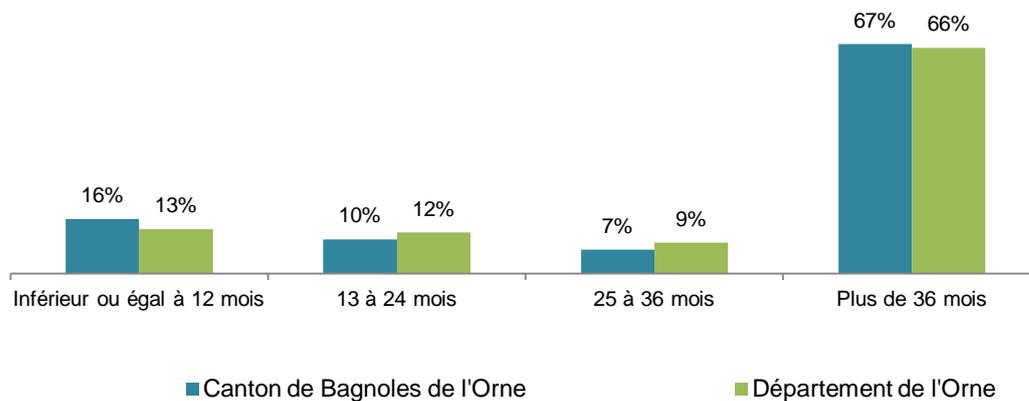
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

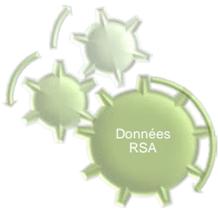
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





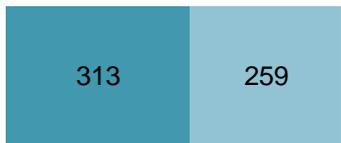
# CANTON DE BRETONCELLES

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

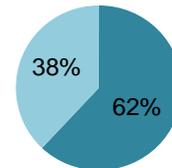
#### Canton de Bretoncelles



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

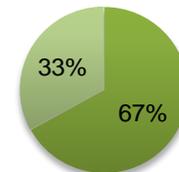
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de Bretoncelles



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

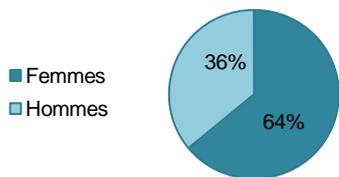
**5% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

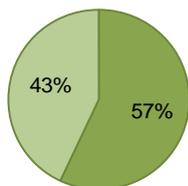
### Répartition par sexe

#### Canton de Bretoncelles



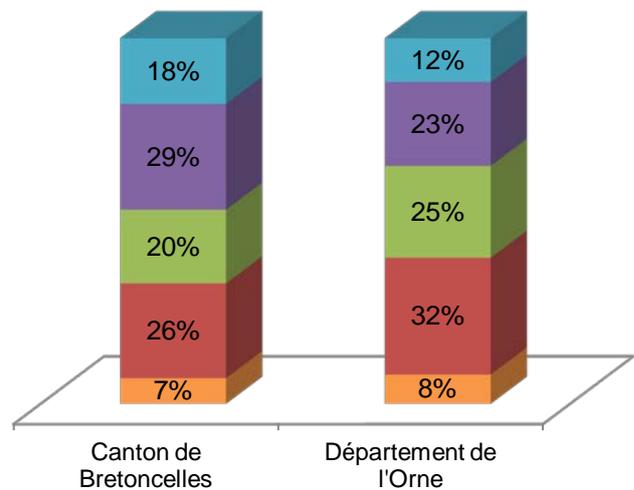
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

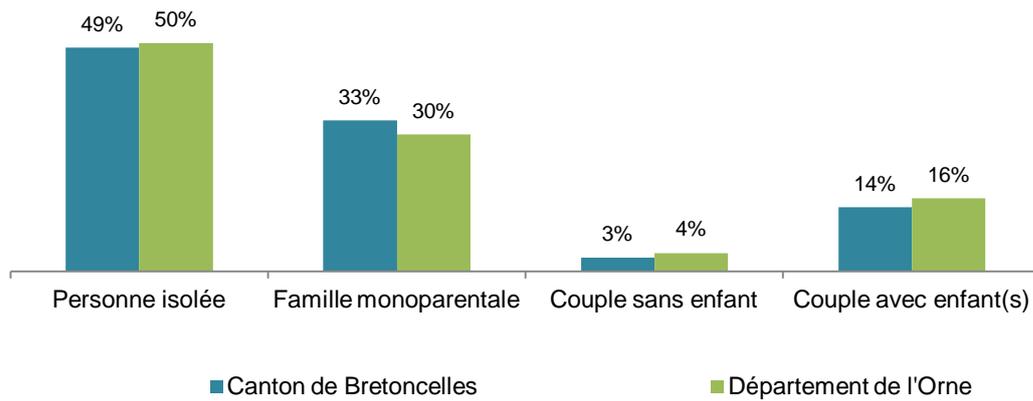
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

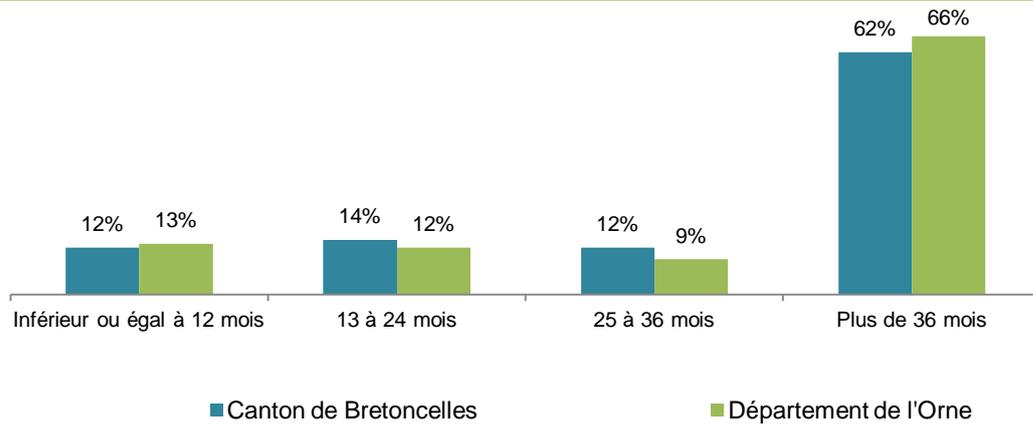
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

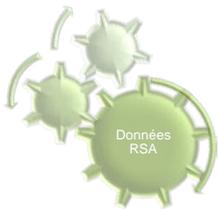
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





# CANTON DE CETON

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs (Données à décembre 2014 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

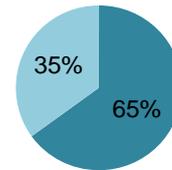
#### Canton de Ceton



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

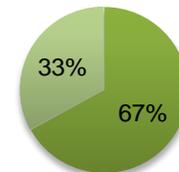
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de Ceton



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



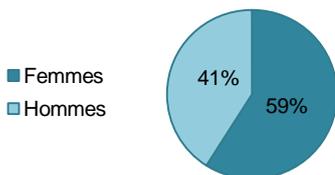
- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

**5% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

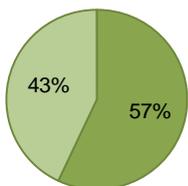
### Répartition par sexe

#### Canton de Ceton



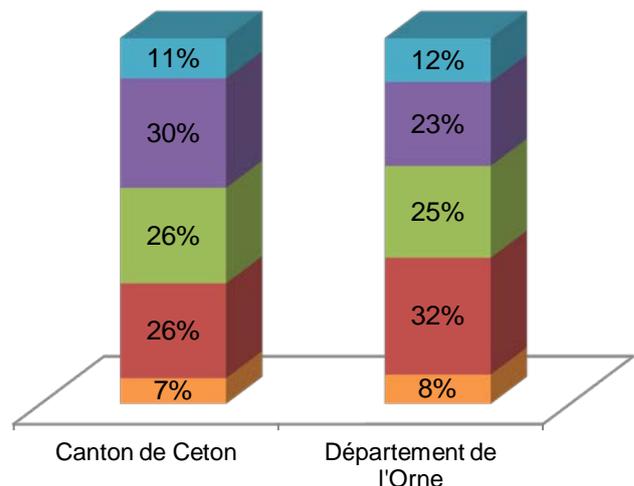
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

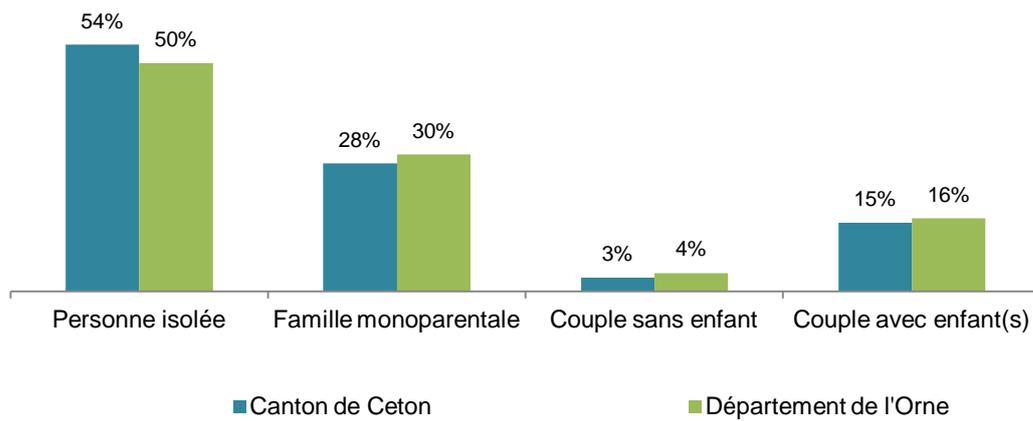
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

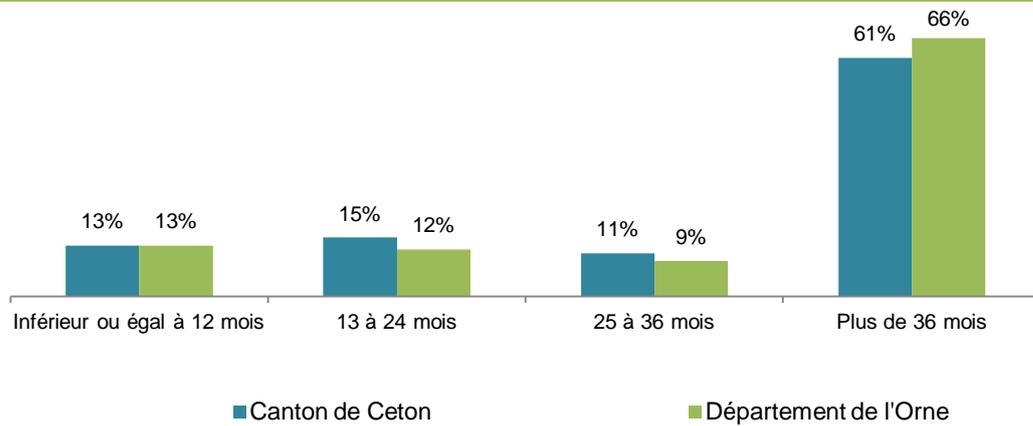
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

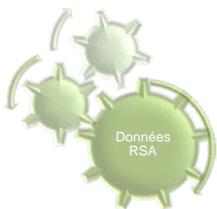
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





# CANTON DE DAMIGNY

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

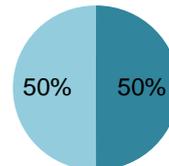
#### Canton de Damigny



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

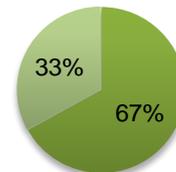
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de Damigny



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

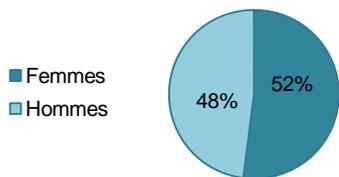
**4% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

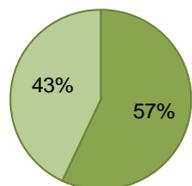
### Répartition par sexe

#### Canton de Damigny



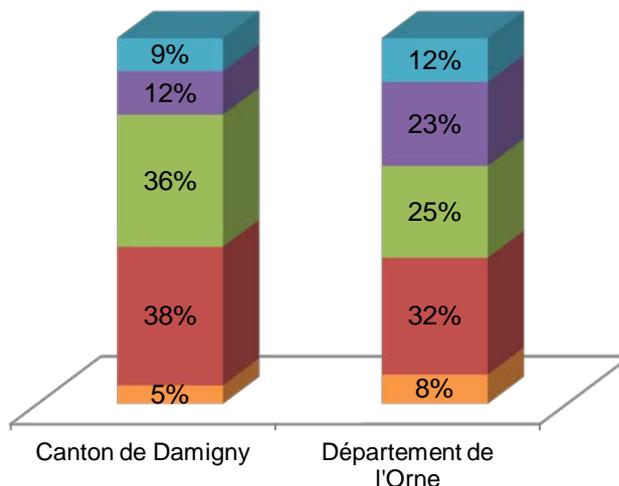
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

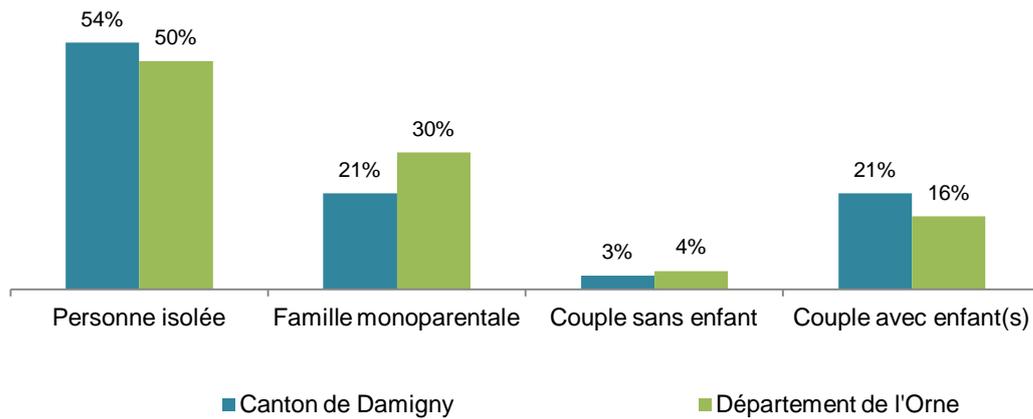
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

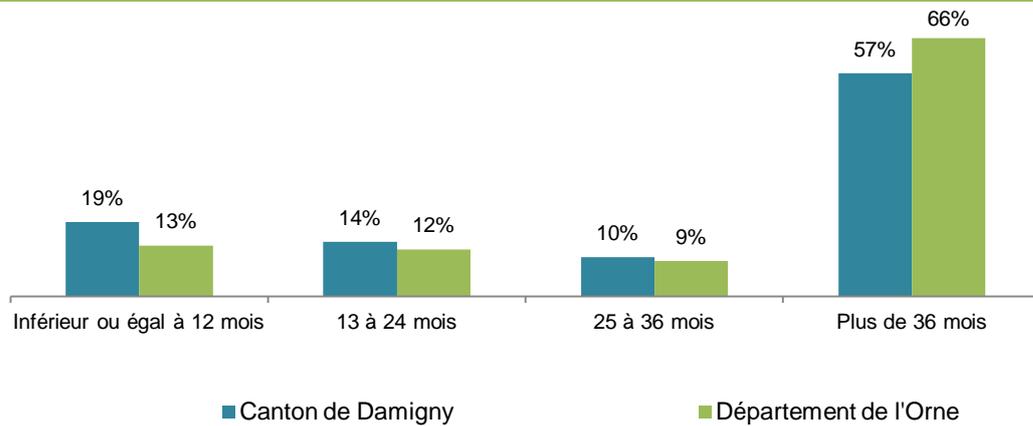
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





# CANTON DE DOMFRONT

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

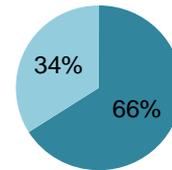
#### Canton de Domfront



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

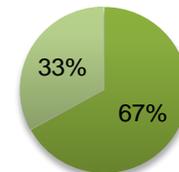
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de Domfront



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

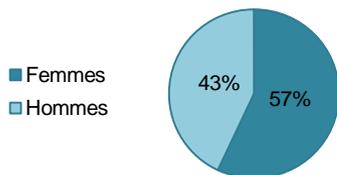
**5.5% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

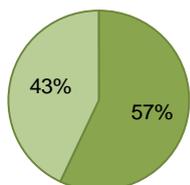
### Répartition par sexe

#### Canton de Domfront



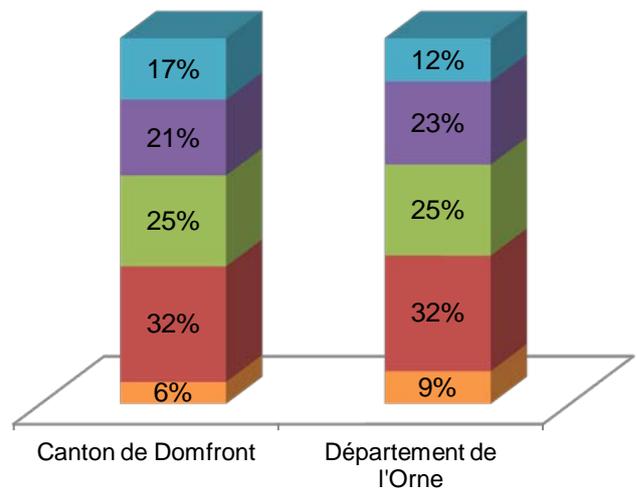
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

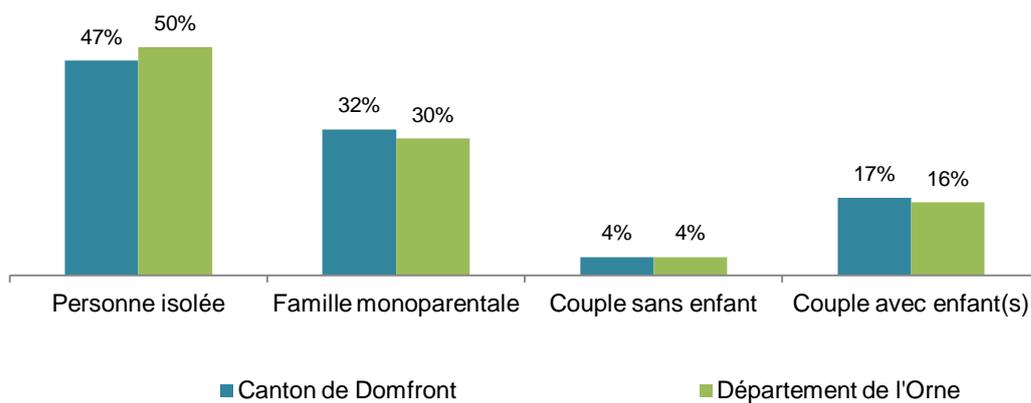
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

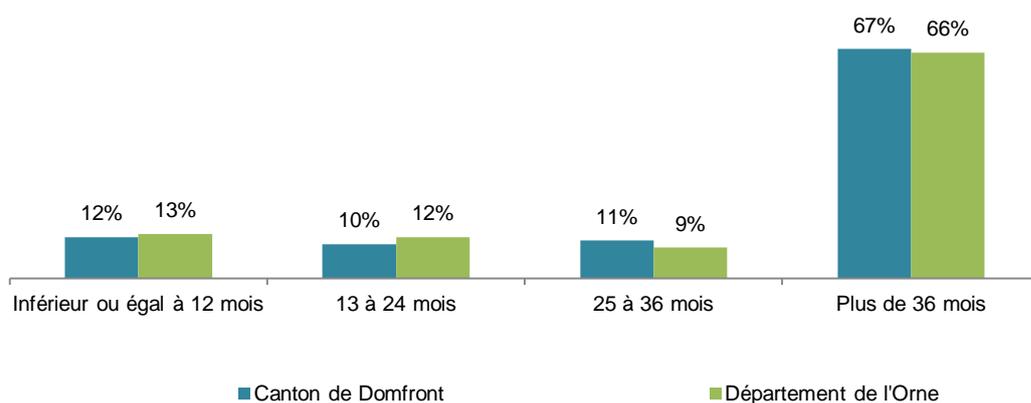
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

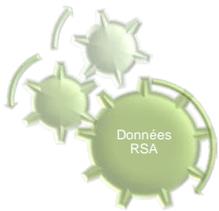
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





# CANTON DE LA FERTE MACE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

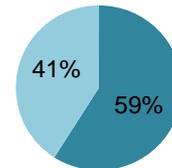
#### Canton de La Ferté Macé



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

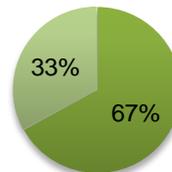
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de La Ferté Macé

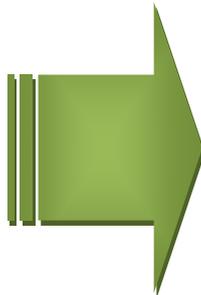


- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

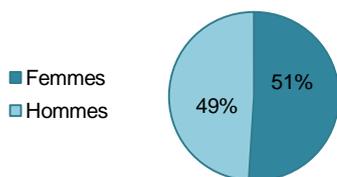


**6 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

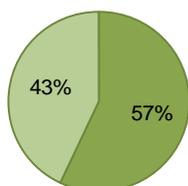
### Répartition par sexe

#### Canton de La Ferté Macé



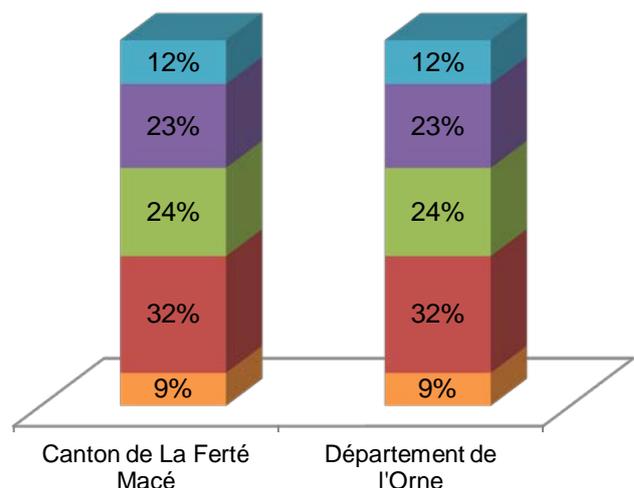
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

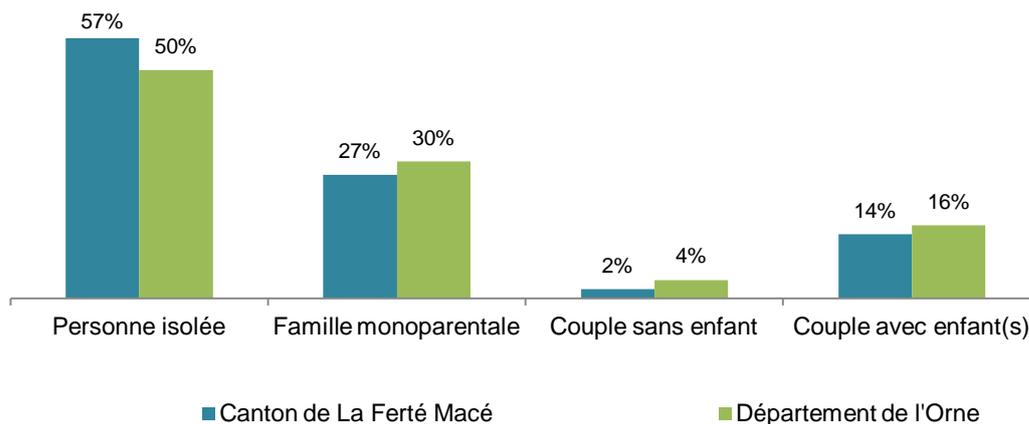
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

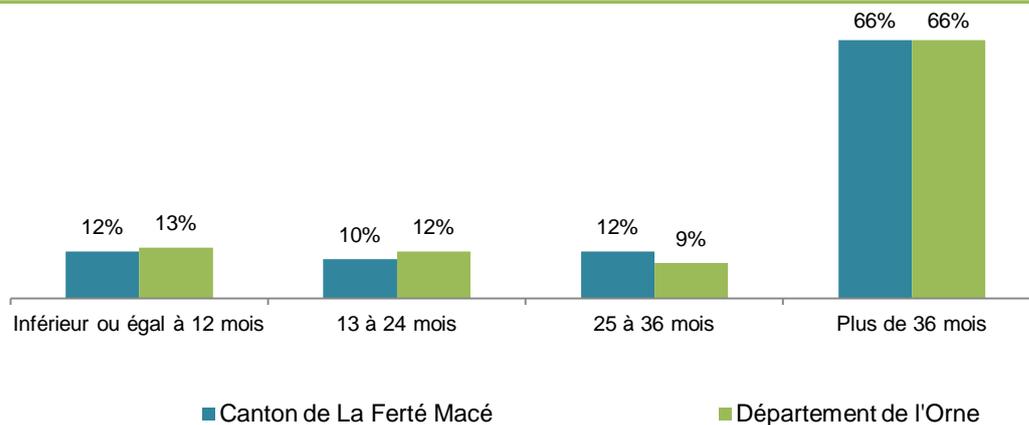
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

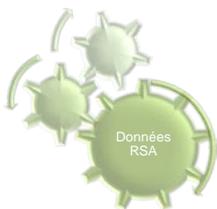
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





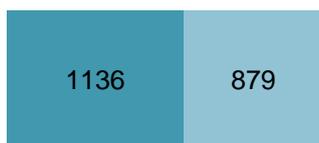
# VILLE DE FLERS

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

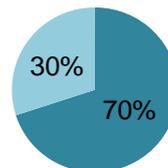
#### Ville de Flers



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

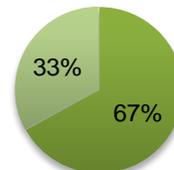
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Ville de Flers



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

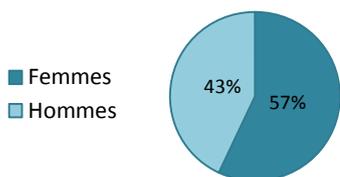
**13% de la population de la ville de Flers est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

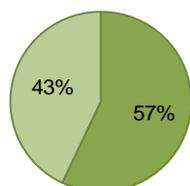
### Répartition par sexe

#### Ville de Flers



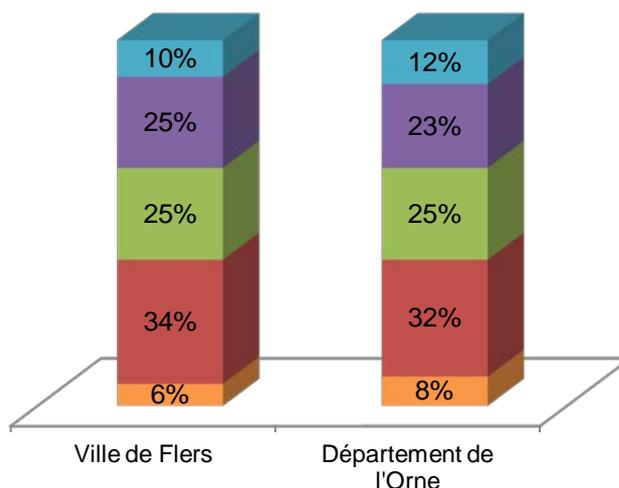
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

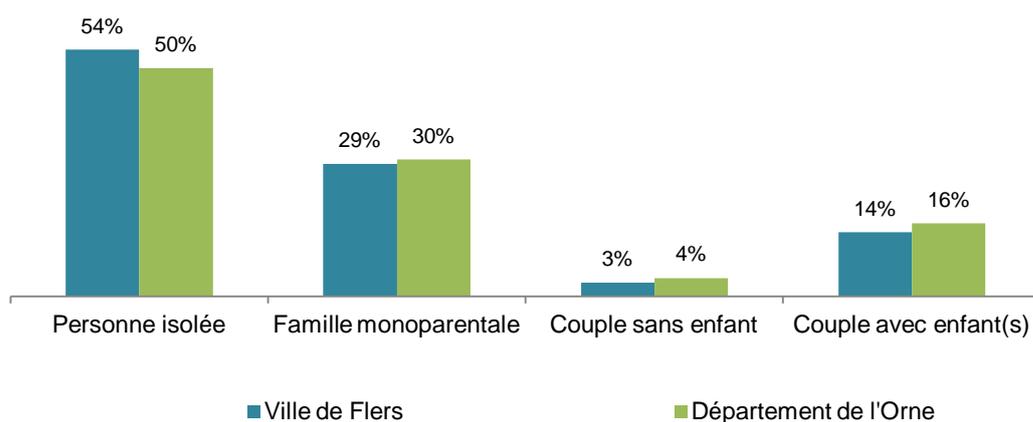
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

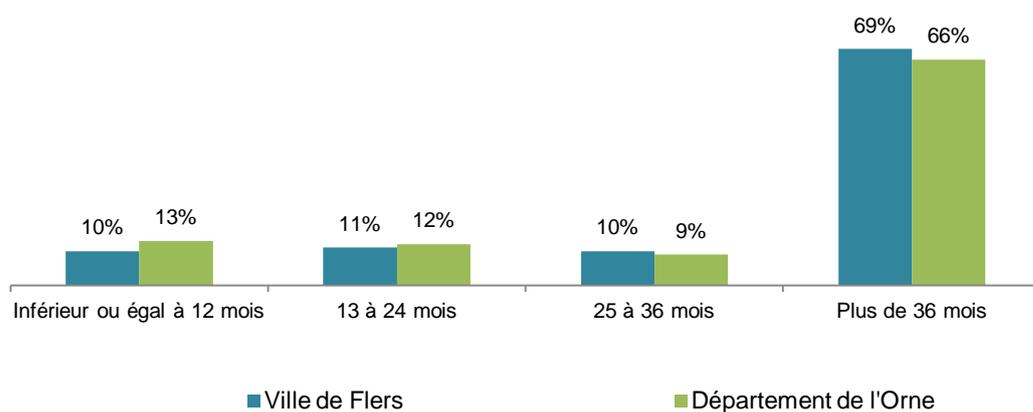
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

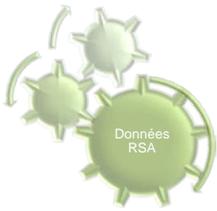
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





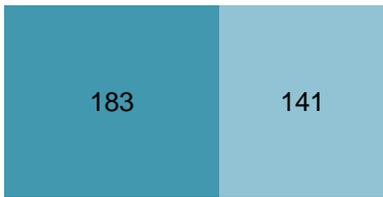
# CANTON DE FLERS 1 (HORS VILLE)

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

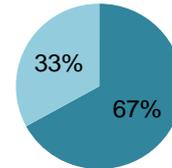
**Canton de Flers 1  
(hors ville)**



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

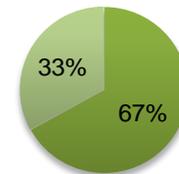
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

**Canton de Flers 1 (hors ville)**



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

**Département de l'Orne**



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

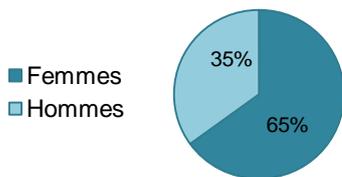
**4% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

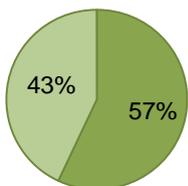
### Répartition par sexe

**Canton de Flers 1 (hors ville)**



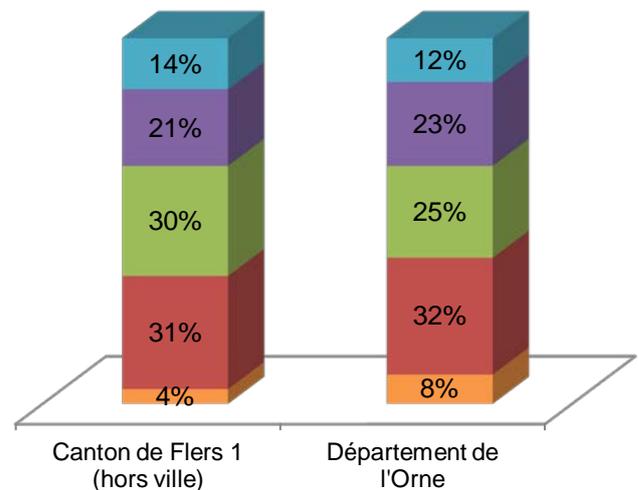
- Femmes
- Hommes

**Département de l'Orne**



- Femmes
- Hommes

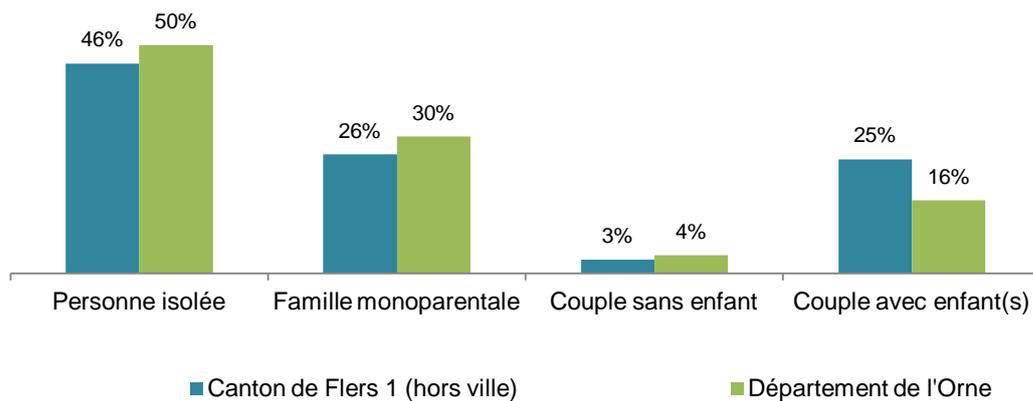
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

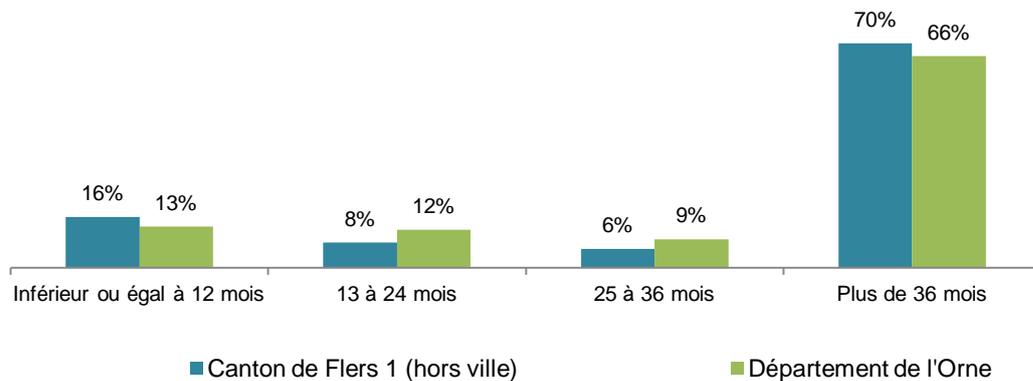
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

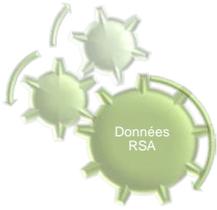
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



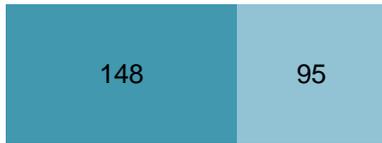


# CANTON DE FLERS 2 (HORS VILLE)

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

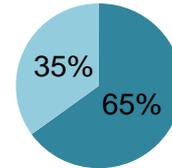
**Canton de Flers 2 (hors ville)**



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

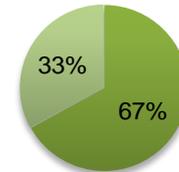
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

**Canton de Flers 2 (hors ville)**



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

**Département de l'Orne**



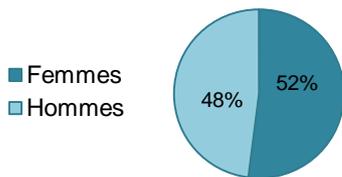
- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

**5% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

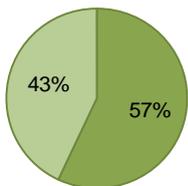
### Répartition par sexe

**Canton de Flers 2 (hors ville)**



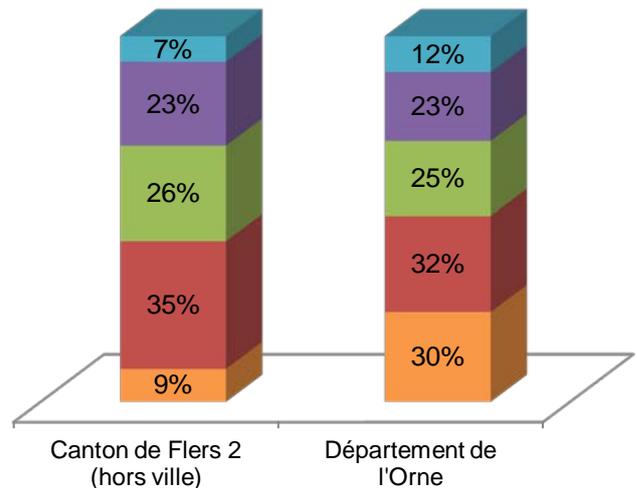
- Femmes
- Hommes

**Département de l'Orne**



- Femmes
- Hommes

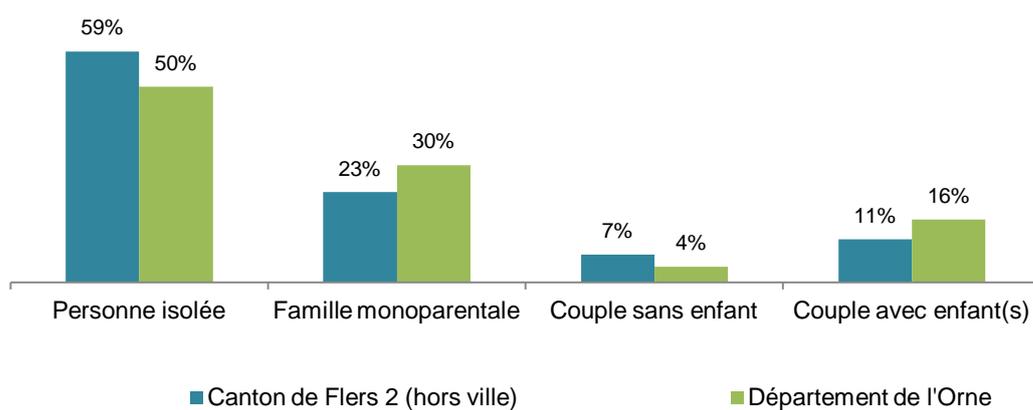
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

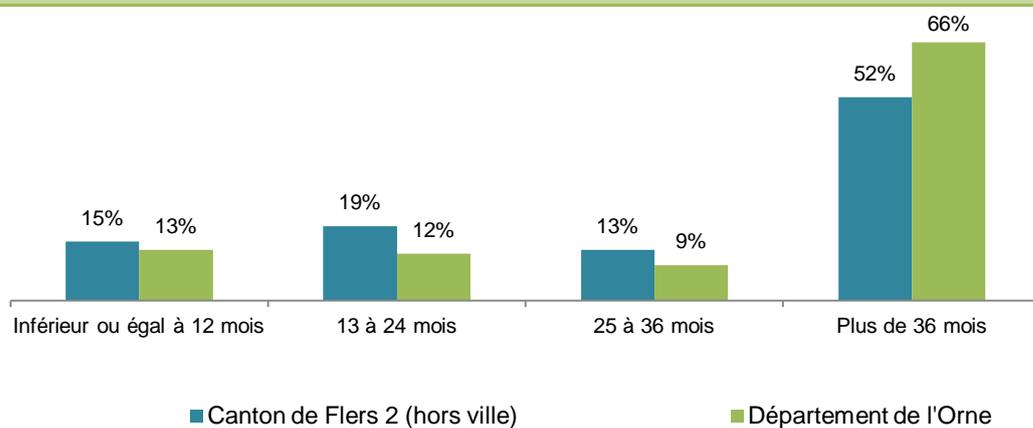
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

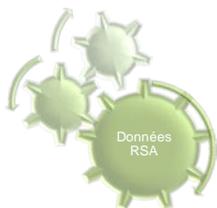
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





# CANTON DE MAGNY LE DESERT

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

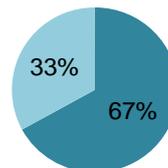
#### Canton de Magny le Désert



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

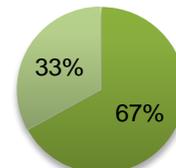
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de Magny le Désert

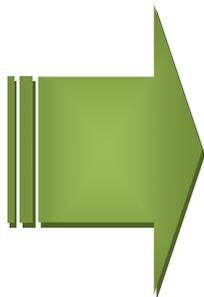


- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs



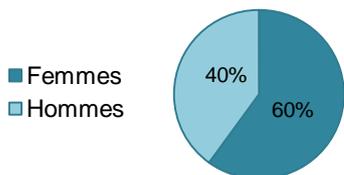
**4% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

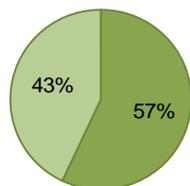
### Répartition par sexe

#### Canton de Magny le Désert



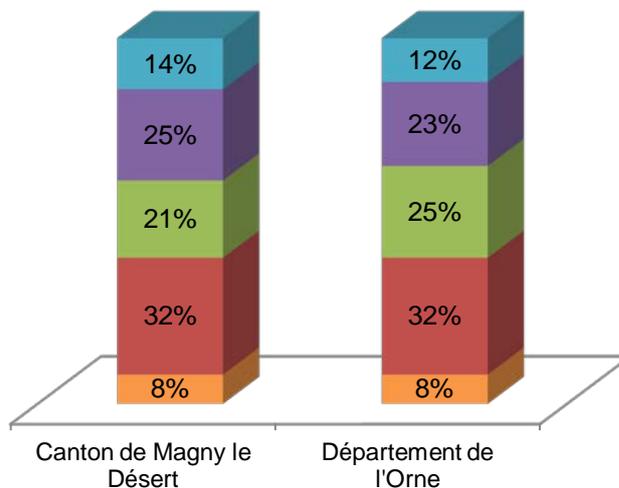
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

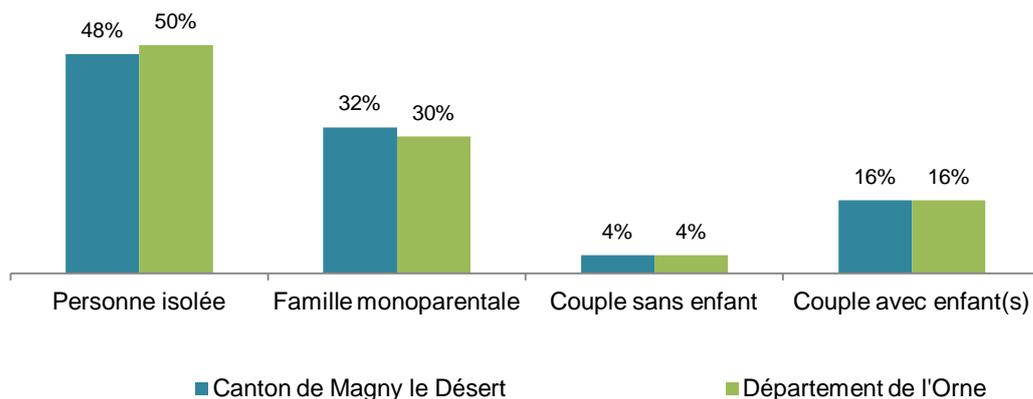
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

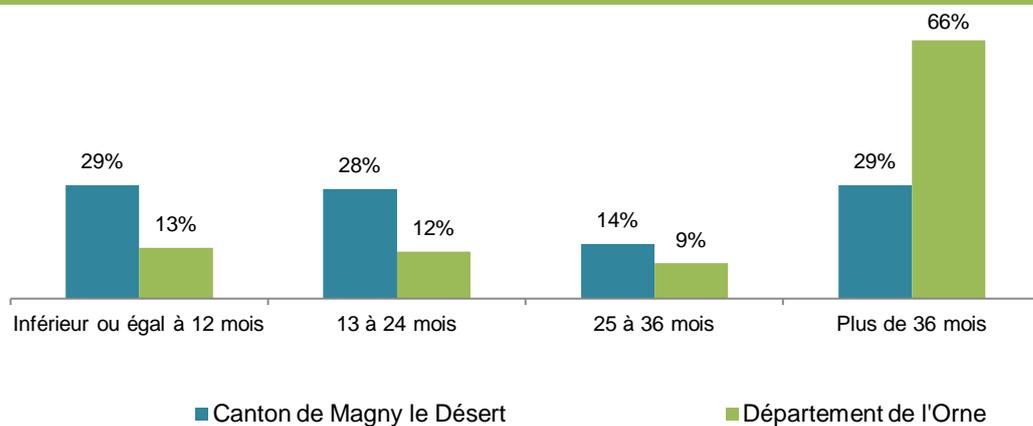
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

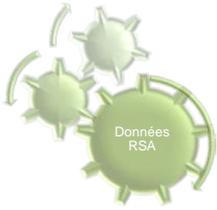
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





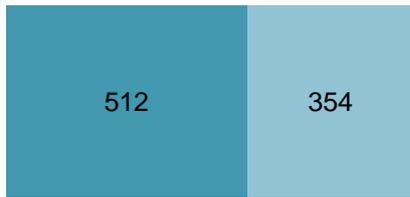
# CANTON DE MORTAGNE AU PERCHE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

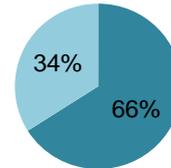
#### Canton de Mortagne au Perche



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

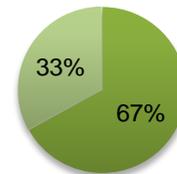
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de Mortagne au Perche



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

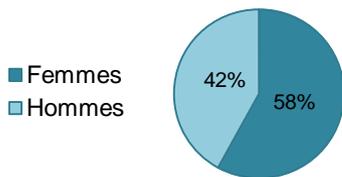
**6% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

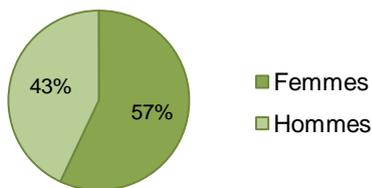
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Répartition par sexe

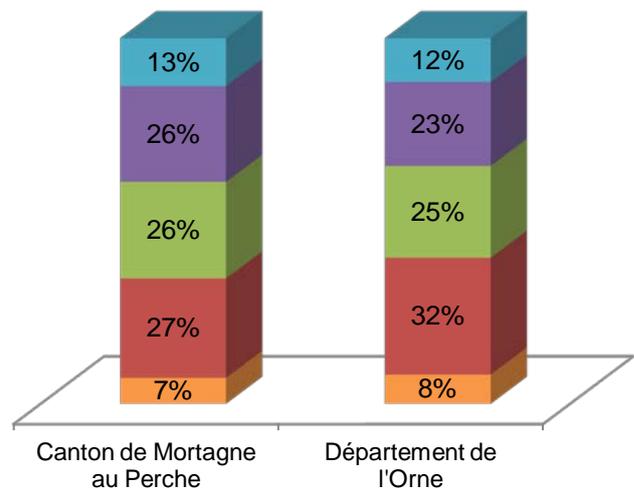
#### Canton de Mortagne au Perche



#### Département de l'Orne



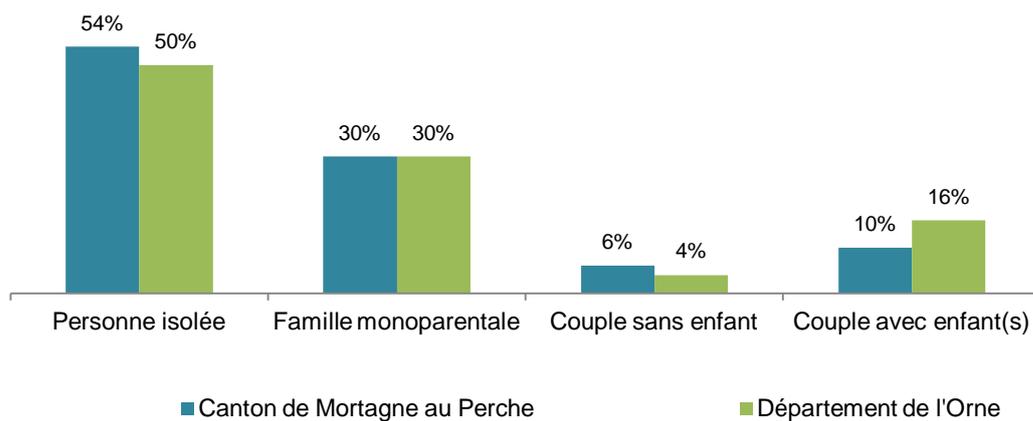
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

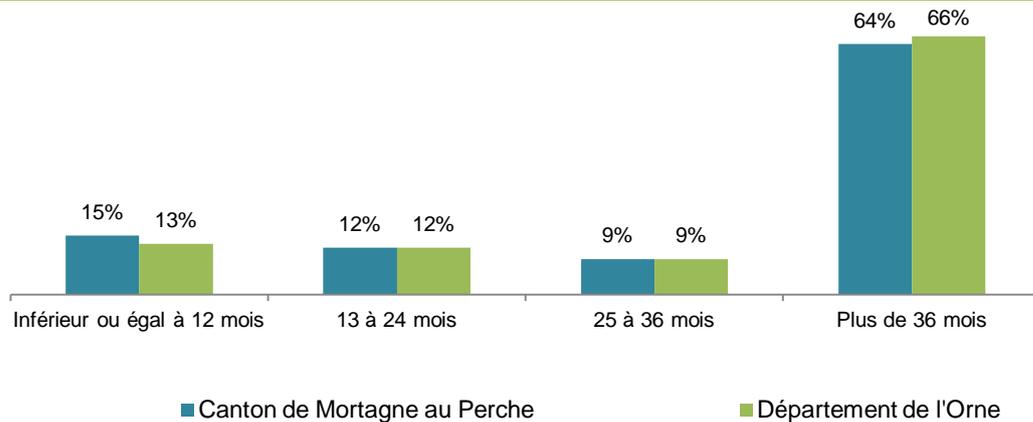
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

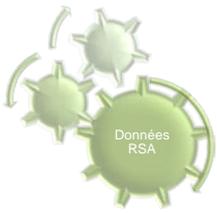
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





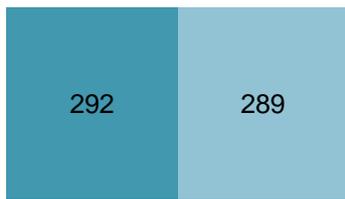
# CANTON DE RADON

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

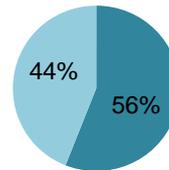
#### Canton de Radon



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

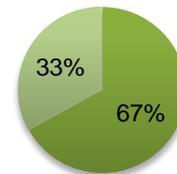
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de Radon



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

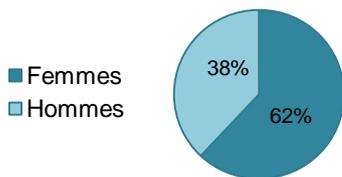
**4% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

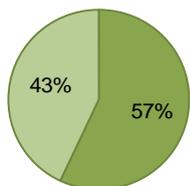
### Répartition par sexe

#### Canton de Radon



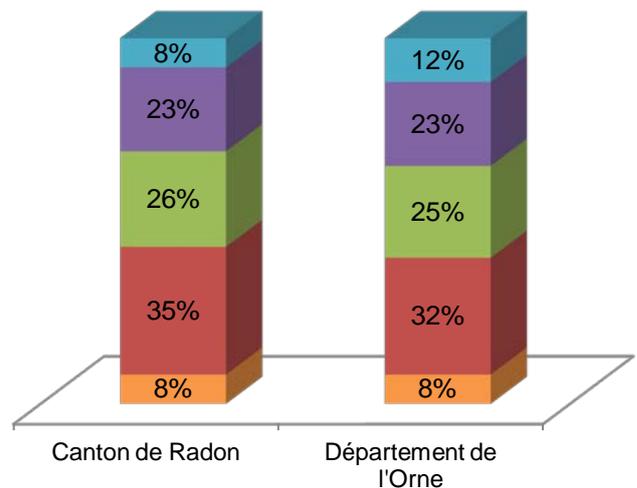
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

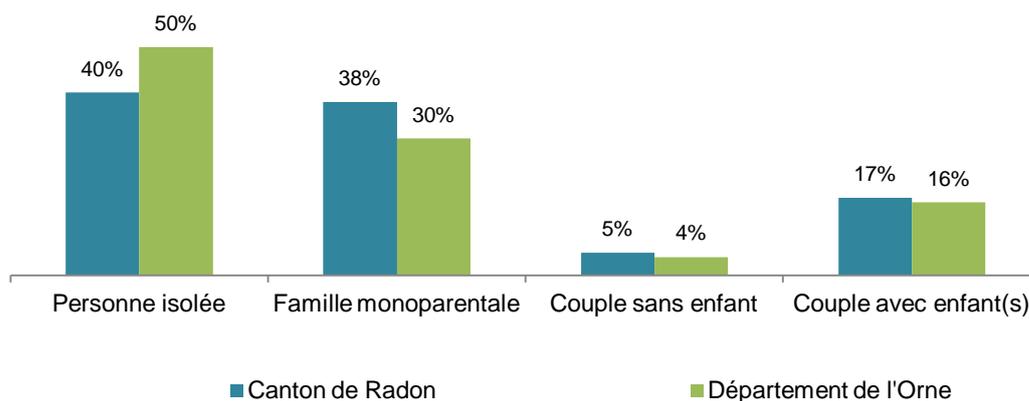
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

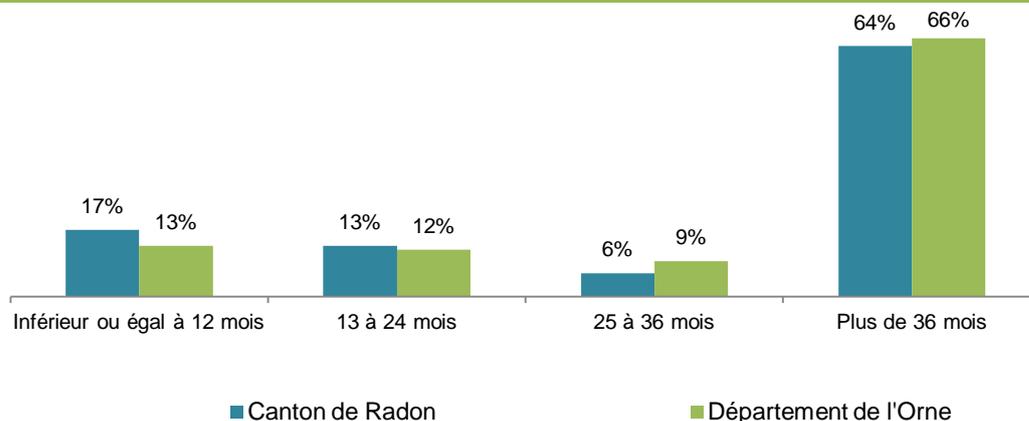
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

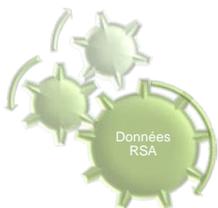
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





# CANTON DE RAI

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

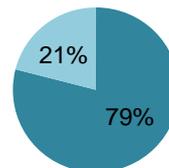
#### Canton de Rai



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

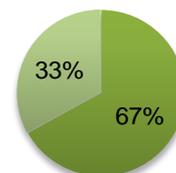
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de Rai

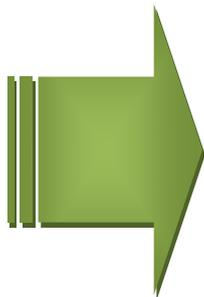


- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs



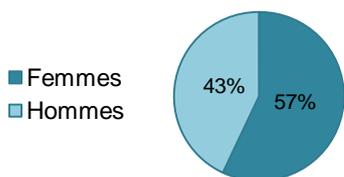
**7% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

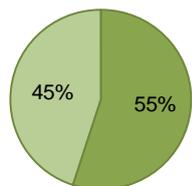
### Répartition par sexe

#### Canton de Rai



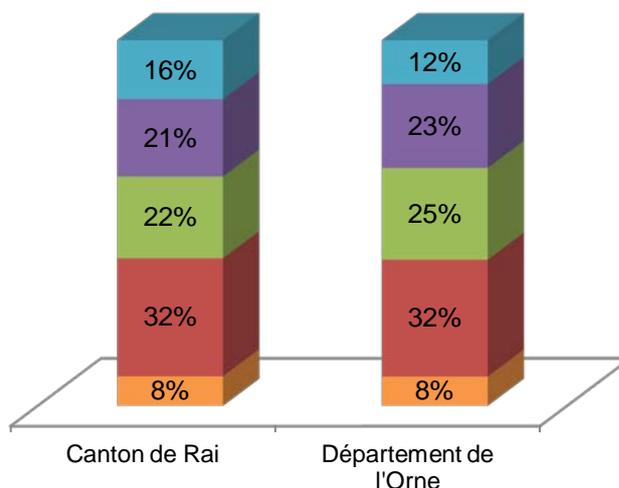
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

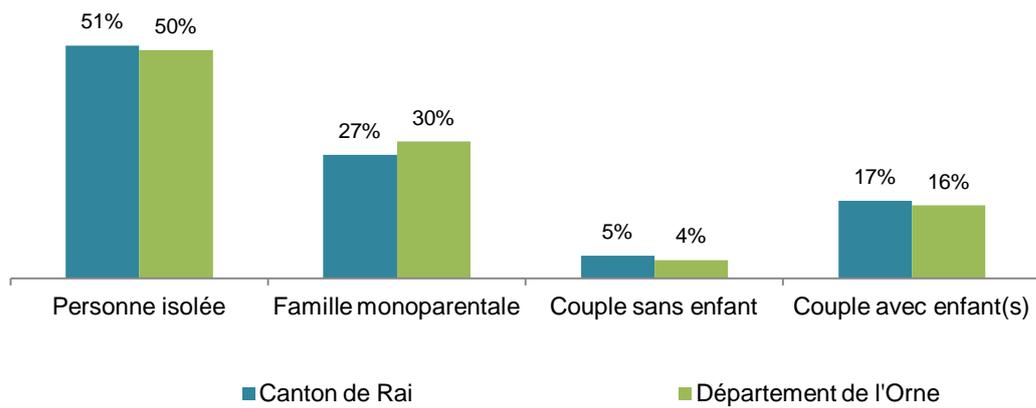
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

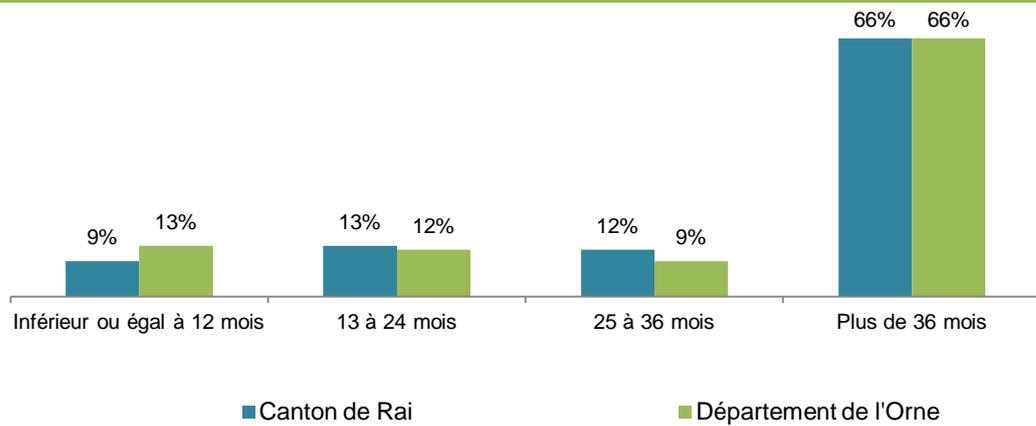
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

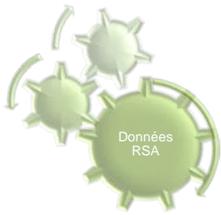
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





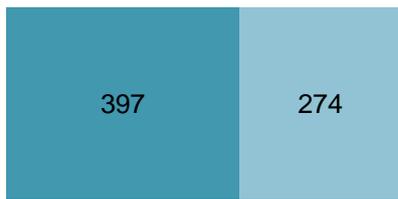
# CANTON DE SEES

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

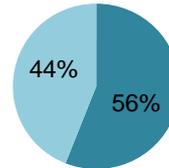
#### Canton de Sées



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

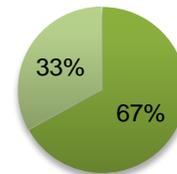
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de Sées



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

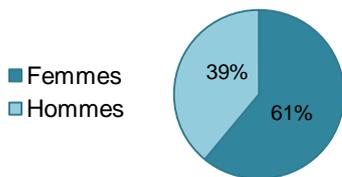
**6% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

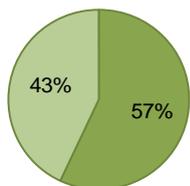
### Répartition par sexe

#### Canton de Sées



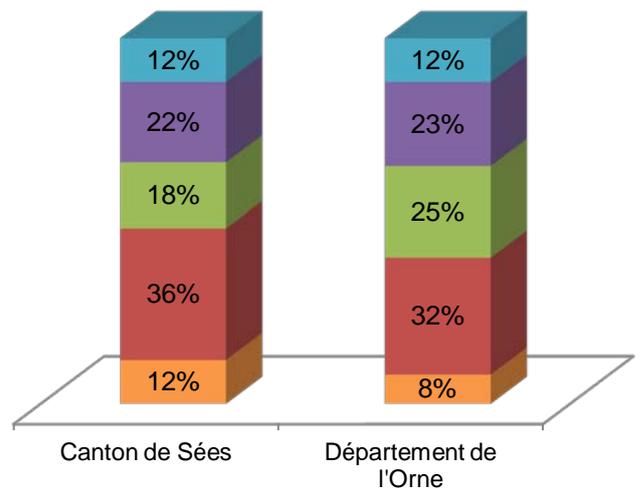
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

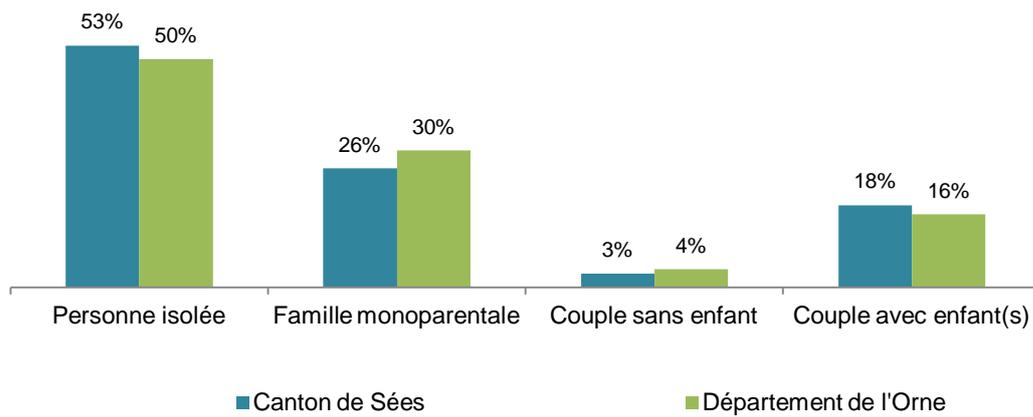
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

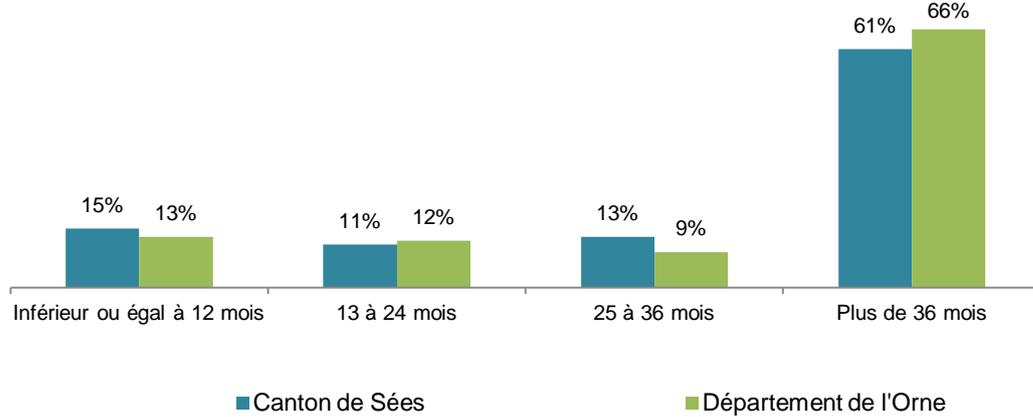
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

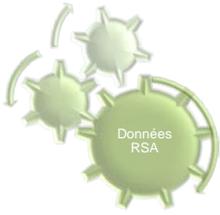
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



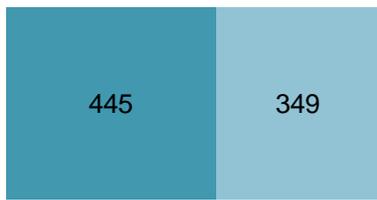


# CANTON DE TOUROUVRE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

Canton de Tourouvre

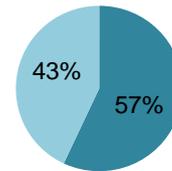


- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

**6% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

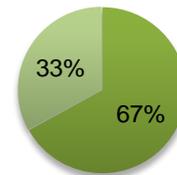
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Tourouvre



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne

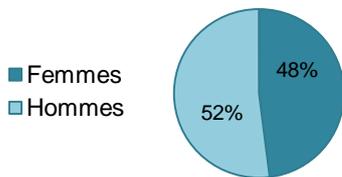


- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA (Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

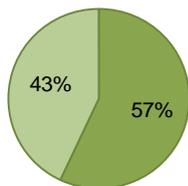
### Répartition par sexe

Canton de Tourouvre



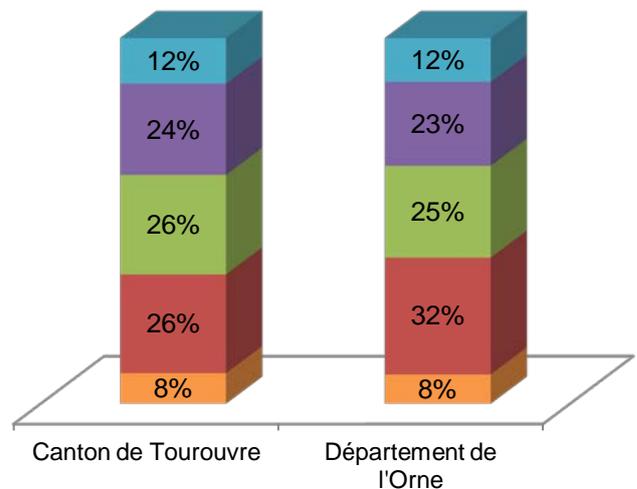
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

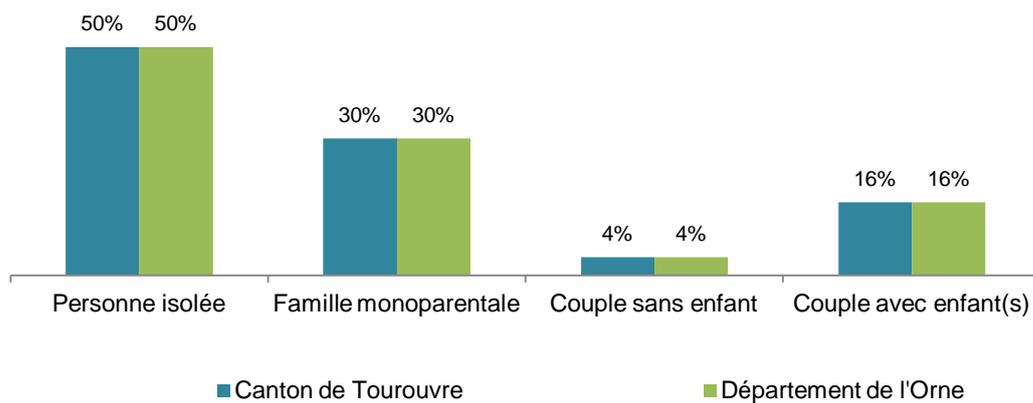
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

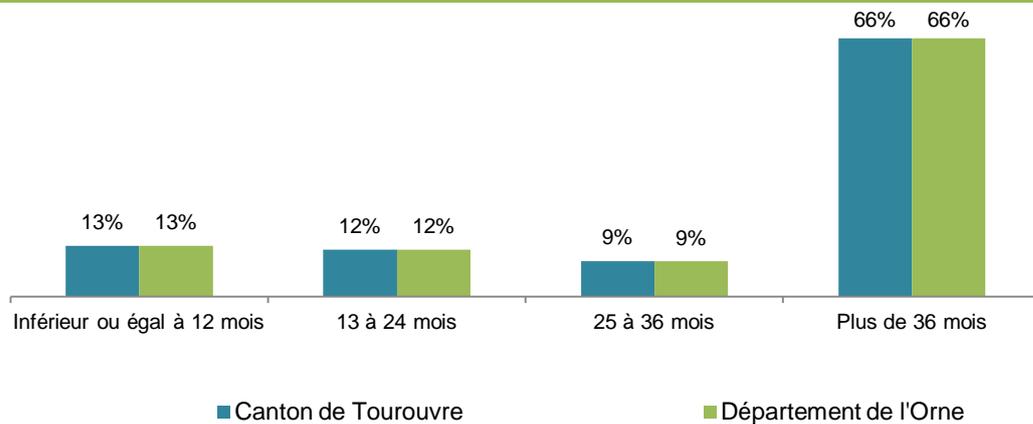
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

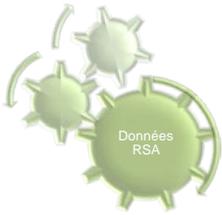
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)





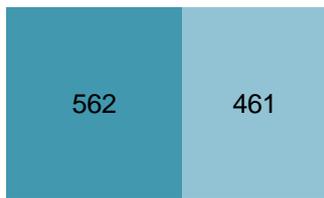
# CANTON DE VIMOUTIERS

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

### Personnes bénéficiaires du RSA

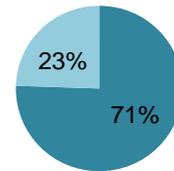
Canton de Vimoutiers



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

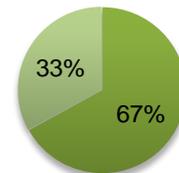
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Vimoutiers



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

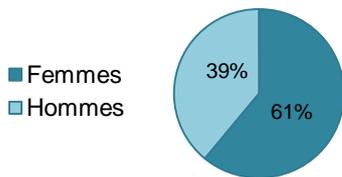
**9% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

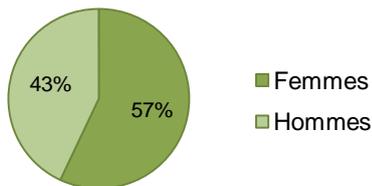
### Répartition par sexe

Canton de Vimoutiers



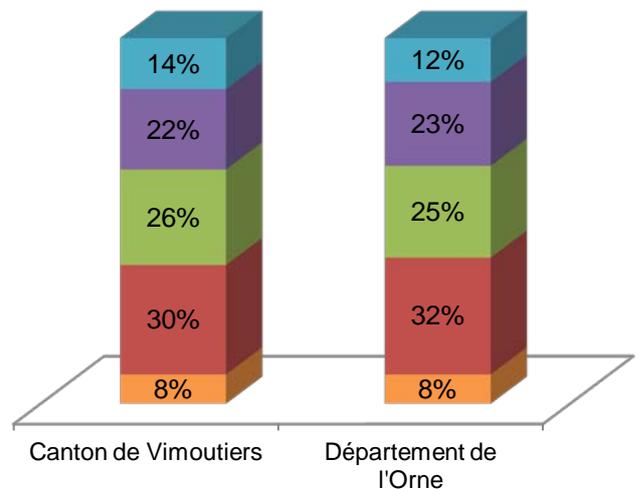
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

### Répartition par âge

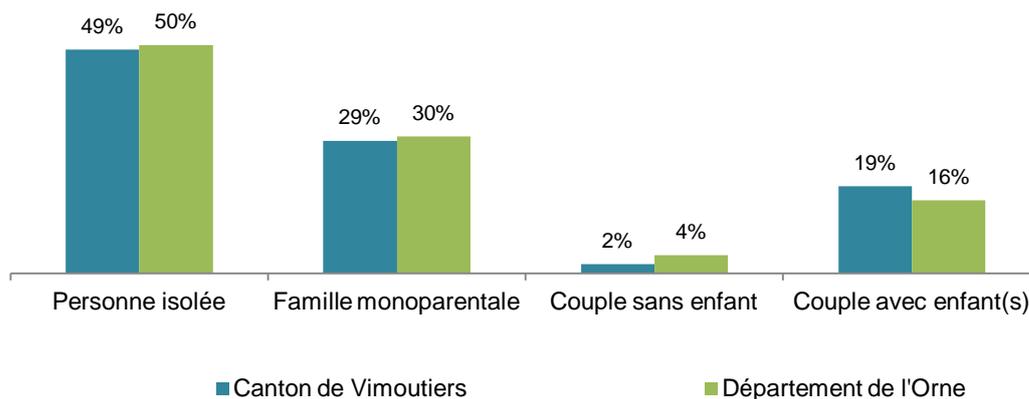


Canton de Vimoutiers      Département de l'Orne

- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

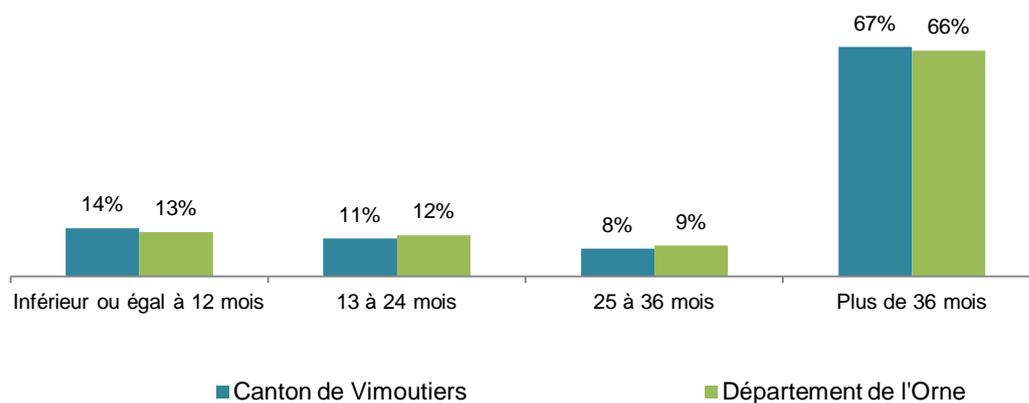
### Répartition par situation familiale des allocataires du RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA

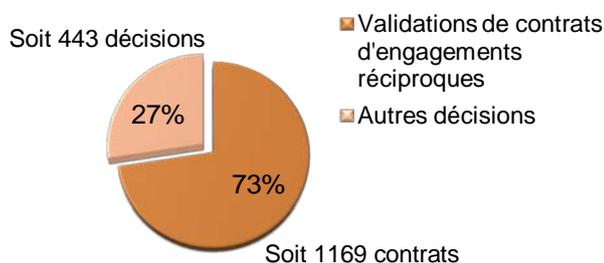
(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



### 1.3 L'activité de la commission RSA de Mortagne-au-Perche en 2015

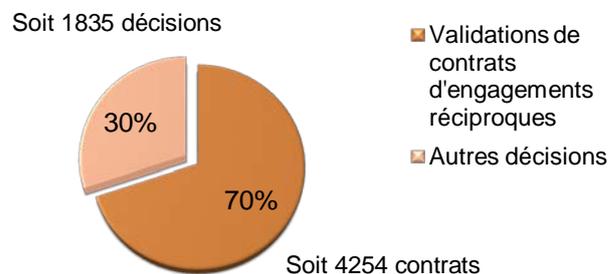
#### LES DECISIONS DE LA COMMISSION RSA DE MORTAGNE-AU-PERCHE

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)



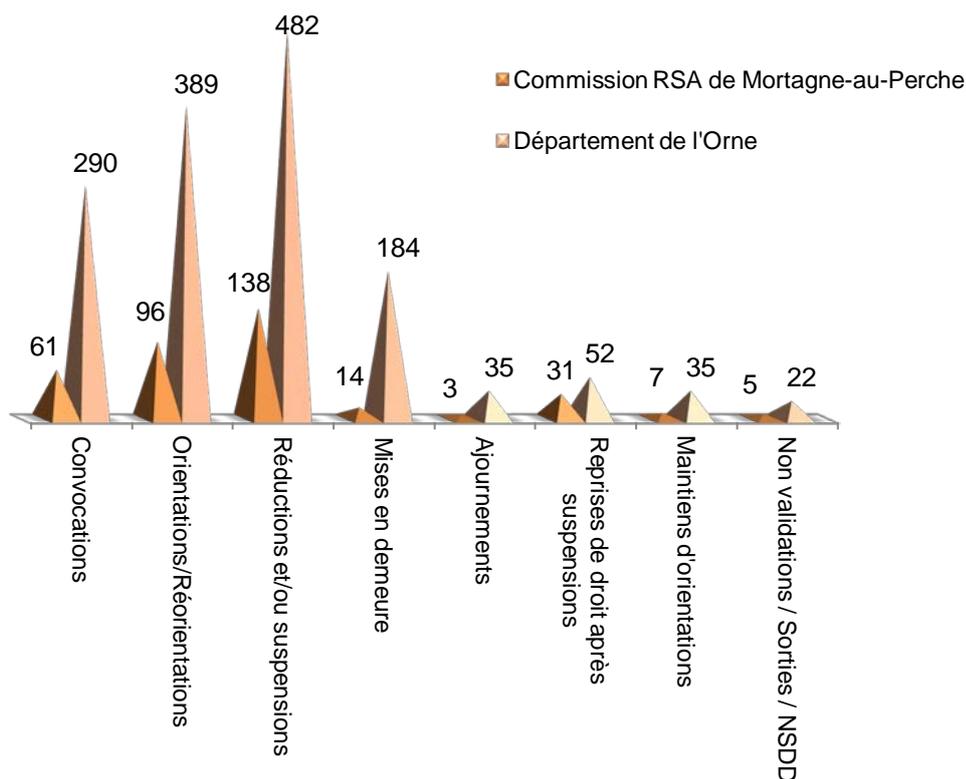
#### ENSEMBLE DES DECISIONS DES 4 COMMISSIONS RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)



#### DETAIL DES « AUTRES DECISIONS » DES COMMISSIONS RSA

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)



#### En résumé :

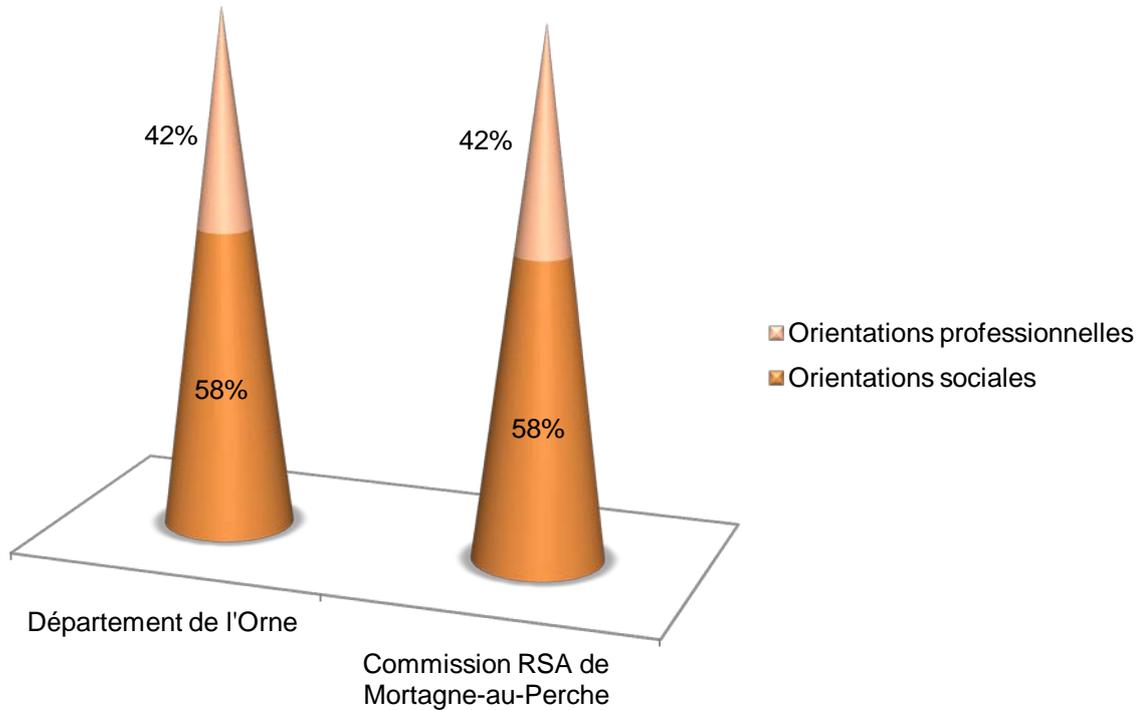
En 2015, la commission RSA de Mortagne-au-Perche a étudié **1612** dossiers, 73% d'entre eux étaient des contrats validés. Ainsi 27% des situations ont donné lieu à une autre décision que la validation du contrat soit une convocation, une réduction, une suspension du RSA, un ajournement, etc.

## 2. L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SOUMISES AUX DROITS ET DEVOIRS

### 2.1 L'orientation des bénéficiaires RSA

#### ORIENTATION DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET/OU CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)



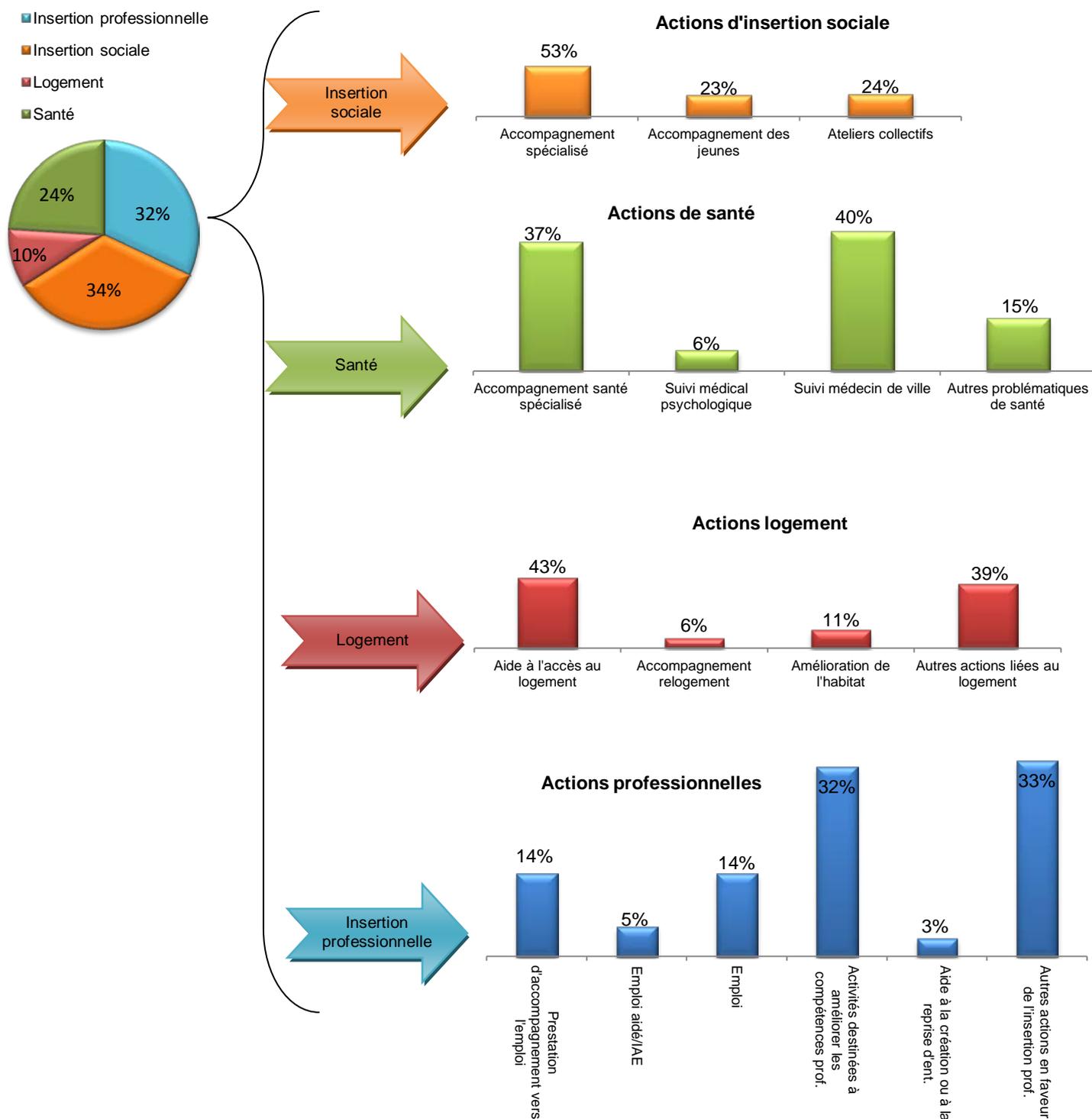
#### **En résumé :**

Sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche parmi les orientés, **58%** relèvent d'une orientation sociale et **42%** d'une orientation professionnelle.

## 2.2 Les personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises à droits et devoirs en orientation sociale

### 2.2.1 Les actions inscrites sur les contrats d'engagements réciproques

(Données à décembre 2015 - Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)



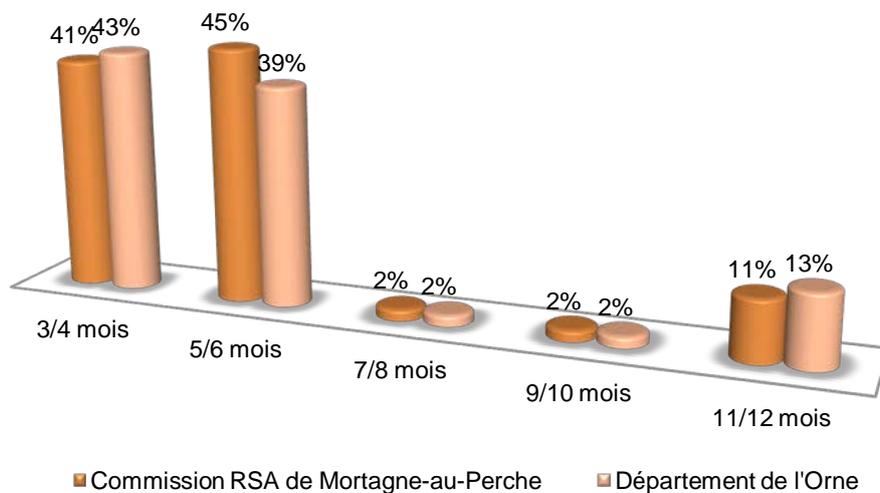
#### En résumé :

En 2015, sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche, **1612** contrats d'engagement réciproque ont été réalisés. Aussi, **2782 actions** ont été amorcées soit une moyenne de 1,7 action par contrat d'engagements réciproques.

De plus, il importe de mettre en lumière que 34% des bénéficiaires du RSA soumis à droits et devoirs en orientation sociale ont eu un accompagnement visant des actions d'insertion sociale.

## 2.2.2 La durée des contrats d'engagement réciproque

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)



### **En résumé :**

La durée des CER, bien que légèrement plus longue sur la commission de Mortagne, reste très courte.

Une augmentation de la durée des CER devra être recherchée.

### 2.2.3 Les référents RSA conventionnés sur la commission de Mortagne-au-Perche

Les CCAS et CIAS souhaitant accompagner les bénéficiaires du RSA dans le cadre de leur parcours d'insertion sociale doivent réaliser un conventionnement avec le Conseil départemental. Ainsi, deux conventions référent RSA ont été signées sur le territoire de la commission RSA de Mortagne-au-Perche en 2015 avec :

- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Pays de L'Aigle et de La Marche,
- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Mortagne-au-Perche.

Dans le cadre de ces conventions, les CCAS ou CIAS nomment un ou plusieurs référent(s) pour accompagner les allocataires du RSA ou conjoints et transmettent au Conseil départemental le nom du référent désigné pour chaque bénéficiaire.

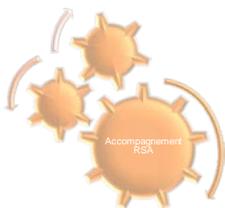
Le référent RSA est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire, il est garant de son parcours d'insertion en lien avec les partenaires.

Ses missions sont les suivantes :

- Evaluer la situation globale du bénéficiaire,
- Définir avec le bénéficiaire son projet d'insertion,
- Formaliser les étapes de sa mise en œuvre,
- Identifier les moyens et mobiliser les partenaires,
- Elaborer le Contrat d'Engagements Réciproques (CER) avec le bénéficiaire,
- Accompagner le bénéficiaire dans la réalisation du CER validé,
- Coordonner la mise en œuvre des différents aspects du CER,
- Développer des relais actifs avec les partenaires du dispositif,
- Veiller au respect des échéances des contrats successifs,
- Effectuer les renouvellements de CER sur la base du bilan du précédent contrat, de la situation au moment du renouvellement et des objectifs et moyens du contrat à venir,
- Alerter sur l'existence d'entraves à l'exécution du CER,
- Participer aux entretiens de suivis des bénéficiaires du RSA à l'entrée sur une action du programme local d'insertion, à mi-parcours et en fin d'action.

Par ailleurs, les CCAS ou CIAS conventionnés participent :

- à la mise en œuvre des objectifs stratégiques du programme départemental d'insertion et aux instances du programme local d'insertion et de Cohésion sociale,
- aux commissions RSA.



## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MORTAGNE-AU-PERCHE

4, route d'Alençon - 61400 - Mortagne-au-Perche - Tél. : 02.33.85.21.36

cias.bassindemortagne@orange.fr

### REFERENT SOCIAL RSA

Accompagnements 2015

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Mortagne-au-Perche a suivi en 2015 :  
- **34** personnes allocataires du RSA dont **26** étaient couvertes par un CER au 30 novembre 2015.

#### Nombre de contrats d'engagement réciproque réalisés en 2015

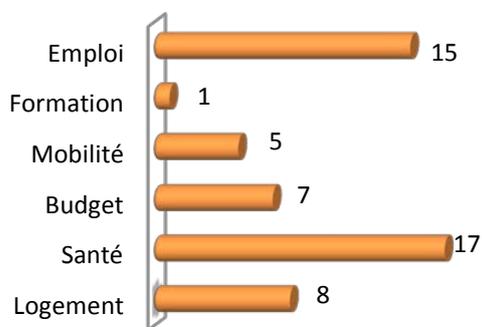
26 contrats ont été réalisés par le CIAS de Mortagne-au-Perche en 2015 dont :



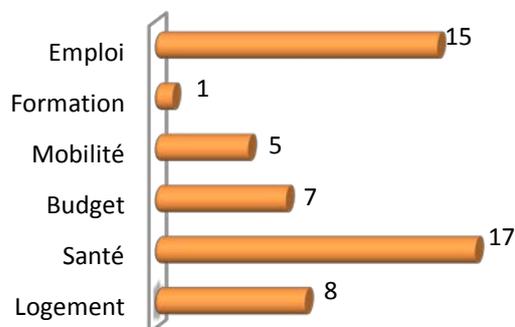
#### Nombre d'entretiens en 2015



#### Typologie des problématiques repérées



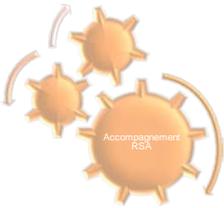
#### Démarches engagées dans le cadre du CER



#### Sorties de l'accompagnement RSA

4 personnes sont sorties de l'accompagnement RSA :



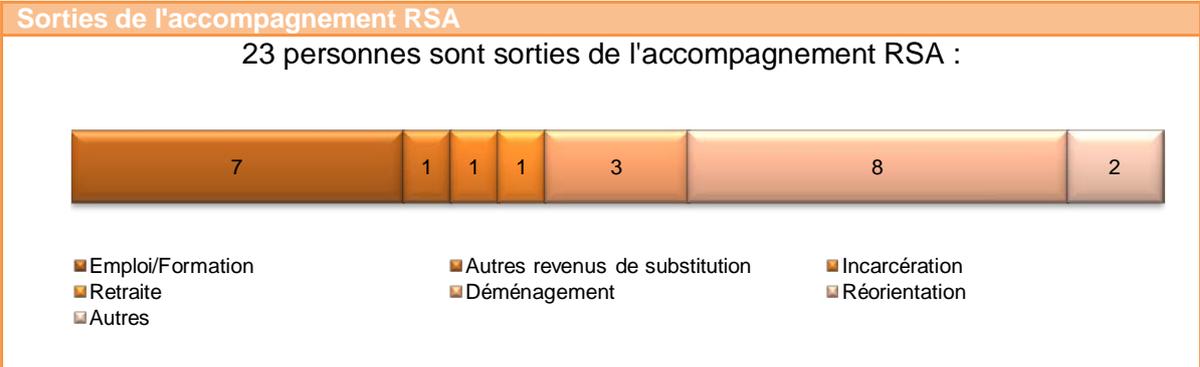
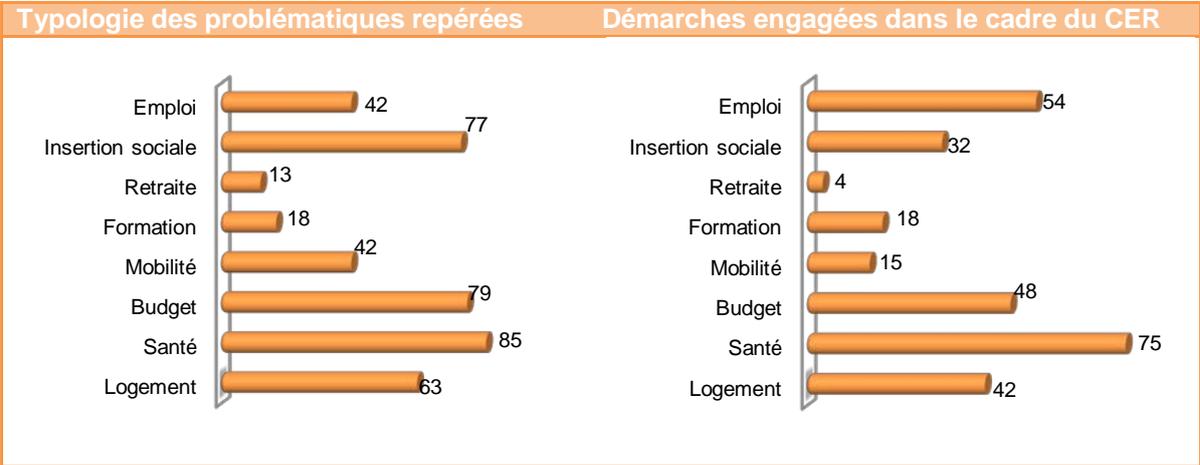
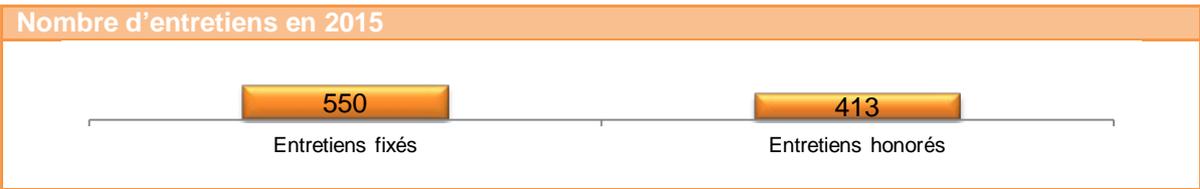
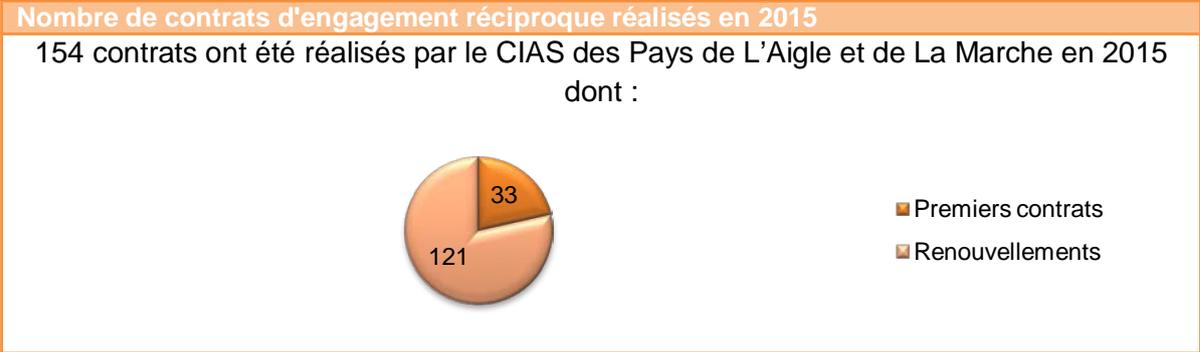


**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DES PAYS DE L'AIGLE ET DE LA MARCHE**  
5, place du parc - 61300 L'Aigle - Tél. : 02.33.34.70.86 - Fax : 02.33.84.50.49  
accueil.cias@paysdelaigle.fr

**REFERENT SOCIAL RSA**

**Accompagnements 2015**

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Pays de L'Aigle et de La Marche a suivi en 2015 :  
- **114** personnes allocataires du RSA dont **83** étaient couvertes par un CER au 30 novembre 2015.

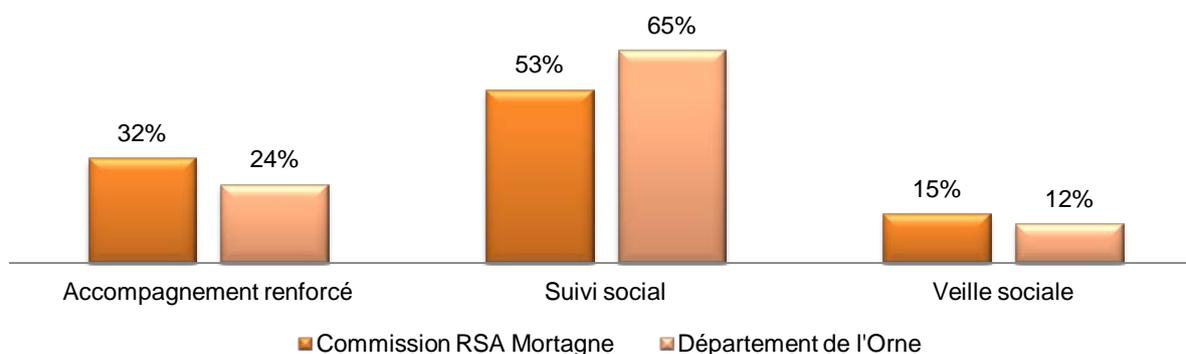


## 2.2.4 Application du guide "Droit à l'accompagnement et à la contractualisation" dans les Contrats d'Engagements Réciproques (CER)

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)

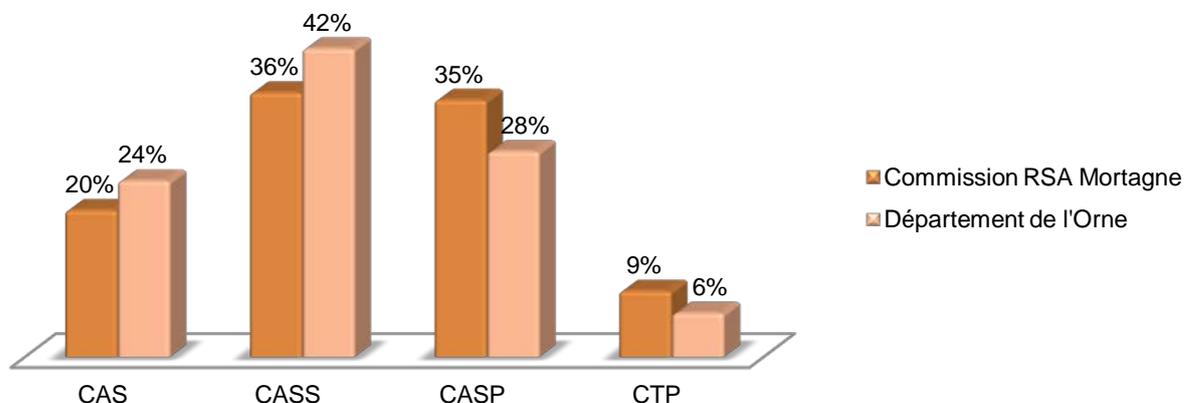
Les données ci-dessous portent sur une partie des CER signés au cours de l'année 2015 : **1066** contrats d'engagements réciproque ornais dont **477** contrats d'engagement réciproque pour les données de la commission RSA de Mortagne-au-Perche.

### METHODE D'INTERVENTION DANS LES CER



- *Accompagnement renforcé* : accompagnement soutenu visant à la résolution des difficultés repérées  
 - *Suivi social* : maintien des droits sociaux ouverts, en veillant à l'évolution des accompagnements spécialisés et répondant aux problématiques périphériques  
 - *Veille sociale* : réponse aux demandes ponctuelles et prévention de toute dégradation de la situation

### TYPES DE CONTRAT D'ENGAGEMENT RECIPROQUE



- *Contrat d'Accompagnement Social (CAS)* : peu de difficultés sociales/santé et pas de projet d'insertion professionnelle  
 - *Contrat d'Accompagnement Social et Santé (CASS)* : grosses difficultés sociales/santé empêchant une démarche d'insertion professionnelle  
 - *Contrat d'Accompagnement Socioprofessionnel (CASP)* : difficultés sociales/santé et démarches d'insertion professionnelle  
 - *Contrat de Transition Professionnelle (CTP)* : sans problématiques sociales particulières et démarches d'insertion professionnelle

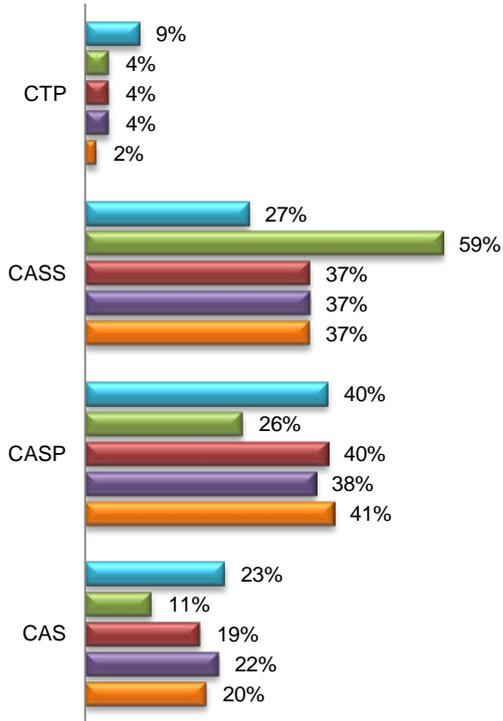
#### **En résumé :**

En 2015, sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche, la méthode d'intervention est majoritairement du suivi social.

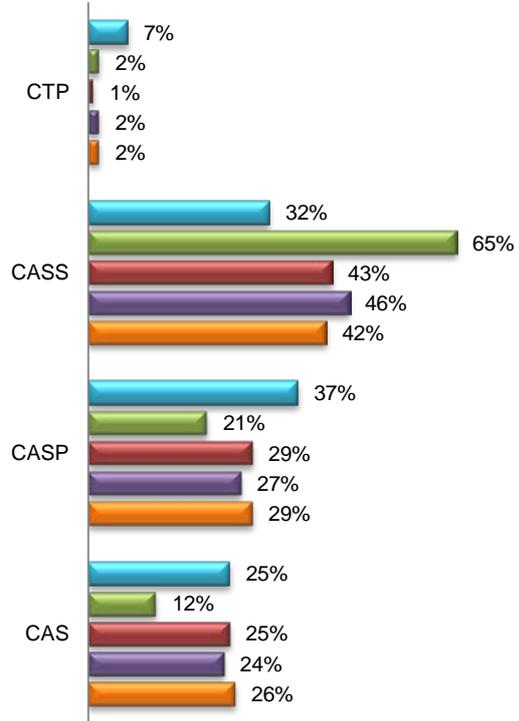
Les contrat de transition professionnelle (CTP) sont très peu utilisés, 9% des CER sur la commission RSA de Mortagne, à contrario des contrat d'accompagnement social et santé (CASS).

## PROBLEMATIQUES PAR TYPE DE CONTRAT D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES

### COMMISSION RSA DE MORTAGNE



### DEPARTEMENT DE L'ORNE

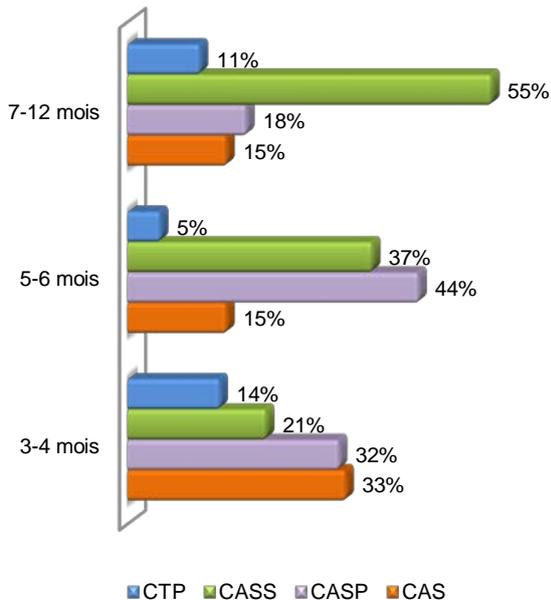


■ Problématiques d'insertion professionnelle  
■ Problématiques de santé  
■ Problématiques de logement

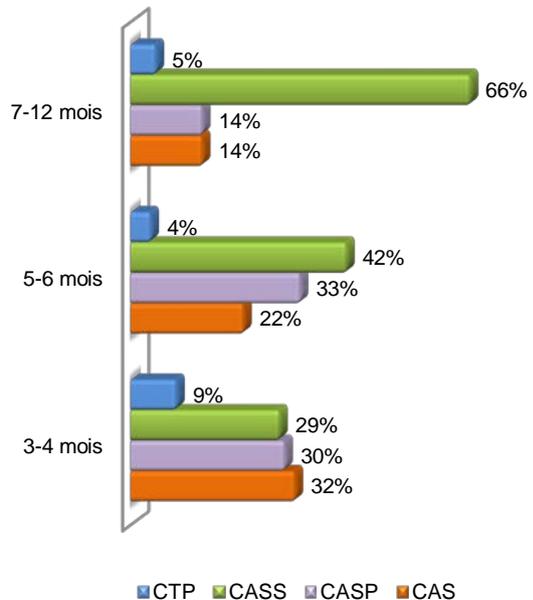
■ Problématiques de mobilité  
■ Problématiques d'insertion sociale

## DUREE SELON LE TYPE DE CER

### COMMISSION RSA DE MORTAGNE



### DEPARTEMENT DE L'ORNE



■ CTP ■ CASS ■ CASP ■ CAS

■ CTP ■ CASS ■ CASP ■ CAS

**En résumé :**

En 2015, sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche, la problématique santé est majeure et bien représentative du contrat d'accompagnement social et santé (CASS), soit 59%.

Les CER de 7 à 12 mois sont principalement des contrats d'accompagnement social et santé et 76% des contrats d'accompagnement socioprofessionnel (CASP) ont des durées égales ou inférieures à 6 mois.

### 2.3 Les personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises aux droits et devoirs en orientation professionnelle

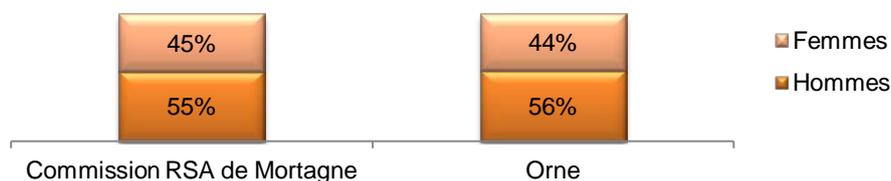
(Données 28 janvier 2016 - Source : Pôle emploi)

Au 28 janvier 2016, **696** personnes bénéficiaires du RSA, (responsables du dossier et conjoints) soumises à droits et devoirs, étaient inscrites à Pôle emploi sur le territoire de la commission RSA de Mortagne-au-Perche.

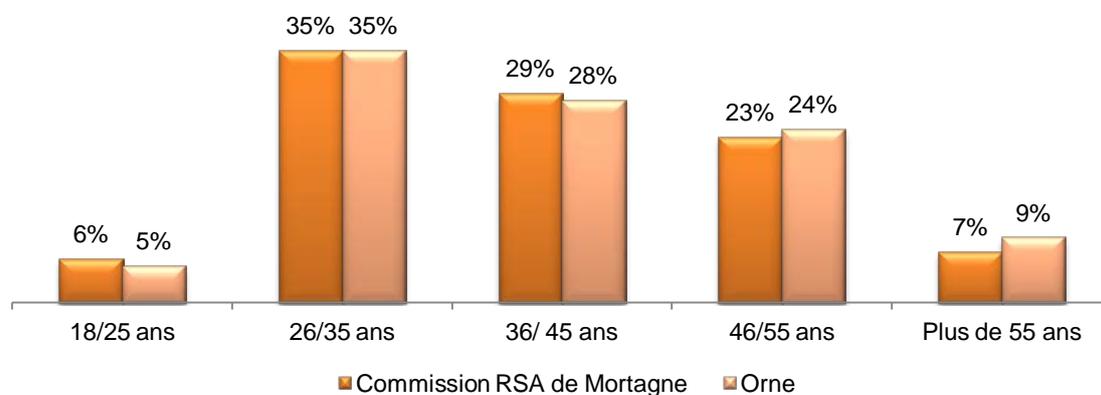
Cependant, il faut préciser que les personnes inscrites ne sont pas nécessairement orientées sur le volet professionnel : des personnes orientées vers le champ social peuvent être inscrites à Pôle emploi dans le cadre de leur insertion socio professionnelle.

On compte donc, pour le territoire de la commission RSA de Mortagne-au-Perche, **329** personnes bénéficiaires du RSA (responsables du dossier et conjoints) soumises à droits et devoirs, orientées sur le volet professionnel et inscrites à Pôle emploi. Les données suivantes sont calculées uniquement sur les situations de ces personnes.

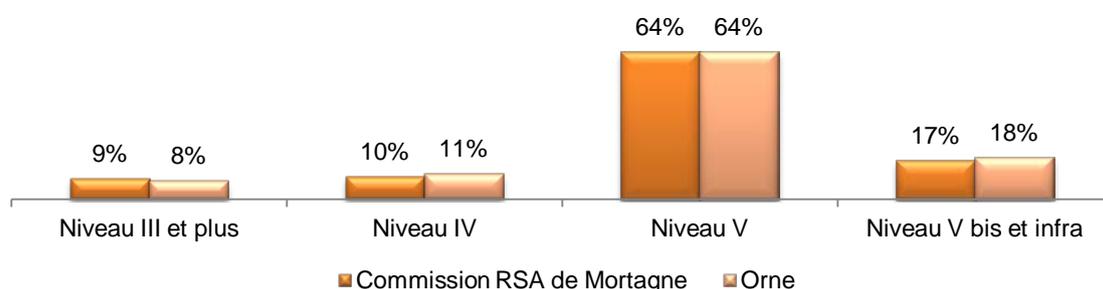
#### REPARTITION PAR SEXE DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL



#### REPARTITION PAR AGE DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL

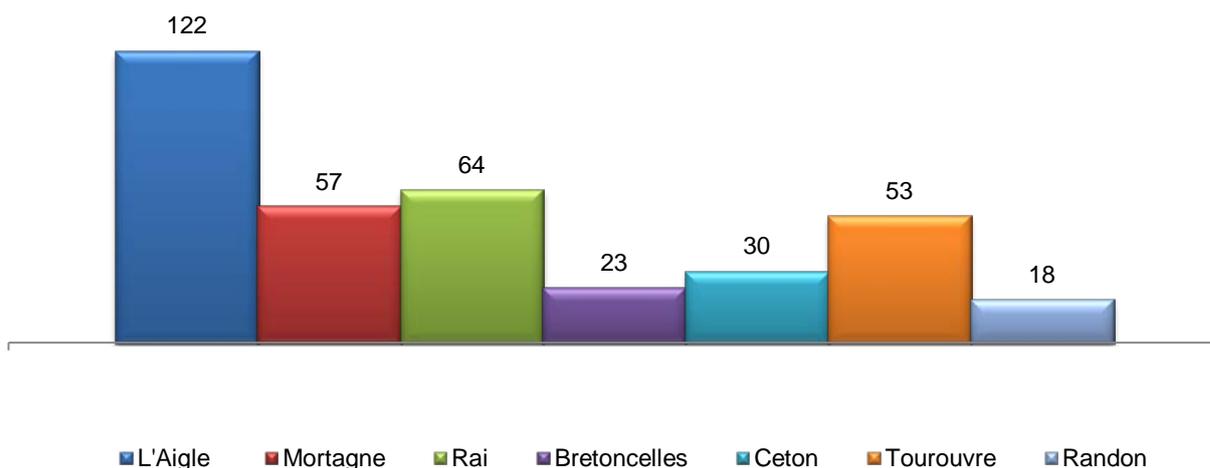


**NIVEAU DE FORMATION DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL**



- Niveau III et plus : Bac + 2 et plus
- Niveau IV : Baccalauréat ou équivalent
- Niveau V : Brevet des collèges, BEP, CAP validé
- Niveau V bis et infra : Brevet des collèges, BEP, CAP non validés, Fin de scolarité obligatoire

**REPARTITION PAR CANTON DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL**

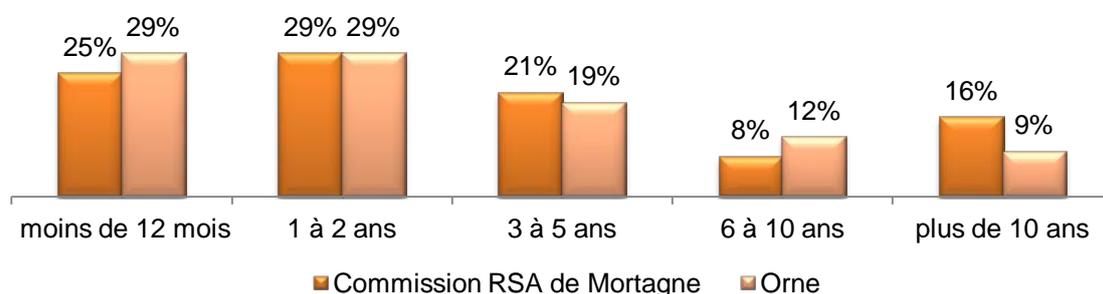


**En résumé :**

On constate que la part des hommes allocataires du RSA soumis à droits et devoirs orientés vers un accompagnement professionnel, et inscrits à Pôle emploi, est supérieure à celle des femmes.

Aussi, nous remarquons que la majorité des bénéficiaires ont entre 26 et 35 ans et que le niveau de formation reste faible.

**LA DUREE D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SUR LE METIER VISE DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL**



**En résumé :**

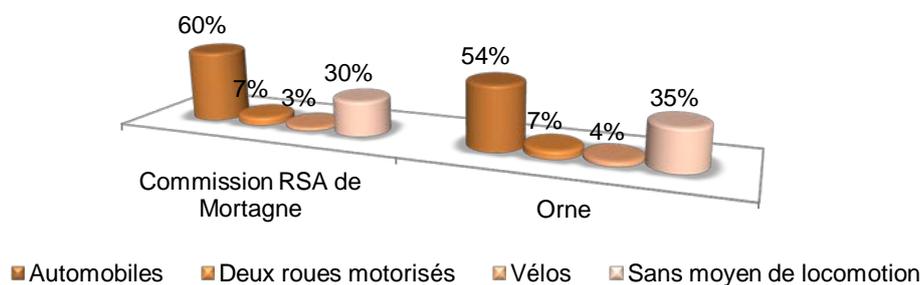
L'expérience professionnelle des personnes sur le métier visé est faible : 54% des bénéficiaires ont moins de trois ans d'expérience dans le métier qu'ils recherchent.

**LA MOBILITE DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL**

**LE PERMIS B**



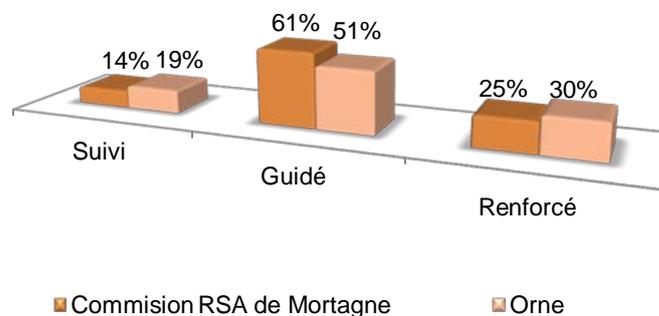
**MOYEN DE LOCOMOTION**



**En résumé:**

Les bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs orientés professionnels du territoire de commission de Mortagne-au-Perche sont majoritairement titulaires du permis B et équipés d'une automobile. La mobilité est en effet un frein travaillé tout au long du parcours, en amont de l'orientation professionnelle, vers une obtention, quand cela est possible, du permis B, première étape d'une insertion professionnelle sur des territoires ruraux.

**LES TYPES D'ACCOMPAGNEMENTS DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS)  
BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE  
VOLET PROFESSIONNEL**



- *Suivi* : s'adresse aux demandeurs d'emploi dont l'autonomie dans les recherches d'emploi est la plus grande
- *Guidé* : s'adresse aux demandeurs d'emploi qui nécessitent d'être appuyés par le conseiller référent
- *Renforcé* : s'adresse aux demandeurs d'emploi qui ont besoin d'être fortement accompagné

**En résumé :**

Sur le territoire de la commission RSA de Mortagne-au-Perche, les bénéficiaires du RSA soumis à droits et devoirs, orientés sur le volet professionnel et inscrits à Pôle emploi ont un type d'accompagnement principalement dit "Guidé". On peut donc en conclure qu'ils ont un lien régulier avec les conseillers Pôle emploi.

## II. LES DISPOSITIFS D'INSERTION

### 1. LES PARTICIPANTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL D'INSERTION ET DE COHESION SOCIALE

Les actions d'insertion s'adressent en priorité aux personnes allocataires du RSA et à leurs conjoints soumis à l'obligation d'insertion et inscrits dans une démarche d'insertion formalisée dans le cadre d'un P.P.A.E ou d'un contrat d'engagements réciproques.

Les actions du programme local d'insertion et de cohésion sociale s'inscrivent en amont des actions de droit commun. Elles doivent être un levier pour permettre aux personnes souvent peu autonomes ou avec des niveaux de formation et de qualification trop faibles d'accéder aux dispositifs existants.

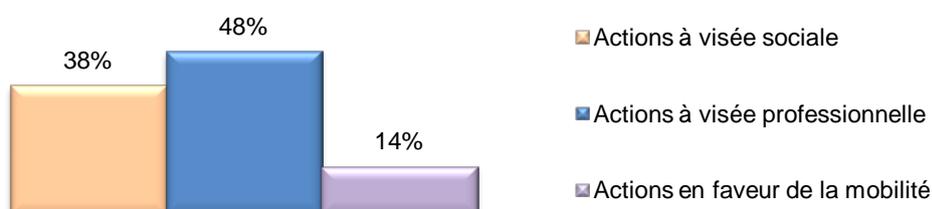
#### Nombre de personnes concernées par les actions du Programme local d'insertion en 2015

Au 30 novembre 2015, **304 mesures** du PLICS ont été mobilisées pour les bénéficiaires du RSA du territoire de commission RSA de Mortagne-au-Perche.

Cette mobilisation, nous montre l'intérêt du partenariat local dans la construction du programme local d'insertion et de cohésion sociale. En effet, on constate une forte mobilisation du dispositif local d'insertion due à l'implication importante du réseau partenarial et à la réponse que les actions développées dans le cadre du programme départemental d'insertion apportent aux problématiques travaillées avec les acteurs locaux. Les actions sont financées en réponse à des besoins diagnostiqués et elles sont réadaptées chaque année en fonction des constats dressés dans le cadre du suivi.

Ces actions s'adressent en grande majorité aux personnes ayant un faible niveau de formation, elles permettent notamment aux bénéficiaires du RSA, en grande difficulté, d'accéder aux actions de droit commun.

#### Répartition des actions du PLICS au 30 novembre 2015

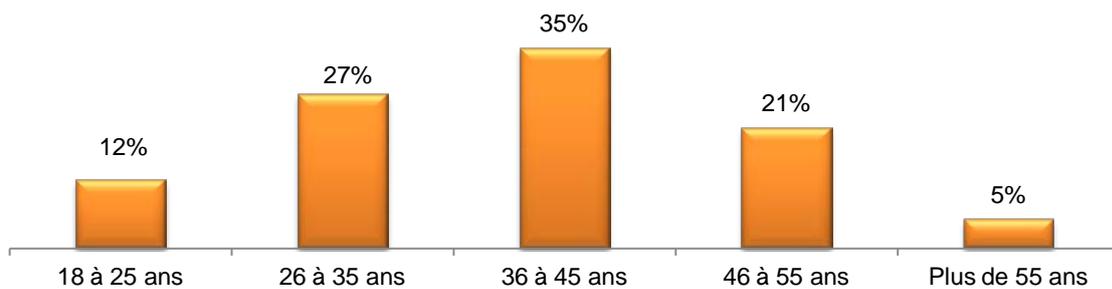


On constate que **48%** des actions, à destination du public, financées dans le cadre du PDI sont des actions à visée professionnelle.

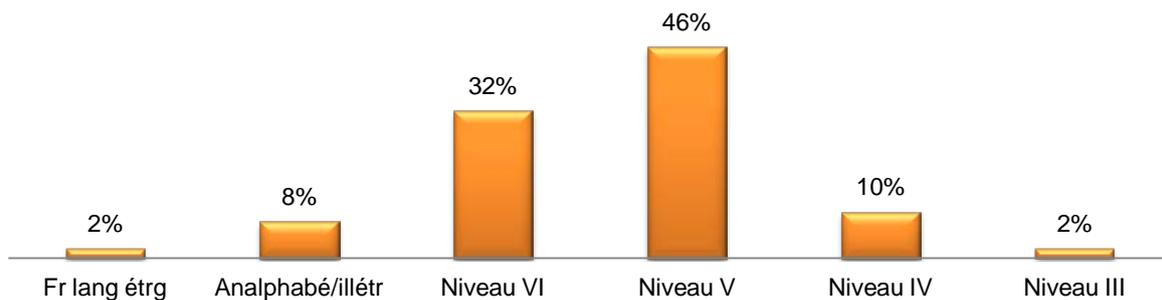
### Répartition par sexe au 30 novembre 2015



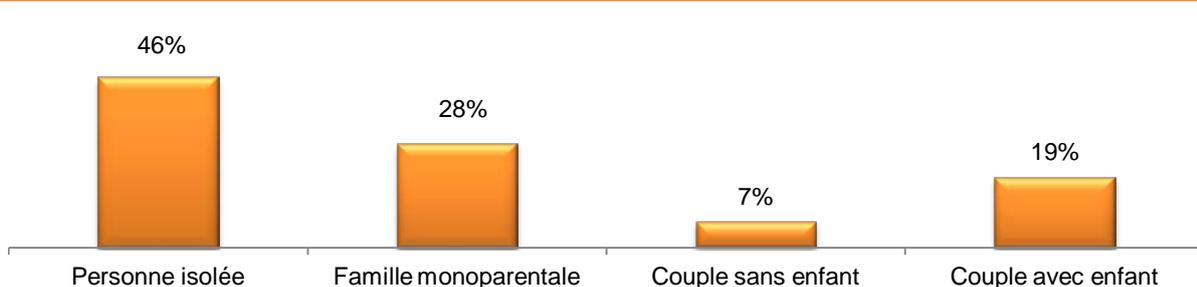
### Répartition par âge au 30 novembre 2015



### Niveau de formation au 30 novembre 2015



### Situation familiale au 30 novembre 2015



### En résumé :

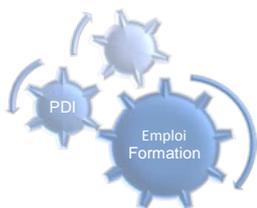
Le niveau de formation des personnes bénéficiaires du RSA, ayant suivi les actions d'insertion sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche, reste faible. **88%** ont un niveau égal ou inférieur à V.

**62%** des bénéficiaires RSA, qui ont participé aux actions d'insertion, ont entre 25 et 45 ans.

## 2. L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

### 2.1 L'ACCOMPAGNEMENT EN ATELIER DE FORMATION DE BASE

Structure	Action
<b>L'INFREP</b>	Accompagnement spécifique RSA au sein des Ateliers de Formation de Base



## INFREP

Rue Ferdinand de Boyères 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 02.33.85.31.20  
6 rue Paul Gilbert 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.24.02.06  
infrep61@infrep.org

### ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE RSA AU SEIN DES ATELIERS DE FORMATION DE BASE

Évaluation 2015

L'accompagnement spécifique au sein des Ateliers de Formation de Base permet aux personnes en difficulté de progresser dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture, des mathématiques, et de la communication. Il favorise le transfert des compétences acquises dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle. Les ateliers sont basés sur une alternance groupe/individu et adaptés selon la montée en compétence individuelle des bénéficiaires. Ces progressions amenant au groupe un nivellement vers le haut sont également prises en compte dans la proposition des modalités de formation. Aussi des scénarios pédagogiques sont utilisés afin de développer les apprentissages des bénéficiaires de manière ludique.

Pour cela différentes thématiques peuvent être abordées telles que :

- le budget et les documents administratifs dont la finalité est de travailler les mathématiques,
- le code de la route dont l'objectif est de travailler l'écrit.

S'ajoutent à ces supports des thèmes d'animations centrés sur le développement socioprofessionnel comme la citoyenneté, l'image de soi, la culture, l'emploi, l'opinion publique.

#### Indicateurs d'évaluation

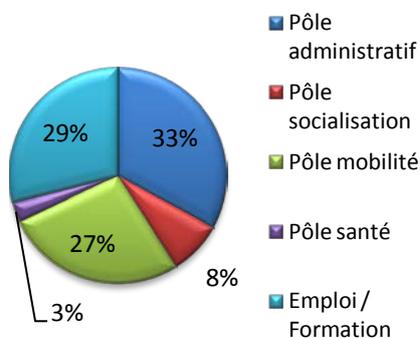
**38 personnes sont entrées sur l'action pour 20 conventionnés en 2015**

soit un **taux de participation de 190%**

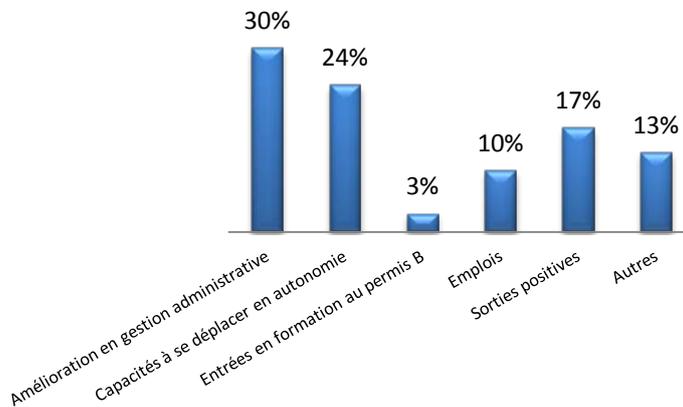
- 14 personnes ont abandonnées durant l'action soit **un taux d'abandon de 37%**

- 14 personnes ont terminées l'action soit **37%**

#### Situation des personnes à la sortie de l'action

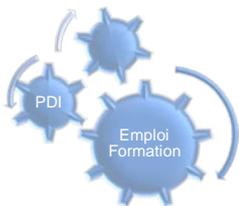


#### Evolution des parcours



#### A noter

- 55% du public accompagné sont des femmes,
- 40% des bénéficiaires ont entre 36 et 45 ans,
- 47% du public relève d'une famille monoparentale,
- 40% des bénéficiaires ont un niveau VI soit une sortie de l'enseignement après le collège.



## INFREP

Rue Ferdinand de Boyères 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 02.33.85.31.20  
6 rue Paul Gilbert 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.24.02.06  
infrep61@infrep.org

## ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE RSA AU SEIN DES ATELIERS DE FORMATIONS DE BASE

Fi  
ch  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

- Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en situation d'illettrisme afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.
- Accompagner les bénéficiaires du RSA à travers une méthode basée sur une individualisation du parcours de la personne en fonction de ses objectifs.

### Publics

- **20** bénéficiaires du RSA soumis à droits et devoirs dont l'engagement sera valorisé dans le cadre d'un CER et/ou dans le parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).

### Organisation / Déroulement

L'action s'inscrit sur le territoire de Mortagne-au-Perche et sur celui de L'Aigle sur une durée d'un an. L'Accompagnement renforcé a pour objectifs :

Entrée dans l'accompagnement : recueil des premiers éléments de diagnostic de la situation, faire adhérer la personne à la démarche, réaliser un positionnement de la personne - Durée : 1h00 à 2h00. A la fin de l'entretien, un second rendez-vous sera programmé – Rendez-vous au maximum tous les 15 jours, au minimum tous les mois. Les objectifs généraux et opérationnels seront formalisés sous forme de Contrat d'Objectifs.

Parcours dans l'accompagnement : le formateur met tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'évaluation de l'évolution de la situation de la personne et le suivi des objectifs seront réalisés régulièrement.

Sortie de l'accompagnement : à la sortie du Programme de Formation de Base, y compris lorsque celle-ci se produit avant l'échéance prévue, un bilan global de la situation de la personne est effectué. Un suivi à trois mois et à six mois sera réalisé afin d'obtenir des informations sur leur situation.

### Moyens humains et matériels

- Une salle, un lieu ressource, téléphone, téléviseur, magnétoscope, DVD, photocopieur, ordinateurs en réseau avec imprimante, connexion internet.
- Une équipe pédagogique de 4 personnes soit 1 référent et 1 formatrice par territoire.

### Partenaires associés au projet

Missions Locales, Pôle Emploi, CAP Emploi, CD 61, CIAS, CAF, centres de formation, ACI Développement, ETS, CIDDF, Organismes « relais » concernant l'accompagnement sur le plan social et/ou professionnels.

Organismes logeurs : AOLTJ, OPHLM, Centre d'Information et d'Orientation, PI, CMP, IME, ESAT de Mortagne, Rémalard, et L'Aigle, Centre d'accueil spécialisé et Institut Médico-Educatif, IRSA.

### Indicateurs d'évaluation

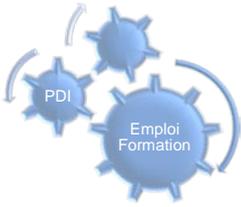
- Nombre de professionnels participant à une formation médiateur en illettrisme,
- Nombre de bénéficiaires du RSA participant à l'accompagnement spécifique,
- Nombre d'abandons, nombre d'entretiens tripartites avec le référent,
- Nombre de Certificats de Formation Générale, de Certificats Naviguer sur Internet ou autres certificats diplômes ou titres obtenus,
- Progression pédagogique des participants,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

### Perspectives 2016

- Se rapprocher des partenaires locaux pour mieux connaître les autres dispositifs afin de les faire intervenir durant l'action et faciliter les suites de parcours,
- Participer à des actions extérieures au centre de formation.

## 2.2 L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Structures	Actions
<b>L'IRFA</b>	Primo Professionnelle
<b>L'IRFA</b>	Accompagnement vers l'emploi (AVE)



## IRFA Normandie Maine

Rue Ferdinand de Boyères 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 02.33.85.36.40  
6 rue Paul Gilbert 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.28.03.30

### PASSERELLE VERS L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Évaluation 2015

La prestation Passerelle vers l'insertion professionnelle est réalisée dans le cadre d'un marché public conclu pour la période d'avril 2012 à avril 2015. Le prestataire retenu sur le territoire de commission de Mortagne-au-Perche est l'IRFA.

L'évaluation ci-dessous porte sur les entrées entre avril 2012 et décembre 2015.

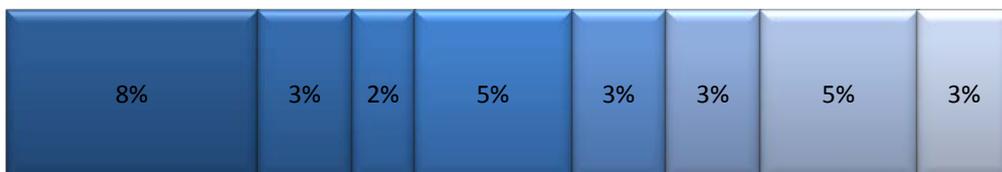
#### Taux de participation

89 bénéficiaires sont entrés sur l'action pour 81 prévus soit **un taux de participation de 110%**  
22 abandons durant cette période soit un taux d'abandon de 25%  
44 personnes ont fait au moins une immersion en entreprise soit **75%**

#### Résultats obtenus

##### Situation des personnes à la sortie de l'action

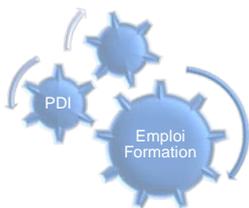
- CDD
- CDI
- Création d'entreprise
- Contrats aidés
- CESU
- Formations qualifiantes
- Permis de conduire
- Concours



**Soit un taux de sorties positives de 34%**

#### A noter

- 58% du public accueilli est féminin,
- 43% du public à moins de 35 ans,
- 55% des bénéficiaires sont des personnes isolées,
- 82% des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau 5,
- 52% des personnes ont un véhicule.



## IRFA Normandie Maine

Rue Ferdinand de Boyères 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 02.33.85.36.40  
6 rue Paul Gilbert 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.28.03.30

## PRIMO PROFESSIONNELLE

Fiche action 2016

### Objectifs de l'action

- Accéder à une action d'accompagnement vers l'emploi ou la formation,
- Aider la personnes à prendre conscience de ses difficultés et de ses compétences pour adapter son parcours,
- Valider ou invalider un projet professionnel.

### Publics

- Bénéficiaires du RSA soumis à droits et devoirs rencontrant des difficultés sociales et /ou professionnelles entravant dans un premier temps l'accès à un parcours d'insertion professionnelle,
- Les personnes sortant d'une «primo sociale».

### Organisation / Déroulement

- Alternance entre des temps collectifs et individuels sur la mobilisation, l'exploration, l'orientation, la validation du projet et les perspectives,
- Accompagnement individuel pour la découverte des organismes de formation et des dispositifs proposés (pré qualification, AFPA, REUSSIR...),
- Périodes d'immersions en entreprises.

### Moyens humains et matériels

Les moyens matériels de l'IRFA des sites de L'Aigle, de Mortagne-au-Perche et d'un site délocalisé, un référent de formation par site.

### Partenaires associés au projet

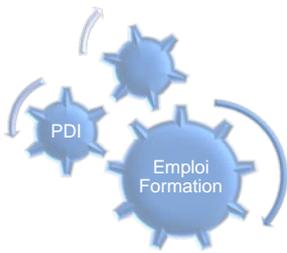
Référents sociaux et professionnels, partenaires de l'insertion du territoire.

### Indicateurs d'évaluation

- Rapport annuel qualitatif d'activité qui permet d'apprécier l'ensemble du service fait, notamment des éléments concernant l'évolution des personnes pendant l'accompagnement et les résultats en terme d'emploi,
- Evaluation des actions via le comité de suivi semestriel organisé par le prestataire en lien avec les référents sociaux et le Service de la Cohésion sociale du CD61,
- Tableaux de suivi mensuels à transmettre chaque mois.

### Perspectives 2016

- Mise en place du nouveau marché.



## IRFA Normandie Maine

19 rue des capucins - 61000 Alençon - Tel: 02.33.80.03.30 - Fax: 02.33.28.00.70

## ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI (AVE)

E  
V  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
5

La prestation AVE est réalisée dans le cadre d'un marché public conclu pour la période de janvier 2014 à décembre 2016. Le prestataire retenu sur le territoire de commission de Mortagne-au-Perche est l'IRFA.

L'évaluation ci-dessous porte sur les entrées entre janvier 2014 et décembre 2015.

### Taux d'utilisation

54 bénéficiaires sont entrés sur l'action pour 60 prévus soit  
**un taux de participation de 90%**  
11 abandons en cours d'action soit un taux d'abandon de 20%  
24 personnes ont terminé l'action en 2015

### Résultats obtenus

#### Situation des personnes à la sortie de l'action

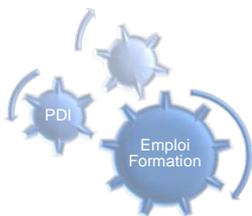
- Formation préqualifiante
- Contrats aidés secteur marchand
- CDDI
- CDD - de 6 mois
- Autres



**Soit un taux de sorties positives de 42%**

### A noter

- 56% du public accueilli est féminin,
- 54% des participants sont des personnes isolées,
- 60% du public est à plus de 35 ans,
- 76% des personnes ont un niveau  $\leq 5$ .



## IRFA Normandie Maine

19 rue des capucins - 61000 Alençon - Tel: 02.33.80.03.30 - Fax: 02.33.28.00.70

### ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI (AVE)

# Fiche action 2016

#### Objectifs de l'action

- Accompagnement professionnel renforcé ayant pour but d'aider les bénéficiaires du RSA à retrouver un emploi stable ou une formation qualifiante,
- Accompagnement complémentaire aux missions de droit commun.

#### Publics

L'action doit concerner **30 bénéficiaires** du RSA soumis aux droits et devoirs, engagés dans un parcours professionnel et en particulier ceux relevant d'une orientation professionnelle. Les demandeurs orientés ne devront pas présenter des freins périphériques entravant la recherche d'emploi.

#### Organisation / Déroulement

Phase 1 Diagnostic individuel et définition d'un plan d'action : durée de 4 à 6 semaines / 6 h d'entretien minimum,

Phase 2 Mise en place du plan d'action : validation d'un projet professionnel et stratégie de recherche d'emploi. Durée de 16 à 20 semaines incluant 4 à 6 semaines de stages en entreprises,

Phase 3 Maintien de la dynamique de recherche d'emploi : durée de 3 mois / 2 entretiens par mois au minimum,

Phase 4 Maintien dans l'emploi : durée de 2 à 3 mois / a minima 1 entretien employeur et salarié dans la semaine qui suit le recrutement, contacts bimensuels avec le salarié, contacts mensuels avec l'employeur.

#### Moyens humains et matériels

- 1 coordinateur, formateurs, 1 formateur psychologue, 1 référent dispositif, 1 responsable pédagogique,
- Moyens matériels nécessaires au déroulement de l'action.

#### Partenaires associés au projet

Référents sociaux et professionnels, partenaires de l'insertion, entreprises.

#### Indicateurs d'évaluation

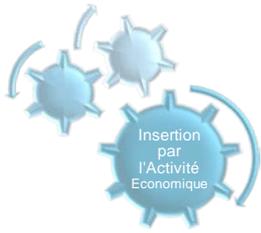
- Nombre de sorties positives :
  - Formation pré qualifiante ou qualifiante,
  - Emploi : CDI ou CDD de six mois et plus de droit commun ou contrats aidés en secteur marchand de 6 mois ou plus, création d'entreprise,
  - Adaptation à un poste : action de formation préalable au recrutement ou préparation opérationnelle à l'emploi.
- Tableau mensuel nominatif de suivi,
- Comité de suivi de l'action.

#### Perspectives 2016

- Fin du marché en 2016, bilan de l'action sur les 3 années,
- Evaluation des besoins par territoires pour la relance d'un nouveau marché.

## 2.3 LES ACTIONS DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Structures	Actions
<b>AAES</b>	Accompagnement socioprofessionnel
<b>CBE</b>	Ateliers et chantier d'insertion
<b>ACI Développement</b>	Ateliers et chantier d'insertion
<b>Essaimage</b>	Atelier et chantier d'insertion
<b>CRESCENDO</b>	Chargé de mission Clauses sociales
<b>ANDES</b>	Atelier et chantier d'insertion



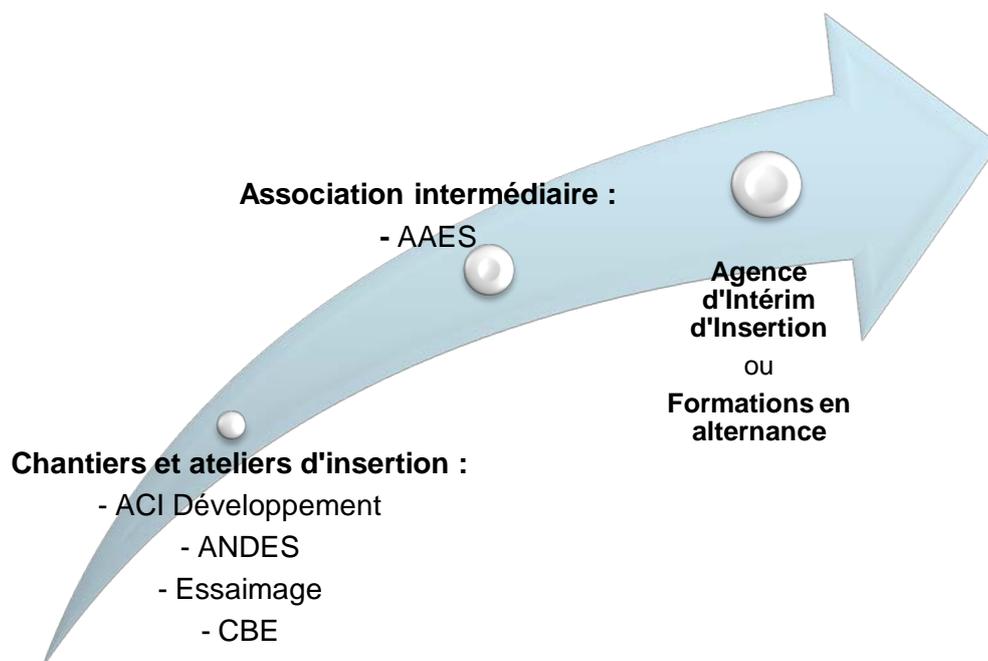
## L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

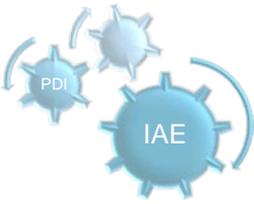
Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique est un réseau qui propose aux personnes en insertion une activité professionnelle ainsi qu'un accompagnement individualisé avec l'objectif d'un retour à l'emploi.

Le contrat de travail permet de reprendre une place dans la société et de retrouver des habitudes de vie nécessaires à une activité. Se lever le matin pour être à l'heure, savoir se comporter au sein d'un groupe, respecter les consignes, être attentif à sa tâche. A ce stade, l'accompagnement individualisé proposé par la structure tient une place importante dans la réussite du parcours de la personne. Il permet à la fois d'aider à la résolution des difficultés d'ordre de santé, d'accès au logement, financières, de mobilité et d'isolement qui restent souvent une réalité. A travers l'expérience d'une activité professionnelle et par la résolution des difficultés sociales, l'accompagnement sera ensuite centré sur la définition du projet professionnel ou de formation qui favorise une insertion professionnelle durable.

L'Insertion par l'Activité Economique représente 24 structures dans l'Orne : 13 ateliers et chantiers d'insertion, 5 associations intermédiaires, 5 entreprises d'insertion et 1 entreprise de travail temporaire d'insertion.

Le parcours au sein des structures d'insertion par l'activité économique est financé dans le cadre du PDI sur le territoire de la Commission RSA de Mortagne-au-Perche.





## AAES

8 rue du docteur ROUYER- 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.34.40.39 - Fax : 02.33.34.92.93  
contact@aaes61.fr

## ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE Territoire de L'Aigle

Évaluation 2015

Association Aide Emploi Service est une association intermédiaire. Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement socioprofessionnel des publics RSA vers l'emploi durable ou la formation, en utilisant des mises en situations de travail, des ateliers et actions permettant de reprendre confiance en soi et de créer du lien.

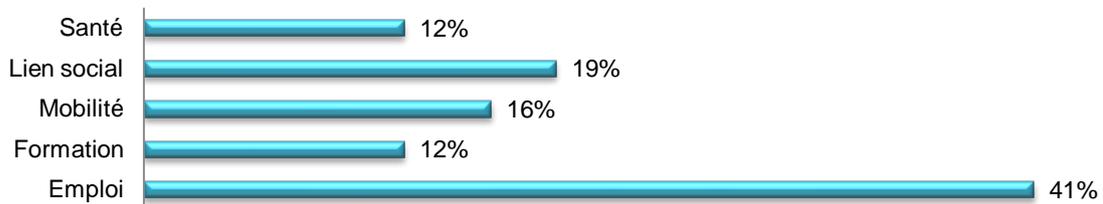
Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

### Indicateurs d'évaluation

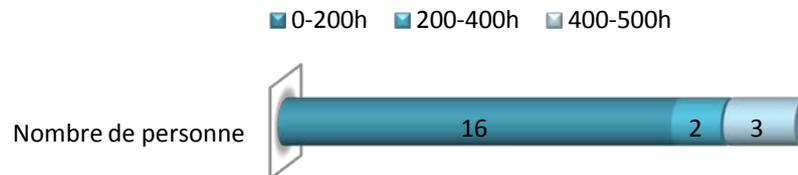
**21 personnes** sont entrées sur l'action en 2015.

**3 personnes** ont abandonné soit un taux d'abandon de 14%.

#### Démarches engagées durant l'action



#### Nombre d'heures de mises à disposition



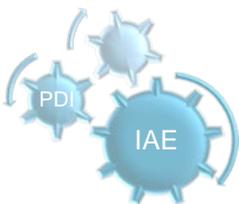
#### Situation des personnes à la sortie de l'action



Au 30 novembre 2015, **on compte 7 sorties vers l'emploi ou la formation** pour 12 sorties.

#### A noter

- 67% des personnes ont plus de 36 ans,
- 71% des bénéficiaires habitent en zone urbaine,
- AAES permet de renouer avec le monde du travail, elle permet de retrouver un statut.



## AAES

8 rue du docteur ROUYER- 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.34.40.39 - Fax : 02.33.34.92.93  
contact@aaes61.fr

## ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

Accompagnement spécifique des bénéficiaires RSA

# Fiche action 2016

### Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission,
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale,
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail,
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi.

### Publics

**30** bénéficiaires du RSA des cantons de **L'Aigle, Tourouvre, Moulin la Marches, Ste Gauburge, La Ferté Fresnel et Gacé.**

### Organisation / Déroulement

Les accompagnements sont prévus sur une durée de 6 mois renouvelables :

- Elaboration d'un projet professionnel,
- Repérage et prise de conscience des capacités et freins à l'emploi à partir des missions de travail,
- Bilan des compétences : techniques et comportementales,
- Travail sur la mobilité,
- Evaluation et prise de conscience des difficultés de santé en lien avec le travail,
- Réflexion sur une organisation personnelle compatible avec la reprise d'une activité.

### Moyens humains et matériels

- Un directeur, 2 salariés en accueil et mises à disposition, 1 conseiller en insertion professionnelle et 1 conseillère en économie sociale et familiale.
- Locaux d'AAES à L'Aigle et à Gacé, matériels informatiques, matériels nécessaire aux missions.

### Partenaires associés au projet

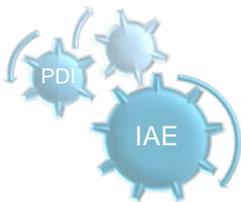
Pôle Emploi, CD61, Cap emploi, GRETA, Mission Locale, UFCV, ACI développement, ANDES, Etincelle, CODES 61, IPSOS, INFREP, VIA Formation, CIAS de L'Aigle, Ados 61, CDC du secteur, UNA, ADMR.

### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

### Perspectives 2016

- Renforcer le partenariat pour la prescription des mesures,
- Favoriser les parcours de qualification en lien avec les programmes régionaux de formation.



## CBE

2 rue Saint Anne 28400 Nogent Le Rotrou - Tél : 02.37.53.61.29 - cbe.nogentlerotrou@wanadoo.fr

## ATELIER CHANTIER D'INSERTION

Territoire du Sud Perche

# Évaluation 2015

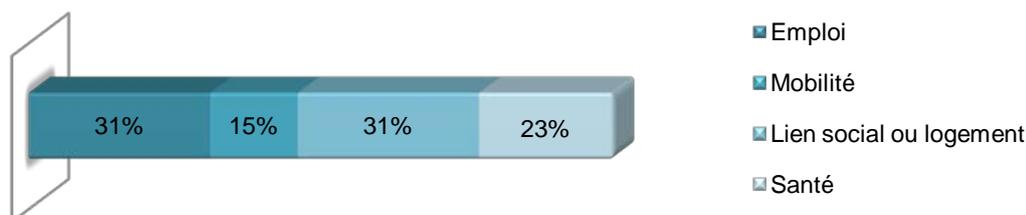
Le CBE de Nogent Le Rotrou est une structure d'Insertion par l'Activité Economique conventionnée pour la réalisation **d'un équivalent temps plein (ETP)** annuel sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche.

Les bénéficiaires n'ont pas à posséder de compétences professionnelles spécifiques pour être embauchés mais une envie de travailler un projet professionnel. Le CBE de Nogent le Rotrou utilise les métiers du bâtiment de second œuvre comme support d'activité pour permettre aux bénéficiaires de retrouver des habitudes de travail.

### Taux d'utilisation

4 bénéficiaires du RSA sont entrées sur l'action  
avec un **taux d'utilisation de 80%** au 31 novembre 2015

### Démarches engagées pendant l'action



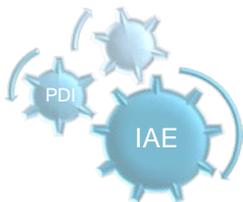
= une période d'immersion en entreprise a pu être réalisé et 50% des bénéficiaires ont eu des entretiens individuels ou collectifs avec le conseiller en insertion professionnelle (CIP), au moins 2 fois par mois.

### Sorties d'action

3 personnes ont terminé l'action au 30 novembre 2015

### A noter

- 75% du public sont des hommes,
- 100% vivent en zone rurale,
- Dynamisation des parcours d'insertion avec la participation à différents ateliers (socio esthétique, communication/expression, Pôle emploi, atelier CV/lettre de motivation), formation (savoir de base Visa 3 en 1) et forum tel que le forum Eurien inter SIAE.
- Obtention de plusieurs entretiens d'embauche,
- Difficulté de recrutement malgré la sollicitation auprès des partenaires.



CBE

2 rue Saint Anne 28400 Nogent Le Rotrou - Tél : 02.37.53.61.29 - cbe.nogentlerotrou@wanadoo.fr

## ATELIER CHANTIER D'INSERTION Territoire du Sud Perche

Fiche  
action  
2016

### Objectifs de l'action

Le CBE propose :

- D'accompagner les bénéficiaires du RSA vers une insertion professionnelle durable par le biais d'un contrat de travail.
- Un accompagnement socio professionnel renforcé permettant aux bénéficiaires de : travailler sur les freins périphériques, renforcer la dynamique enclenchée et de préparer les suites de parcours professionnels, faciliter leur retour à un emploi ou une formation, être formés en interne et en externe pendant leur temps de travail au moins pour 50 % du temps de formation, réaliser au moins une période d'immersion en entreprise par contrat et période de 6 mois, être accompagnés vers les partenaires locaux susceptibles de les aider à régler leurs problématiques (sociales, santé), tisser du lien permettant une ouverture socio culturelle et une inscription dans la vie locale. Les bénéficiaires auront des entretiens avec un conseiller en insertion à minima 2 fois par mois.
- Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers en vue de : transmettre les savoirs faire et savoirs être aux salariés en insertion, proposer un accompagnement adapté à la personne dans un objectif d'acquisition de compétences transférables en entreprise et valoriser des acquisitions techniques certifiées.

Le support de travail utilisé par le CBE repose sur des travaux de second œuvre du bâtiment.

### Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50% au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois.
- La convention concerne **1 équivalent temps plein** qui sera réalisé dans le cadre d'un CDDI soit 2 postes réservés aux bénéficiaires de l'Orne du sud Perche.

### Organisation / Déroulement

Le CBE intervient sur l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, et sur le **sud Perche Ornaïen comprenant les cantons de Bellême, du Theil sur Huisne, de Nocé et de Rémalard.**

Le chantier d'insertion repose sur une activité de réfection, de rénovation et d'entretien de bâtiments.

Les postes proposés au sein du chantier sont de 24 heures hebdomadaires. Les salariés travaillent deux jours consécutifs, une équipe en début de semaine (et l'autre en fin de semaine et en alternance d'une semaine à l'autre). Le mercredi est dédié à la formation.

### Moyens humains et matériels

1 directrice, 1 assistante de direction et de gestion, 1 chargé d'études, 1 chargée de prospection, 2 conseillers en insertion, 1 encadrant technique, 1 mécanicien, 1 assistante administrative, 1 agent d'entretien, locaux, bureaux, ateliers, ordinateur.

### Partenaires associés au projet

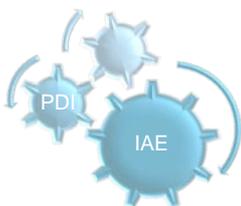
Référents sociaux, partenaires de l'insertion.

### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation, d'abandon,
- 80% des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois,
- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Résultat en terme d'insertion professionnelle (emploi durable, emploi de transition, sortie positive).

### Perspectives 2016

- Réflexion à mener la possibilité d'obtenir une qualification reconnue pour les salariés à travers la validation d'un ou plusieurs modules du titre professionnel "Agent d'entretien polyvalent des bâtiments",
- Créer une fiche auto évaluation des compétences professionnelles pour les salariés à confronter ensuite à celle établie par les encadrants.



## ACI DEVELOPPEMENT

4, avenue de l'Industrie 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.39.77.16 - Fax : 02.33.36.56.05  
 infocontact.aci-developpement@wanadoo.fr

## ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

Territoires de L'Aigle et de Mortagne

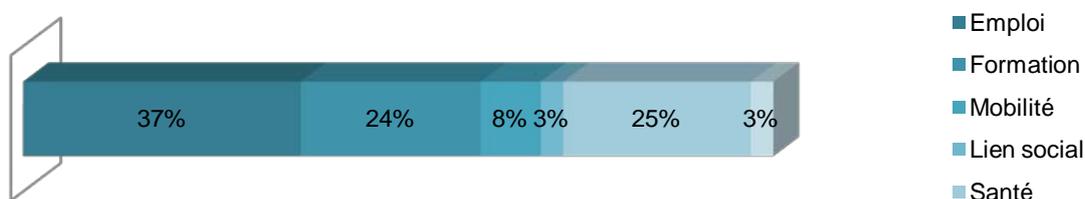
EVALUATION 2015

ACI Développement est conventionné pour la réalisation de **21.3 ETP** sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche.

### Taux d'utilisation

63 bénéficiaires du RSA sont entrées sur l'action  
 avec un **taux d'utilisation de 100%** au 31 novembre 2015

### Démarches engagées pendant l'action

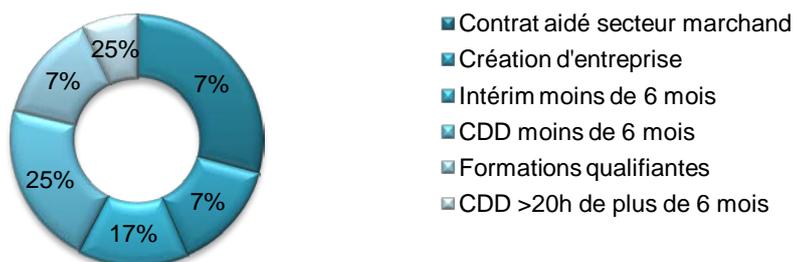


= 15 périodes d'immersion en entreprise ont été réalisées et 16% des bénéficiaires ont eu des entretiens individuels ou collectifs avec un CIP, au moins 2 fois par mois.

### Sorties d'action

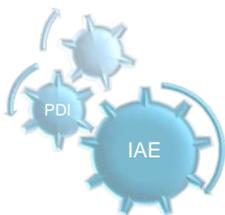
32 personnes ont terminé l'action au 30 novembre 2015  
 2 personnes ont abandonné

Au 30 novembre 2015, **14 personnes sont sorties vers l'emploi ou la formation** :



### A noter

- 29% du public sont des femmes,
- 54% des personnes ont plus de 35 ans,
- Accompagnement dans les enquêtes métiers, proposer des sorties pédagogiques variées, accompagner dans les informations collectives (santé, PFB, ...).



## ACI DEVELOPPEMENT

4, avenue de l'Industrie 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.39.77.16 - Fax : 02.33.36.56.05  
infocontact.aci-developpement@wanadoo.fr

## ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

Territoires de L'Aigle et de Mortagne

# Fiche action 2016

### Objectifs de l'action

ACI développement propose :

- D'accompagner les bénéficiaires du RSA vers une insertion professionnelle durable par le biais d'un contrat de travail.
- Un accompagnement socio professionnel renforcé permettant aux bénéficiaires de : travailler sur les freins périphériques, renforcer la dynamique enclenchée, préparer les suites de parcours professionnels, faciliter leur retour à un emploi ou une formation, être formés en interne et en externe pendant leur temps de travail au moins pour 50 % du temps de formation, réaliser au moins une période d'immersion en entreprise par contrat et période de 6 mois, être accompagnés vers les partenaires locaux susceptibles de les aider à régler leurs problématiques (sociales, santé), de tisser du lien permettant une ouverture socio culturelle et une inscription dans la vie locale. Les bénéficiaires auront des entretiens avec un conseiller en insertion à minima 2 fois par mois.
- Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers en vue de : transmettre les savoirs faire et savoirs être aux salariés en insertion, de proposer un accompagnement adapté à la personne dans un objectif d'acquisition de compétences transférables en entreprise et de valoriser des acquisitions techniques certifiées.

Le support de travail utilisé par ACI repose sur des travaux de bâtiment, d'espace vert et d'entretien de locaux.

### Publics

Bénéficiaires du RSA dont 50% au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois

La demande concerne **21 équivalents temps pleins** qui seront réalisés dans le cadre d'un CDDI répartis sur **L'Aigle et Mortagne-au-Perche**.

### Organisation / Déroulement

Les sites de départs en chantier seront conventionnés et dépendront des besoins locaux identifiés.

Cet accompagnement devra être formalisé, pour les bénéficiaires du RSA, par des entretiens avec un conseiller en insertion à minima 2 fois par mois.

### Moyens humains et matériels

- 1 directeur, 1 comptable, 1 responsable administrative, 1 responsable de Pôle pour le volet économique, 1 responsable de suivi socioprofessionnel pour le volet insertion, 1 responsable accueil et administratif de Pôle, des encadrants techniques d'insertion.

- Des locaux adaptés, véhicules de services et matériels nécessaires aux différentes activités.

### Partenaires associés au projet

CIAS, Pôle Emploi, DIRECCTE, Mission Locale, Cap Emploi orne, CCAS, CMP, SPIP, collectivités territoriales, organismes de formation, médecine du travail, IRSA.

### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation, d'abandon,

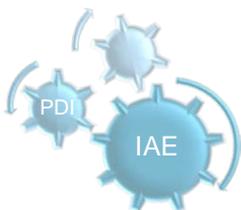
- 80% des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois,

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,

- Résultats en termes d'insertion professionnelle (emploi durable, emploi de transition, sortie positive).

### Perspectives 2016

- Travailler encore plus en équipe sur les problématiques des salariés et les inciter à se qualifier.



## ESSAIMAGE

ZA Charles Granger 72600 MAMERS - Tél : 02.43.34.72.17 - [essaimage@orange.fr](mailto:essaimage@orange.fr)

## ATELIER CHANTIER D'INSERTION

Territoire du Sud Perche

Évaluation 2015

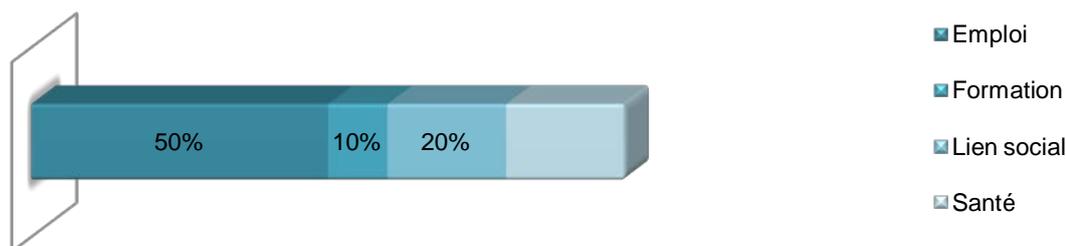
Essaimage est une structure d'Insertion par l'Activité Economique conventionnée pour la réalisation d'un ETP annuel sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche.

Les bénéficiaires n'ont pas à posséder de compétences professionnelles spécifiques pour être embauchés mais une envie de travailler un projet professionnel. Essaimage utilise la menuiserie comme support d'activité pour permettre aux bénéficiaires de retrouver des habitudes de travail.

### Taux d'utilisation

4 personnes sont entrées sur l'action  
avec un **taux d'utilisation de 100%** au 31 novembre 2015

### Démarches engagées pendant l'action



= 1 période d'immersion en entreprise a été réalisée et 25% des bénéficiaires ont eu des entretiens individuels ou collectifs avec un CIP, au moins 2 fois par mois.

### Sorties d'action

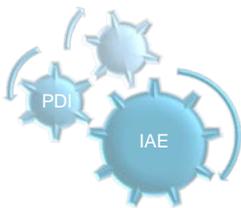
3 personnes ont terminé l'action au 30 novembre 2015  
1 personnes a abandonné

Au 30 novembre 2015, **2 personnes sont sorties vers l'emploi ou la formation** :

- 1 contrat aidé secteur non marchand hors IAE,
- 1 entrée en formation qualifiante.

### A noter

- 75% des bénéficiaires sont des personnes isolées,
- 50% ont un niveau inférieur ou égal à V,
- Mise en situation de travail sur un support d'activité valorisant,
- Participation aux différentes étapes d'une chaîne de fabrication permettant de mesurer l'impact et les répercussions des réalisations personnelles dans le processus de fabrication du produit final.



## Essaimage

ZA Charles Granger 72600 MAMERS - Tél : 02.43.34.72.17 - essaimage@orange.fr

## ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

Territoire du Sud Perche

Fiche  
action  
2016

### Objectifs de l'action

Essaimage propose :

- D'accompagner les bénéficiaires du RSA vers une insertion professionnelle durable par le biais d'un contrat de travail.
- Un accompagnement socio professionnel renforcé permettant aux bénéficiaires de : travailler sur les freins périphériques, renforcer la dynamique enclenchée et de préparer les suites de parcours professionnels, faciliter leur retour à un emploi ou une formation, être formés en interne et en externe pendant leur temps de travail au moins pour 50 % du temps de formation, réaliser au moins une période d'immersion en entreprise par contrat et période de 6 mois, être accompagnés vers les partenaires locaux susceptibles de les aider à régler leurs problématiques (sociales, santé), tisser du lien permettant une ouverture socio culturelle et une inscription dans la vie locale. Les bénéficiaires auront des entretiens avec un conseiller en insertion à minima 2 fois par mois.
- Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers en vue de : transmettre les savoirs faire et savoirs être aux salariés en insertion, proposer un accompagnement adapté à la personne dans un objectif d'acquisition de compétences transférables en entreprise et valoriser des acquisitions techniques certifiées.

Le support de travail utilisé par Essaimage repose sur l'entretien des espaces verts-environnement et les petits travaux du bâtiment.

### Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50% au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois.
- La convention concerne **1 équivalent temps plein** qui sera réalisé dans le cadre d'un CDDI soit 2 postes réservés aux bénéficiaires de l'Orne des territoires de Mortagne et Bellême.

### Organisation / Déroulement

Périmètre d'intervention : territoire de Mamers et permet de répondre à une demande d'insertion des bénéficiaires du RSA du territoire de Bellême.

Essaimage propose :

- Formation en interne sur les techniques d'utilisation des machines et de sécurité,
- Bilan trimestriel en interne en présence de l'encadrant, accompagnatrice, bénéficiaire et directrice,
- Supports d'évaluation socio professionnelle et technique internes,
- Bilans avec le référent de la personne.

### Moyens humains et matériels

Une directrice, un encadrant technique et une encadrant socio professionnelle, locaux, bureaux, atelier, machines et outils, ordinateurs et documentation.

### Partenaires associés au projet

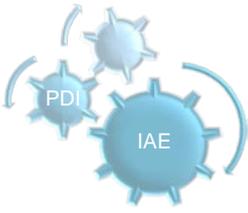
CAS de Mortagne/Bellême, CIAS de Mortagne, Pôle emploi, Mission locale, OF, chantiers d'insertion, Associations intermédiaires, CDC de Bellême, SIDTP, SOS Travail, Familles rurales, collectivités, GEIQ Bâtiment.

### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation, d'abandon,
- 80% des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois,
- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Résultat en terme d'insertion professionnelle (emploi durable, emploi de transition, sortie positive).

### Perspectives 2016

- Développer le partenariat avec les structures de l'orne,
- Développer le réseau entreprise pour favoriser l'insertion professionnelle des salariés,
- Travailler sur la mixité pour les bénéficiaires de l'Orne.



## CRESCENDO

Les jardins de l'orangerie, 25 rue Jules Gévelot - 61100 FLERS - Tel: 06.74.99.88.60  
 clausesociale.crescendo@gmail.com

### CHARGE DE MISSION CLAUSES SOCIALES

Évaluation 2015

La clause sociale est une disposition légale relative à l'insertion professionnelle des personnes en difficultés.

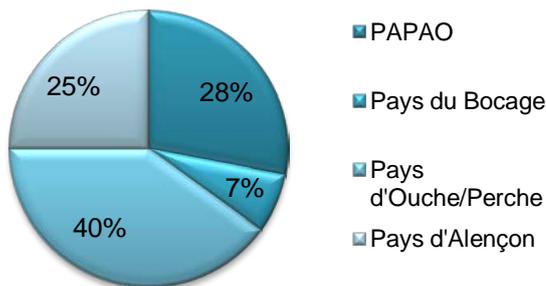
Les clauses sociales permettent d'offrir une opportunité d'accès à l'emploi à des personnes situées sur le territoire, via les marchés publics.

Un chargé de mission est à la disposition des différents acteurs concernés par la mise en œuvre des clauses sociales pour animer le dispositif dans le département de l'Orne.

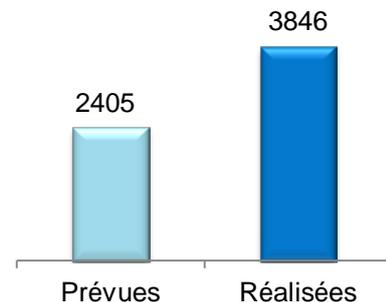
#### Indicateurs d'évaluation

En 2015, **24 personnes** ont travaillé par le biais des clauses sociales sur l'ensemble du département dont **6 bénéficiaires du RSA** de la commission RSA de Mortagne-au-Perche

Part des heures d'insertion réservées par les clauses sociales hors ANRU

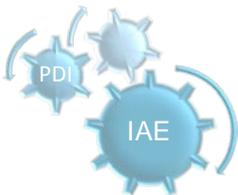


Nombre d'heures d'insertion via les clauses sociales hors ANRU sur le territoire de commission de Mortagne-au-Perche



#### A noter

- Au 31 décembre 2015 sur le département de l'Orne, 9620.90 heures ont été réalisées avec le dispositif d'animation des clauses sociales
- La coopérative d'activité et d'emploi CRESCENDO a décidé de mettre fin à l'activité relative au poste de chargé de mission départemental Clauses sociales. Cette décision est appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016,
- L'activité a été immédiatement reprise par le COORACE afin que le territoire reste couvert.



**ANDES**  
 Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires  
 Le haras de la grande maison - 61190 Saint Maurice les Charency

**ATELIER CHANTIER D'INSERTION**  
 Territoire de L'Aigle et de Mortagne

EVALUATION 2015

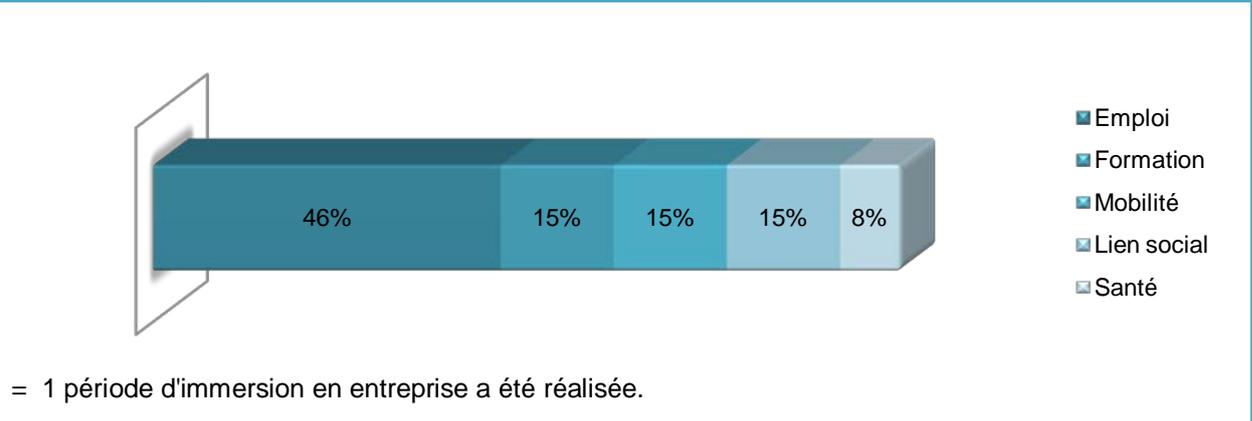
ANDES est une structure d'Insertion par l'Activité Economique conventionnée pour la réalisation de **3 ETP** annuels sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche.

Les bénéficiaires n'ont pas à posséder de compétences professionnelles spécifiques pour être embauchés mais une envie de travailler un projet professionnel. ANDES utilise les métiers du maraîchage comme support d'activité pour permettre aux bénéficiaires de retrouver des habitudes de travail.

**Taux d'utilisation**

6 personnes sont entrées sur l'action  
 avec un **taux d'utilisation de 49%** au 31 novembre 2015

**Démarches engagées pendant l'action**

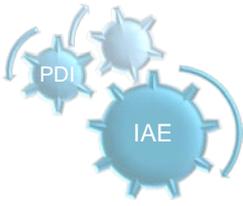


**Sorties d'action**

**2 personnes** ont terminé l'action au 30 novembre 2015

**A noter**

- L'ACI Maraîchage répond à de multiples objectifs tel que le support d'un parcours d'insertion valorisant l'opportunité d'activités de socialisation mais aussi l'éducation à une alimentation saine et au développement durable,
- Concernant le suivi et les sorties, ANDES note une année difficile pour des raisons de contexte économique peu favorable pour des personnes qui n'ont pas travaillé depuis très longtemps.



## ANDES

Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires  
Le haras de la grande maison - 61190 Saint Maurice les Charencey

### ATELIER CHANTIER D'INSERTION

Territoire de L'Aigle et de Mortagne

# Fiche action 2016

#### Objectifs de l'action

ANDES propose :

- D'accompagner les bénéficiaires du RSA vers une insertion professionnelle durable par le biais d'un contrat de travail.
- Un accompagnement socio professionnel renforcé permettant aux bénéficiaires de : travailler sur les freins périphériques, renforcer la dynamique enclenchée et de préparer les suites de parcours professionnels, faciliter leur retour à un emploi ou une formation, être formés en interne et en externe pendant leur temps de travail au moins pour 50 % du temps de formation, réaliser au moins une période d'immersion en entreprise par contrat et période de 6 mois, être accompagnés vers les partenaires locaux susceptibles de les aider à régler leurs problématiques (sociales, santé), tisser du lien permettant une ouverture socio culturelle et une inscription dans la vie locale. Les bénéficiaires auront des entretiens avec un conseiller en insertion à minima 2 fois par mois.
- Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers en vue de : transmettre les savoirs faire et savoirs être aux salariés en insertion, proposer un accompagnement adapté à la personne dans un objectif d'acquisition de compétences transférables en entreprise et valoriser des acquisitions techniques certifiées.

Le support de travail utilisé par ANDES repose sur une activité de maraîchage, de conduite d'engin agricole et de réalisation d'entretien extérieur de façon occasionnelle.

#### Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- La convention concerne **3 équivalents temps pleins** qui seront réalisés dans le cadre d'un CDDI.

#### Organisation / Déroulement

ANDES permet de répondre à une demande d'insertion des bénéficiaires du RSA du **territoire de L'Aigle et de Mortagne-au-Perche**. Le chantier exploite 5 ha de maraîchage de plein champ avec 6 cultures principales : oignons, choux, salades, pommes de terre, poireaux, courgettes. Concernant la conduite d'engin agricole, le site dispose de tracteurs et autres matériels de maraîchage. Les salariés travaillent 1/3 du temps en accompagnement socioprofessionnel par le biais d'entretiens individuels (point sur l'expérience professionnelle, recherche de projets, recherche de solution aux difficultés) conjugué à des séances de travail collectives (technique de recherche d'emploi, information sur les métiers accessibles, organisation de visites extérieures, salon professionnel de production horticole).

Une mise à disposition d'un parc de 4 mobylettes est possible pour les déplacements des salariés en insertion.

#### Moyens humains et matériels

- Coordinateur de site, encadrant maraîchère, assistant technique, CIP, assistante administrative, assistant logistique commercial.
- Outils de travail au sol, tracteur, semoir, planteuse, bineuse, 2 salles de préparation et conditionnement de légumes, centre de ressources, 2 PC, imprimante.

#### Partenaires associés au projet

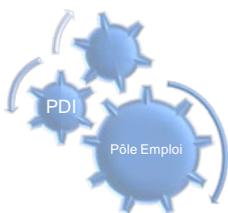
UT DIRECCTE, CD-61, Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, CIAS, organismes de formation, MSA, collectivités, SIAE, CCI, mairies, sociétés du secteur agricole.

#### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation, d'abandon,
- 80% des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois,
- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Résultat en terme d'insertion professionnelle (emploi durable, emploi de transition, sortie positive).

#### Perspectives 2016

- Développer le réseau des partenaires afin de proposer plus souvent des période d'immersion aux salariés,
- Trouver des solutions de financements pour les formations,
- Développer les formations mutualisées sur les ACI ANDES avec Potentia, organisme de formation.



## POLE EMPLOI

8 rue des poulies - 61000 ALENCON - Tél. : 02.33.82.66.91 - Fax : 02.33.82.66.95

## CHARGÉ DE PROJET RSA

**Objectifs de l'action**

- Assurer, en articulation avec les agences Pôle emploi et le Service de la Cohésion sociale du Conseil départemental de l'Orne, l'interface technique entre les 2 institutions.
- Le chargé de projet interviendra en direction des professionnels du Conseil départemental et des directeurs, conseillers Pôle emploi.

**Organisation / Déroulement**1/ Présence en pré-commission RSA et liens avec la commission RSA

- Instruction de l'ordre du jour et vérification de la situation de chaque bénéficiaire au regard de Pôle emploi,
- Transmettre le listing annoté au directeur de l'agence locale, présent en commission RSA,
- Appui au CD et faciliter les liens avec les agences locales pour le traitement des dossiers individuels.

2/ Gestion et animation des Comités Techniques des Orientations Professionnelles (CTOP)

- Partager le regard entre Pôle emploi et le Conseil Départemental sur les parcours des bénéficiaires RSA en orientation professionnelle,
- Examiner de manière conjointe les situations suivantes :
  - celles pouvant conduire à des sanctions pour défaut d'insertion,
  - celles des demandes de réorientations (de l'emploi vers le social ou du social vers l'emploi),
  - celles faisant l'objet d'une saisine du correspondant social,
  - celles susceptibles d'être à l'origine d'indus,
- Optimiser et faciliter le positionnement sur les actions d'insertion du Conseil départemental,
- Mettre à jour les fichiers Pôle emploi en inscrivant les orientations décidées par le C.D,
- Suivre une cohorte de BRSA,
- Mettre en place une base de données permettant de suivre l'ensemble des situations abordées.

3/ Prévention des indus et lutte contre la fraude

- Vérifier l'existence de droit ARE et communiquer les résultats à la Cellule Contentieux et Maîtrise des Risques (CMR) pour les dossiers alertes tel que les démissions, fin d'activité salariée sans démission et suspension d'indemnisation Pôle emploi,
- Apporter son concours et appui technique aux agents du BDA.

4/ Animation au sein des agences

- Mettre en place une animation pour former les conseillers à l'emploi, faciliter la circulation de l'information et l'appropriation du dispositif RSA par les agences de Pôle emploi.

**Moyens humains et matériels**

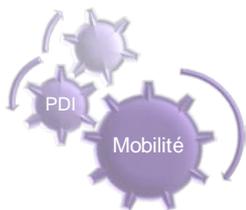
- 1 conseiller Pôle emploi,
- Ordinateur portable.

**Indicateurs d'évaluation**

- Tableau de suivi : Nombre de dossiers étudiés en CTOP (radiations, cessation d'inscription, non orientés),  
Nombre de dossiers envoyés au CMR,  
Nombre d'orientations réalisées et saisies,  
Nombre de retours de BRSA orientés professionnels et non inscrits après un mois
- Suivi d'une cohorte de 20 bénéficiaires par circonscription.

### 3. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE

Structures	Actions
<b>ATELIER MOB</b>	Location 2 roues
<b>CIAS</b>	Plateforme mobilité
	Location de véhicules
<b>UFCV</b>	Accompagnement à l'obtention du permis de conduire



## Atelier MOB

59 rue Saint Blaise 61000 Alençon - Tél : 06.83.35.93.59 - Fax : 02.33.29.46.44  
atelier.mob@orange.fr

## PARC MOBYLETTES

Evaluation

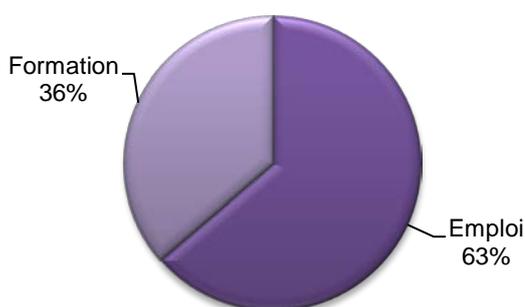
Nombre de solutions existent pour la mobilité en territoire urbain mais en territoire rural, les réponses à apporter sont beaucoup plus complexes. En effet par manque d'offre de transport collectif, les populations habitant dans ces territoires ruraux sont dépendantes des moyens de locomotion individuelle. Toutefois les publics précaires ne disposant pas de véhicule peuvent se retrouver dans une spirale de l'inactivité engendrant une marginalisation.

Ainsi pour prévenir un tel scénario et pour maintenir les publics fragiles dans une dynamique d'emploi, il importe d'apporter une réponse locale au problème de mobilité sur le territoire du Perche. En conséquence, l'offre de service proposée par le parc mobylette de l'Atelier MOB œuvre dans ce sens et permet d'apporter une réponse aux difficultés de mobilité des bénéficiaires du RSA des secteurs nord et sud Perche.

### Indicateurs d'évaluation

16 bénéficiaires ont loué un véhicule/16 prévus dans la convention 2015  
**Soit un taux de participation de 100%**

#### Objectifs des bénéficiaires lors de la demande

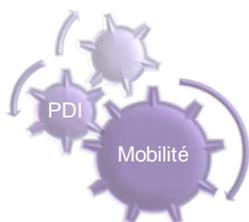


- 937 jours de location de cyclomoteurs pour 16 prêts soit une durée moyenne de 58 jours,
- Atelier MOB travaille en partenariat avec la plateforme mobilité portée par le SIDTP pour le secteur nord Perche,
- Sur le territoire du Theil, travail en lien avec les partenaires locaux notamment la CDC du Val d'Huisne.

### A noter

- 63% des bénéficiaires ont moins de 35 ans,
- 44% du publics sont des personnes isolées,
- 100% des personnes habitent en milieu rural.

2015



## Atelier MOB

59 rue Saint Blaise 61000 Alençon - Tél : 06.83.35.93.59 - Fax : 02.33.29.46.44  
atelier.mob@orange.fr

## LOCATION DE VÉHICULES 2 ROUES Territoire du Perche Ornais

Fi  
ch  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des bénéficiaires RSA en leur proposant un moyen de locomotion,
- Rendre la mobilité accessible aux bénéficiaires du RSA.

### Publics

Cette action devra concerner **16** bénéficiaires du RSA, sur le pays du Perche Ornais, soumis à l'obligation d'insertion sociale et professionnelle et être valorisée dans le cadre du CER et/ou PPAE.

### Organisation / Déroulement

Atelier MOB couvre l'ensemble du Pays du Perche Ornais.

- Présence : 2 demi-journées par semaine dont l'une est honorée à Mortagne-au-Perche et l'autre au Theil/Huisne. Un salarié de l'atelier MOB se rend sur place afin d'effectuer les mises à disposition ou les vérifications en cours de prêt nécessaires.
- Le prêt : être justifié par la reprise d'un emploi, l'entrée en formation ou en stage, des démarches de recherche d'emploi et d'insertion. Le recours à l'Atelier Mob se fait par l'intermédiaire d'un référent qui est garant de la demande de mise à disposition.
- Tarif pour les scooters: prêt gratuit 1 mois renouvelable 1 mois, participation financière de l'usager de 2€/jour à partir du 61<sup>ème</sup> jour de prêt, caution de 75€, achat d'un bidon d'huile 9€, assurance, casque et antivol sont à la charge d'Atelier Mob.

### Moyens humains et matériels

- Personnel de l'Atelier Mob : animateur, agent d'entretien et aide mécanicien cycles/motocycles.
- Matériels : Assurance au tiers, casques, antivols, gilets fluorescents, scooters, vélos, véhicule utilitaire, matériel nécessaire à l'entretien et réparations.

### Partenaires associés au projet

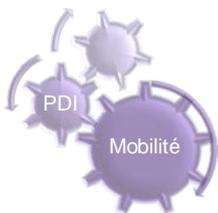
Missions Locales, Pôle emploi, services sociaux, CIAS, CAP Emploi, SIDTP, CDC du Theil sur Huisne, CCAS, organisme de formation, structures IAE, SPIP.

### Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA utilisateurs,
- Nombre de jours de prêts,
- Typologie des publics,
- Nombre de demandes non satisfaites.

### Perspectives 2016

- Se rapprocher des communes, des points relais afin de pouvoir inscrire Atelier MOB en tant qu'acteur de la mobilité,
- Développer la communication.



## Centre Intercommunal d'Action Sociale

5 place du Parc 61300 L'Aigle - Tél. : 02.33.34.70.86 - Fax : 02.33.84.50.49

accueil.cias@paysdelaigne.fr

### PLATEFORME MOBILITE

Territoires des Pays de L'Aigle et de La Marche et du Pays d'Ouche Ornais

Évaluation 2015

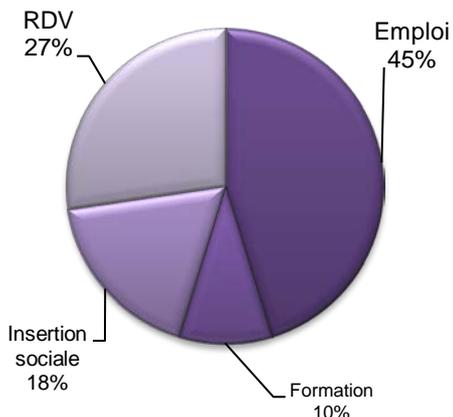
La plateforme locale d'aide à la mobilité est l'une des réponses sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche pour les personnes qui ont des difficultés à organiser leurs déplacements sur le territoire de L'Aigle.

Elle centralise les informations, les offres et les demandes en terme de mobilité.

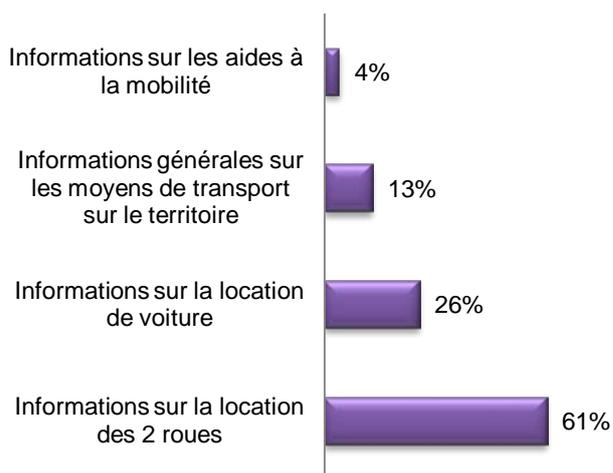
#### Indicateurs d'évaluation

**23 bénéficiaires du RSA ont été accueillis sur la plateforme mobilité**

##### Objectifs du bénéficiaire lors de la demande



##### Nature des réponses apportées par la plateforme

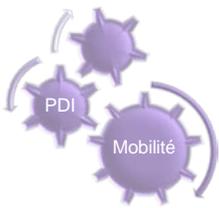


7 bénéficiaires ont loué un véhicule / 10 prévus dans la convention 2015

**Soit un taux de participation de 70%**

#### A noter

- 164 jours de location de cyclomoteurs et voiture pour 7 prêts soit une durée moyenne de 23 jours,
- Action et animation : présentation de la plateforme mobilité auprès des groupes ELAN et ESPOIR, participation au forum de l'emploi et de la formation, présentation sur la web radio du territoire,
- 78% des bénéficiaires, qui ont recours à la plateforme, ont plus de 35 ans.



## Centre Intercommunal d'Action Sociale

5 place du Parc 61300 L'Aigle - Tél. : 02.33.34.70.86 - Fax : 02.33.84.50.49

accueil.cias@paysdelaigle.fr

### PLATEFORME MOBILITE

Territoire des Pays de L'Aigle et de La Marche, et du Pays d'Ouche Ornaïs

# Fiche action 2016

#### Objectifs de l'action

- Favoriser la mobilité sur le territoire des Pays de L'Aigle et de la Marche et du Pays d'Ouche Ornaïs,
- Soutenir l'insertion sociale et ou professionnelle des personnes en difficultés.

#### Publics

Cette action vise des bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion sociale et professionnelle qui n'ont pas les moyens d'être mobiles et autonomes. Elle devra être valorisée dans le cadre du CER et/ou PPAE.

#### Organisation/Déroulement

La centralisation des actions sur le territoire : le référent administratif du CIAS se charge de s'informer, régulièrement sur tous les dispositifs et les solutions de mobilité du territoire afin d'être la personne ressource en matière de mobilité.

La diffusion de l'information : le référent administratif diffuse toutes les informations concernant les solutions liées au transport et/ou à l'accès à la mobilité. Il est disponible tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00. Il est aussi à disposition des centres de formations du territoire pour informer les stagiaires et participe aux différentes manifestations locales, forums ou autres animations sur la mobilité.

La location de deux roues : le prix de la location est d'1€ par jour, à régler à la signature du contrat de location, ainsi qu'une caution de 65€. L'assurance, le casque, l'antivol et le gilet de sécurité sont compris.

La location de voiture : le prix de la location est de 3€ par jour avec les mêmes modalités que ci-dessus. L'entretien des véhicules est assuré par un agent technique du CIAS et par un garage en cas de réparations importantes.

#### Moyens humains et matériels

- Directrice du CIAS, responsable du Pôle Solidarité et Insertion, référent administratif, agent technique.
- 6 mobylettes, 6 scooters, 1 voiture.

#### Partenaires associés au projet

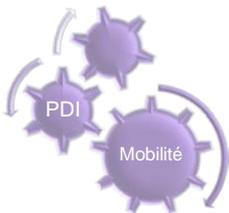
Le service de la Cohésion sociale, Pôle Emploi, L'Etat - La Direccte, CAS de L'Aigle, AAES, ACI Développement, Mission Locale, CAP EMPLOI, Ysos, INFREP, IRFA, Agences intérimaires, Idée intérim, GRETA, UFCV.

#### Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA accueillis sur la plateforme et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nombre et nature d'actions d'animation mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA participants,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

#### Perspectives 2016

- Poursuivre la communication autour du dispositif,
- Développer les animations et les actions autour de la mobilité.



## UFCV

1 rue Montcacune 61400 Mortagne au Perche - Tél : 02.33.25.23.75 - Fax : 02.33.73.99.35

### ACCOMPAGNEMENT POUR L'OBTENTION DU PERMIS B

# Évaluation 2015

Sur les territoires ruraux, le permis reste un passeport indispensable vers l'insertion professionnelle. En effet, il favorise l'autonomie de la personne et lui permet ainsi d'accéder à la formation et à l'emploi.

L'action de préparation au permis de conduire financée par le Programme Départemental d'Insertion est complémentaire aux offres de service des auto-écoles classiques. Elle est adaptée à un public de faible niveau de formation, en difficulté d'apprentissage, manquant d'autonomie et de confiance en soi. L'organisme assure un accompagnement, veille aux difficultés périphériques des bénéficiaires et sollicite régulièrement le référent social afin notamment de rendre la personne disponible pour son apprentissage et optimiser sa réussite.

La prestation Accompagnement pour l'obtention du permis B est réalisée dans le cadre d'un appel à projet conclu pour la période 2013 à 2015. Le prestataire retenu sur le territoire de commission de Mortagne-au-Perche est l'UFCV.

L'évaluation ci-dessous porte sur les entrées entre 2013 et 2015.

#### Indicateurs d'évaluation

66 bénéficiaires sont entrés sur le dispositif pour 66 places

**Taux de participation de 100 %**

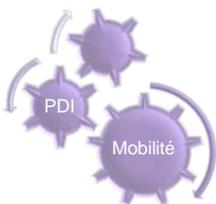
Présentation à l'examen du code : 65 participants avec **89% d'obtention**

= des problèmes administratifs, tels que les demandes de duplicata du Cerfa02, n'ont pas permis de présenter des participants, pourtant prêts, à l'examen du code.

Présentation à l'examen de conduite : 45 participants avec **62% d'obtention**.

#### A noter

- 73% des bénéficiaires sont des femmes,
- 14% des participants ont abandonné en cours d'action pour des raisons personnelles ou cas de force majeure,
- 6% des personnes ont abandonné pour des raisons d'échec, après trois ou quatre passages à l'examen du code.



UFCV

1 rue Montcacune 61400 Mortagn-au-Perche - Tél. : 02.33.25.23.75 - Fax : 02.33.73.99.35

## ACCOMPAGNEMENT POUR L'OBTENTION DU PERMIS B

Fiche action 2016

### Objectifs de l'action

- Réduire les freins à l'accès à l'emploi en favorisant la mobilité physique et psychologique des personnes,
- Préparer l'accès au permis de conduire à partir de supports de formation et d'outils pédagogiques adaptés.

### Publics

Cette action devra concerner **18** bénéficiaires du RSA chaque année.

### Organisation/Déroulement

#### Phase 1 : Vérification de la capacité et des pré-requis

Positionnement initial  
Evaluation de conduite  
Entretien individuel

} Constitution du groupe

#### Phase 2 : Apprentissage du code et apprentissage de la conduite

Apprentissage intensif du code : 6 à 8 semaines,  
Bilan intermédiaire,  
Apprentissage du permis : 10 à 12 semaines ; 35h max par bénéficiaire,  
Bilan final.  
2 sessions sur chaque territoire par an.

### Moyens humains et matériels

- 1 moniteur auto-école, 1 formatrice référent chargée de l'accompagnement individuel des bénéficiaires, 1 secrétaire administrative, 1 coordonnatrice formation, 1 responsable d'activité.
- 1 salle de cours, 2 bureaux, 1 espace de documentation, matériels informatiques et audiovisuel de formation au code de la route, véhicule auto-école.

### Partenaires associés au projet

Service de la cohésion sociale du Conseil départemental, Pôle emploi, Pays d'Ouche, Pays du Perche, DIRECCTE UT 61, CIAS, Mission Locale, Cap emploi, Conseil Régional de Basse Normandie, Greta de L'Aigle, fonds européen LEADER.

### Indicateurs d'évaluation

#### Parcours complets :

- Nombre d'entrées effectives,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de conduite et de code réalisées,
- Nombre de présentations au code et au permis B,
- Taux de réussite au code et au permis B,
- Nombre d'entretiens tripartites.

#### Heures complémentaires :

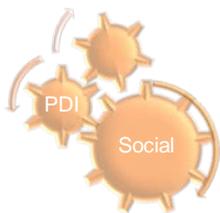
- Nombre de bénéficiaires,
- Nombre d'heures réalisées.

### Perspectives 2016

- Duré du parcours de formation ne doit dépasser 6 mois,
- Plus de vigilance quand aux documents administratifs notamment concernant le Cerfa 02.

## 4. L'INSERTION SOCIALE

Structures	Actions
<b>A.F.R.E</b>	Entretien du logement et alimentation
	Valorisation de soi et communication professionnelle
<b>CIAS DES PAYS DE L'AIGLE ET DE LA MARCHE</b>	Socialisation autour de l'alimentation
	Un temps pour soi
	Atelier Range Papier
<b>IRFA</b>	Ecrivain public
	Primo étape vers une insertion
<b>LUTILLE</b>	Rompre l'isolement
<b>COMPAGNIE PASSERELLES-THEATRE</b>	Remobilisation sociale par le théâtre



A.F.R.E

51 faubourg Saint Eloy 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 02.33.83.03.81 - afre@orange.fr

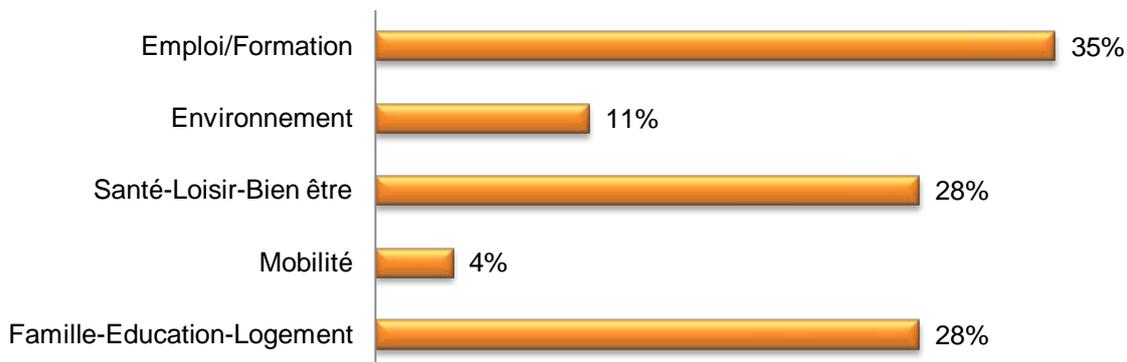
## ENTRETIEN DU LOGEMENT ET ALIMENTATION

Evaluation 2015

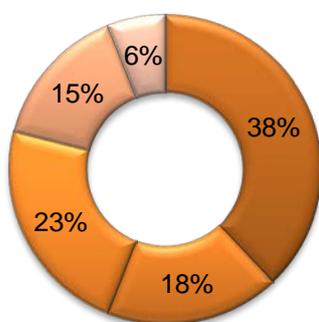
### Indicateurs d'évaluation

6 bénéficiaires ont intégré l'action au 31 décembre 2015

#### Axes Travaillés



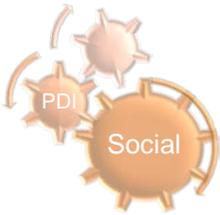
#### Résultats obtenus et suites de parcours



- Amélioration du cadre de vie
- Engagement dans un parcours de soins
- Action insertion sociale
- Action insertion professionnelle
- Entrée emploi/formation

### A noter

- 67% des bénéficiaires ont plus de 36 ans,
- 67% des bénéficiaires sont des familles monoparentales,
- 83% ont un niveau scolaire inférieur ou égale à V.



A.F.R.E

51 faubourg Saint Eloy 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 02.33.83.03.81 - afre@orange.fr

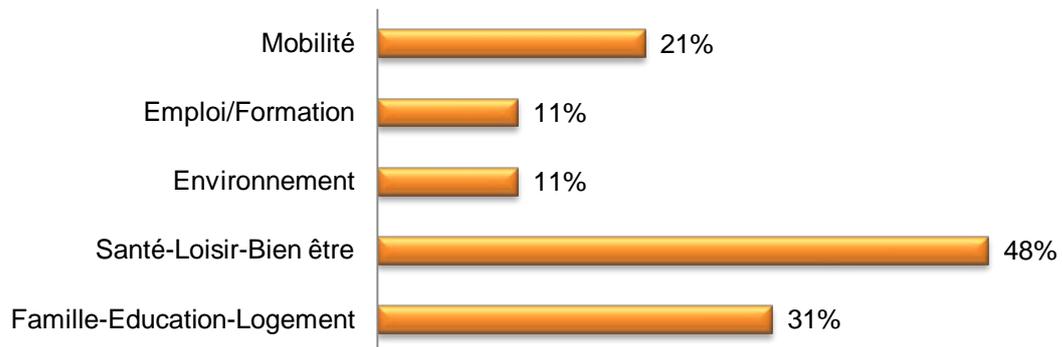
## REPRISE DE CONFIANCE EN SOI ET SOCIO-ESTHÉTIQUE

Évaluation 2015

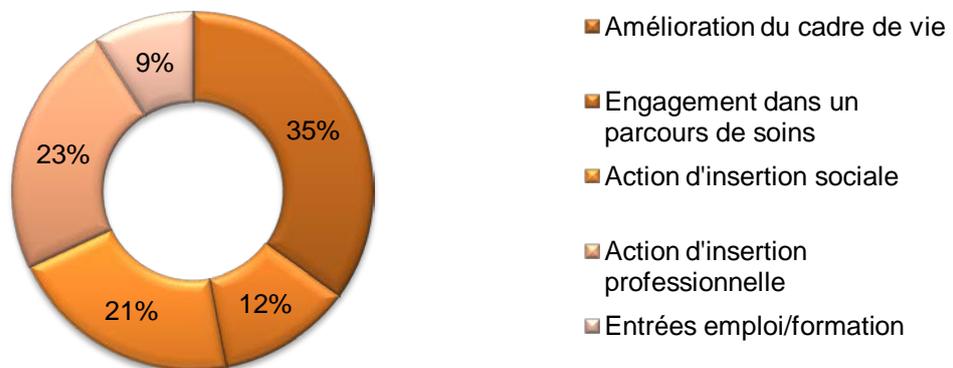
### Indicateurs d'évaluation

**8 bénéficiaires** ont intégré l'action au 31 décembre 2015,  
dont 1 abandon

#### Axes Travaillés

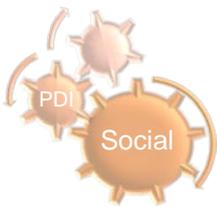


#### Résultats obtenus et suites de parcours



### A noter

- 38% des bénéficiaires sont des hommes,
- 62% des personnes sont des personnes isolées,
- 100% des participations vivent en milieu rurale.



**A.F.R.E.**

Association Familles Rurales Entraide

51 Faubourg Saint-Eloy 61400 Mortagn-au-Perche - Tél. : 02.33.83.03.81 - Fax : 02.33.83.13.25  
afre@orange.fr

## VALORISATION DE SOI ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

# Fiche action 2016

### Objectifs de l'action

Permettre à chaque bénéficiaire de sortir de l'isolement, de reprendre confiance, d'être plus à l'aise pour entreprendre des démarches sociales et professionnelles.

### Publics

Cette action devra concerner **8** bénéficiaires du RSA et être valorisée dans le cadre du contrat d'engagement réciproque.

### Organisation / Déroulement

Mise en place de cette action en **sur le territoire du Perche**.

16 séances composées de 2 modules :

- Ateliers « socio-esthétique » : revalorisation de l'image de soi, reprise de confiance en soi, restauration de l'image corporelle, réconciliation de l'être et du paraître, écoute différente, lien social,
- Ateliers expression : travail sur la concentration, l'écoute, la voix, la diction, la communication verbale et non verbale, savoir se présenter, mise en situation par le biais de jeux de rôles.

### Moyens humains et matériels

- Locaux de l'AFRE ou salle communale,
- Animatrice de l'AFRE, socio-esthéticienne, formatrice en expression et insertion professionnelle.

### Partenaires associés au projet

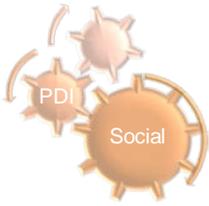
Référent sociaux, service social, Pôle emploi, Cap emploi, la Mission locale, CAF, Conseil départemental, SIAE, associations caritatives, CIAS.

### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrées, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

### Perspectives 2016

- Mise en place d'une action en amont pour permettre une prise de confiance dans le groupe afin de faciliter les échanges sur l'atelier "expression",
- Poursuivre le lien avec les référents pour la consolidation des parcours d'insertion.



## Centre Intercommunal d'Action Sociale

5 place du Parc 61300 L'Aigle - Tél. : 02.33.34.70.86 - Fax : 02.33.84.50.49  
accueil.cias@paysdel'aigle.fr

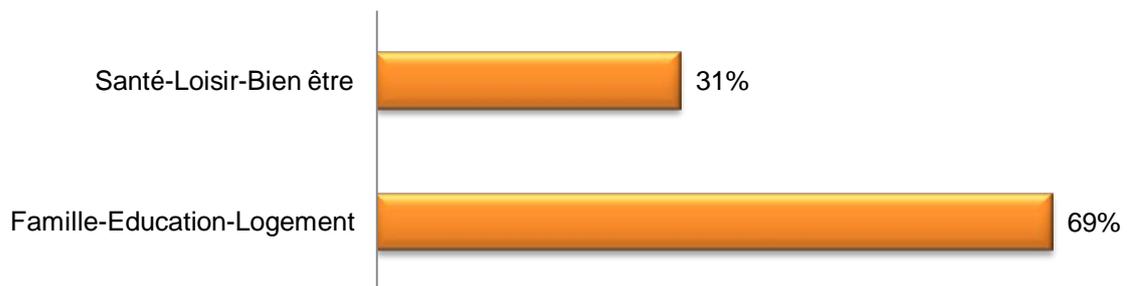
### SOCIALISATION AUTOUR DE L'ALIMENTATION

Evaluation 2015

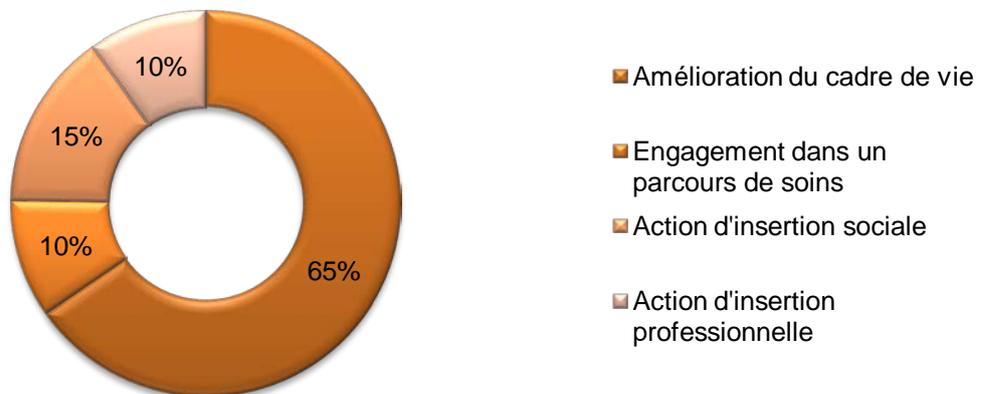
#### Indicateurs d'évaluation

**11 bénéficiaires** ont intégré l'action au 31 novembre 2015,  
dont 1 abandon

#### Axes Travaillés

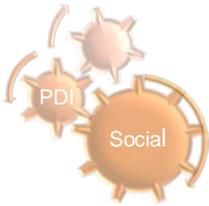


#### Résultats obtenus et suites de parcours



#### A noter

- 82% des participants sont des femmes,
- 55% du public à moins de 45 ans,
- 91% des bénéficiaires habitent en zone urbaine,
- Ces ateliers ont aussi pour but d'apprendre aux usagers à écouter et à appliquer des consignes ainsi qu'à respecter les règles de vie en groupe.



## Centre Intercommunal d'Action Sociale

5 place du Parc 61300 L'Aigle - Tél. : 02.33.34.70.86 - Fax : 02.33.84.50.49  
accueil.cias@paysdelaigle.fr

### BUDGET ET ALIMENTATION

# Fiche action 2016

#### Objectifs de l'action

- Favoriser l'insertion sociale et prévenir l'isolement social en travaillant autour d'ateliers sur le thème de l'alimentation,
- Permettre aux participants d'allier alimentation équilibrée et budget modeste.

#### Publics

Cette action devra concerner chaque année **4** bénéficiaires du RSA et être valorisée dans le cadre du contrat d'engagements réciproques.

#### Organisation / Déroulement

Séances toutes les semaines avec un groupe unique.

Ateliers théoriques : réaliser un menu équilibré composé de recettes simples et peu coûteuses, apport sur l'alimentation (groupe d'aliments, le lien avec la santé, la conservation des aliments, l'hygiène, etc), travail sur le budget lié à l'alimentation.

Ateliers pratiques : préparation d'un plat et échange des recettes, organisation et accompagnement aux courses (savoir lire et comprendre les prix), apprendre et réapprendre à connaître les aliments avec ses sens sous forme d'atelier ludique, apprendre à dresser une table et présenter ses plats.

#### Moyens humains et matériels

- Local du Pôle animation sociale , matériel de cuisine et aliments pour les ateliers pratiques, mini bus du Pôle animation sociale,
- Un animateur, une CESF, intervention de professionnels extérieurs.

#### Partenaires associés au projet

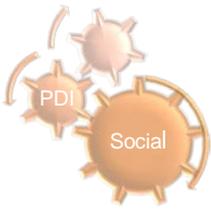
Conseil départemental de l'Orne, CAF, Association YSOS, Secours Catholique, CH de L'Aigle, Mission Locale, AAES.

#### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

#### PERSPECTIVES 2016

- Poursuivre les démarches d'amélioration concernant la communication autour de l'atelier,
- Poursuivre les échanges avec les partenaires prescripteurs lors de difficultés avec les participants.



## Centre Intercommunal d'Action Sociale

5 place du Parc 61300 L'Aigle - Tél. : 02.33.34.70.86 - Fax : 02.33.84.50.49  
accueil.cias@paysdelaigle.fr

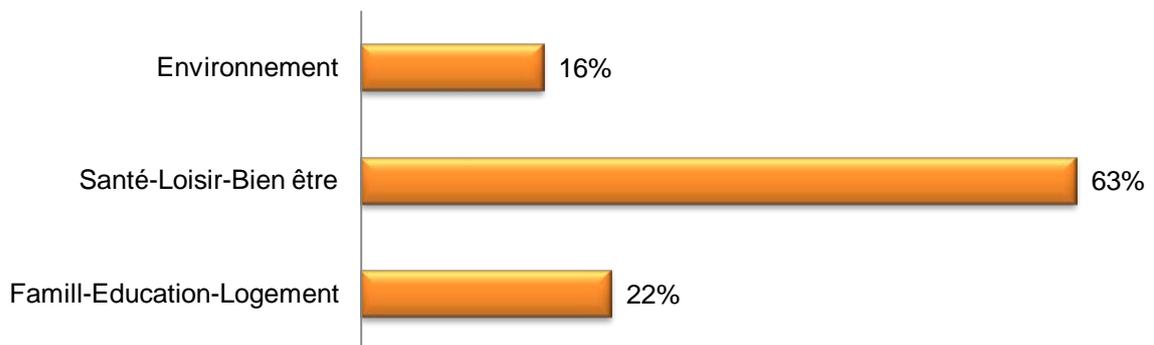
### UN TEMPS POUR SOI

Evaluation 2015

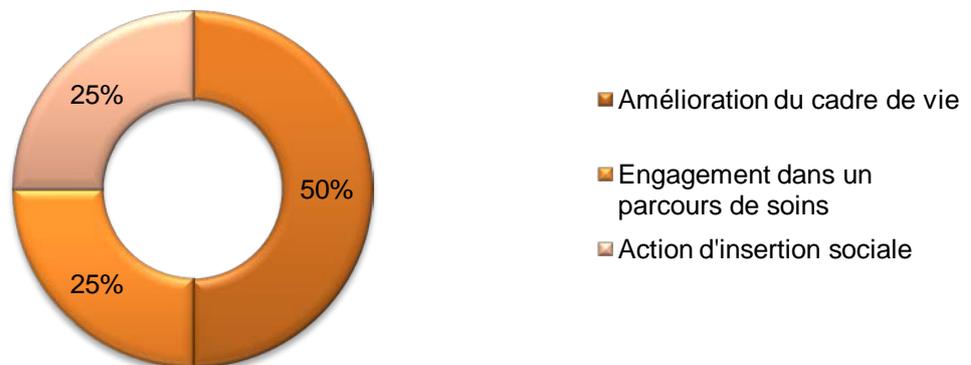
#### Indicateurs d'évaluation

**8 bénéficiaires** ont intégré l'action au 31 novembre 2015

#### Axes Travaillés

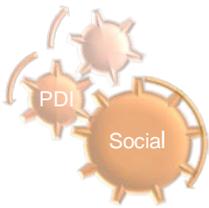


#### Résultats obtenus et suites de parcours



#### A noter

- 87% des personnes ont plus de 36 ans,
- 62% des bénéficiaires sont des familles monoparentale,
- Socialisation des usagers et création de lien social,
- Valorisation des participants par les échanges, les bilans ainsi que par leur progression en terme d'estime de soi et de reprise de confiance en soi.



## Centre Intercommunal d'Action Sociale

5 place du Parc 61300 L'Aigle - Tél. : 02.33.34.70.86 - Fax : 02.33.84.50.49  
accueil.cias@paysdelaigle.fr

### FAIRE DE SON IMAGE UN FACTEUR DE RÉUSSITE

# Fiche action 2016

#### Objectifs de l'action

- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle et permettre aux bénéficiaires de reprendre confiance en eux, en travaillant autour d'ateliers sur le thème de la revalorisation de soi.

#### Publics

Cette action devra concerner chaque année **4** bénéficiaires du RSA et être valorisée dans le cadre du contrat d'engagements réciproques.

#### Organisation / Déroulement

- Orientation des bénéficiaires par les partenaires sociaux, inscription auprès du CIAS,  
- Une séance toutes les semaines sur 12 semaines avec un groupe unique.

Ateliers théoriques: conseil sur l'hygiène, repérer et apprendre à lier style vestimentaire et couleurs, coiffure, apprendre à estimer un budget en fonction des produits à acheter.

Ateliers pratiques: réalisation de cosmétiques, soins des mains et du visage sur soi-même, accompagnement aux achats de produits cosmétiques et d'hygiène, réalisation d'une activité physique à travers la découverte du territoire, mise en situation et jeux de rôle liés à l'insertion, organisation d'une visite guidée sur le territoire afin de favoriser la mobilité des participants, présentation du bilan de santé de l'IRSA.

#### Moyens humains et matériels

- Local du Pôle animation sociale, matériel de base pour les ateliers, mini bus du Pôle animation sociale.  
- Un animateur, une CESF, intervention de professionnels extérieurs.

#### Partenaires associés au projet

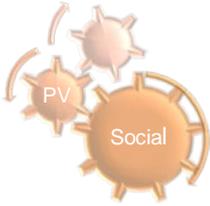
Conseil départemental de l'Orne, Association YSOS, Secours Catholique, Mission Locale, AAES.

#### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrées, nombre de personnes prévues dans la convention),  
- Nombre d'abandons pendant l'action,  
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,  
- Taux d'absentéisme.

#### Perspectives 2016

- Améliorer le planning notamment au période de vacances scolaires,  
- Délocaliser une session en milieu rural.



## Centre Intercommunal d'Action Sociale

5 place du Parc 61300 L'Aigle - Tél. : 02.33.34.70.86 - Fax : 02.33.84.50.49  
accueil.cias@paysdel'aigle.fr

Le Conseil départemental est cosignataire du contrat de ville 2015-2020 pour le quartier de La Madeleine à L'Aigle. Il participe, techniquement et politiquement, à l'élaboration de la programmation de la politique de la ville.

Le contrat de ville repose sur 4 piliers :

- la cohésion sociale,
- le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- le développement économique et l'emploi,
- les valeurs de la République et la citoyenneté.

La contribution du Conseil départemental, dans la programmation 2016, porte sur le pilier cohésion sociale avec des projets menés par le CIAS.

### Participation des habitants

#### Atelier Range-papier

Objectif :

Atelier collectif pour apprendre à s'occuper de ses documents de manière quotidienne, faire ses démarches en ligne et gérer son budget.

Public :

16 bénéficiaires dont **8** habitants de la Madeleine.

Déroulement/organisation :

2 cycles de 6 ateliers :

- Atelier "je range mes documents",
- Atelier "je fais mes démarches en ligne" (3 séances),
- Atelier "astuces pour comprendre et gérer mon budget" (2 séances).

### Accès aux droits

#### Ecrivain public

Objectif :

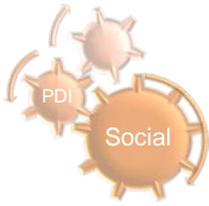
Accompagner les habitants dans leur démarche de résolution de problème administratif afin de lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle.

Public :

60 bénéficiaires dont **16** habitants de la Madeleine.

Déroulement/organisation :

Intervention de l'écrivain public dans les locaux du Pôle d'Animation Sociale et de La Poste.



## IRFA

rue Ferdinand de Boyères 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 02.33.85.36.8640  
6 rue Paul Gilbert 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.28.03.30

### PRIMO ETAPE VERS UNE INSERTION

E  
V  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
5

Le dispositif Primo étape vers une insertion vise à proposer, à un public en perte de repères, un tremplin pour amorcer un accompagnement social en vue de mener à bien la construction de leur parcours d'insertion globale. Il aspire ainsi à aider les bénéficiaires du RSA à travailler sur les freins à l'insertion sociale, à leur permettre de retrouver une place dans la société et de les accompagner à faire des choix pour déclencher un parcours d'insertion.

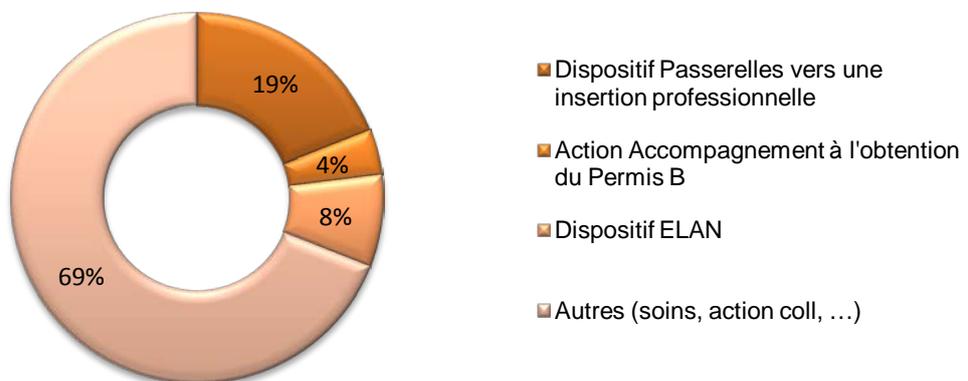
Ce dispositif est en conséquence complémentaire à l'accompagnement social avéré des référents, il s'inscrit en amont des actions locales existantes et permet de préparer les orientations vers ces actions.

Ce dispositif est réalisé dans le cadre d'un marché public conclu pour la période 2012 à 2015. Le prestataire retenu sur le territoire de commission de Mortagne-au-Perche est l'IRFA. L'évaluation ci-dessous porte sur les entrées entre 2012 et 2015.

#### Indicateurs d'évaluation

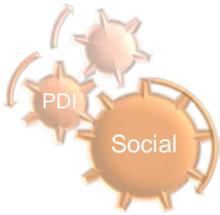
**89** bénéficiaires ont intégré l'action au 31 décembre 2015,  
dont 4 abandons

#### Résultats et suites de parcours



#### A noter

- 72% des bénéficiaires ont plus de 36 ans,
- 66% sont des femmes,
- 44% sont des personnes isolées.



## IRFA

rue Ferdinand de Boyères 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 02.33.85.36.86.40  
6 rue Paul Gilbert 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.28.03.30

## PRIMO SOCIALE

# Fiche action 2016

### Objectifs de l'action

- Accompagner des personnes en grandes difficultés et très éloignées de l'emploi vers une dynamique de socialisation et de reprise de confiance en soi,
- Permettre à la personne de sortir de l'isolement et d'amorcer un parcours d'insertion,
- Accompagner la personne dans la réalisation d'un projet collectif autour de la santé afin de l'amener à acquérir des compétences et de travailler son projet personnel,
- Permettre à la personne d'accéder aux droits et aux soins.

### Publics

- Bénéficiaires du RSA soumis à droits et devoirs orientés social mais sans problématique entravant l'entrée sur un groupe,
- Personnes sans projet ou avec des projets inadaptés, n'ayant jamais exercé une activité professionnelle et n'ayant jamais été confrontées au marché du travail,
- Personnes qui ont été exclues du marché de l'emploi,
- Personnes isolées, personnes avec des problématiques de santé.

### Organisation / Déroulement

Mise en place de cette action à **L'Aigle, à Mortagne-au-Perche et à Bellême.**

Chaque parcours est individualisé et dure entre 4 et 6 mois en fonction des objectifs contractualisés :

- Alternance entre des situations de groupe et des temps d'entretiens individuels,
- Réalisation d'un projet collectif autour de la santé,
- Travail en lien avec les professionnels de santé,
- Organisation de groupe de parole sur des problématiques récurrentes,
- Accompagnement des personnes vers les professionnels de la problématique identifiée.

### Moyens humains et matériels

- Formateurs, coordinateur.
- Les moyens matériels de l'IRFA des sites de L'Aigle et de Mortagne-au-Perche.

### Partenaires associés au projet

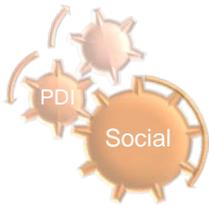
Référents sociaux, partenaires du domaine de la santé, CIAS, Mission locale, structures IAE, partenaires locaux de l'insertion.

### Indicateurs d'évaluation

- Suite de parcours des bénéficiaires,
- Taux de satisfaction des bénéficiaires et des prescripteurs,
- Taux de participation des bénéficiaires,
- Taux d'absentéisme des bénéficiaires et nombre d'abandons.

### Perspectives 2016

Lancement du marché en 2016.



## LUTILLE

48 rue des 15 fusillés 61400 Mortagne-au-Perche- Tél : 02.33.73.98.63  
lutille@wanadoo.fr

## ROMPRE L'ISOLEMENT

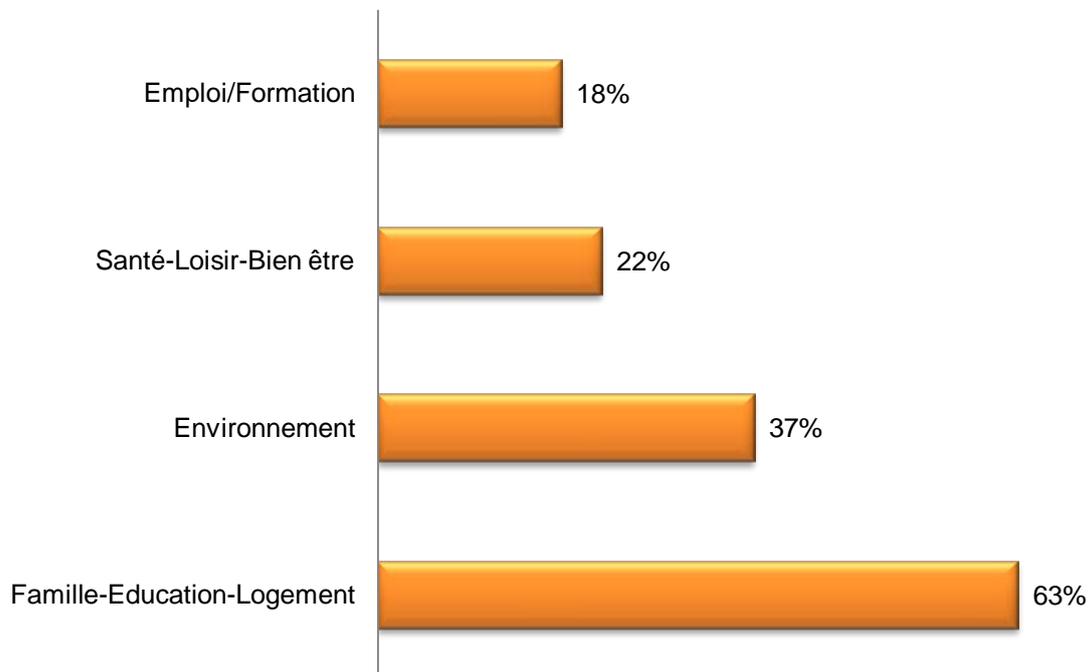
Evaluation

2015

### Indicateurs d'évaluation

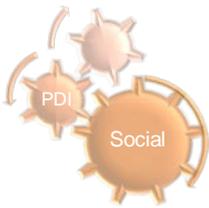
**17 bénéficiaires** ont intégré l'action au 30 novembre 2015

#### Axes Travillés



#### A noter

- 65% des bénéficiaires sont des femmes,
- 53% des personnes ont plus de 36 ans,
- Les personnes venues à l'association Lutille se sentent plus rassurées et autonomes pour accomplir les démarches administratives (CAF, demande de logement, titre de séjour, etc).



## LUTILLE

48 rue des 15 fusillés 61400 Mortagne-au-Perche- Tél : 02.33.73.98.63  
lutille@wanadoo.fr

### ROMPRE L'ISOLEMENT EN MILIEU RURAL

Ateliers de remise à niveau

F  
i  
c  
h  
e  
  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

#### Objectifs de l'action

- Apporter son aide aux bénéficiaires RSA en leur permettant d'apprendre ou de réapprendre à lire, écrire et compter pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.
- Un face à face « bénévole-apprenant » pour permettre de revaloriser l'apprenant face aux difficultés d'écriture et de lecture courantes et de lui redonner une assurance dans les démarches de la vie courante.

#### Publics

Cette action devra concerner chaque année **14** bénéficiaires du RSA et être valorisée dans le cadre du contrat d'engagements réciproques.

#### Organisation / Déroulement

Lutille intervient sur les **bassins de L'Aigle-Mortagne-Bellême**.

L'apprenant prend contact avec l'association soit directement, soit par l'intermédiaire d'un référent social. Une évaluation des connaissances est pratiquée afin de cerner les difficultés de l'intéressé et établir un objectif à atteindre en fin de parcours. Ensuite, il est mis en relation avec le bénévole qui le prendra en charge selon les disponibilités.

Les interventions se déroulent au plus près des domiciles des apprenants. Lutille propose des face à face pédagogiques dans les locaux mis à disposition par les collectivités territoriales ou par les partenaires tels que l'INFREP, l'université inter-âges.

#### Moyens humains et matériels

Une employée administrative, un bureau à Mortagne avec ordinateur, 60 bénévoles, locaux mis à disposition par les communes.

#### Partenaires associés au projet

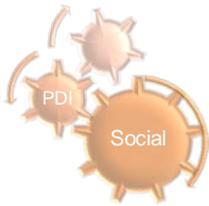
Mairie, Pôle emploi, Mission locale, SIAE, Référents sociaux, AIFR, Conseil départemental, CIAS des Pays de L'Aigle et de La Marche.

#### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrées, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

#### Perspectives 2016

- Développer et valoriser l'activité en milieu rural.



## COMPAGNIE PASSERELLES-THÉÂTRE

La Gautellerie 61210 Neuvy au Houlme - Tél. : 02.33.36.09.64  
contact@passerelles-theatre.fr

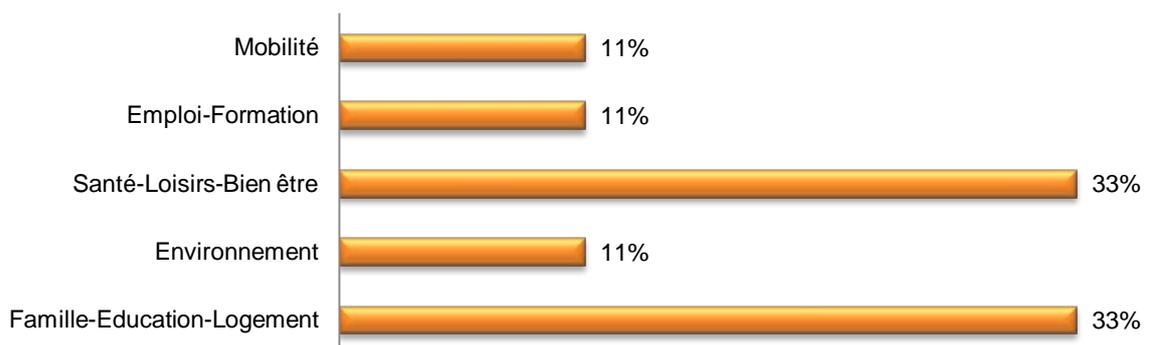
### REMOBILISATION SOCIALE PAR LE THÉÂTRE

Evaluation 2015

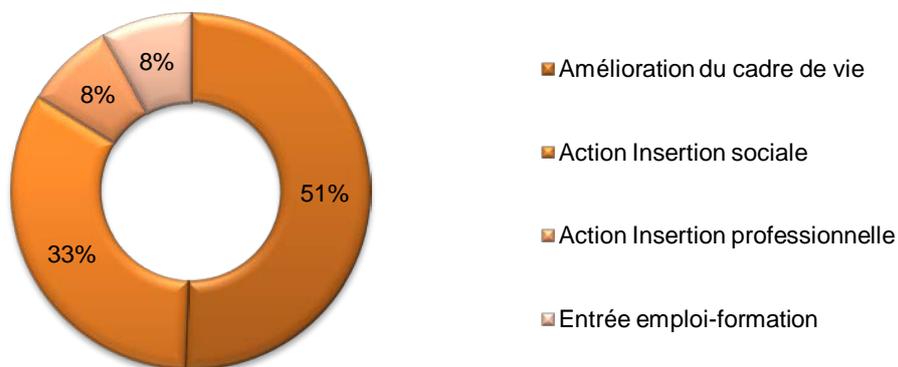
#### Indicateurs d'évaluation

**12 bénéficiaires** ont intégré l'action au 31 novembre 2015

#### Axes Travaillés

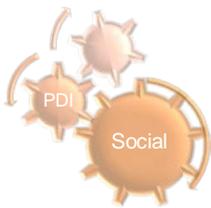


#### Résultats obtenus et suites de parcours



#### A noter

- 83% des bénéficiaires ont plus de 36 ans,
- 58% sont des personnes isolées,
- 67% du publics vit en zone rurale,
- L'ensemble des bénéficiaires ont exprimé une grande satisfaction d'avoir participé à l'action. Il a été rapidement constaté que les personnes reprenaient confiance en elles, dépassaient leurs peurs de monter sur scène, ce qui a permis une représentation en public de la pièce de théâtre créée par eux même. Elles ont découvert le pouvoir de la parole sur scène, ont pris de la distance rapport à leurs problématiques et du lien s'est créé.



## COMPAGNIE PASSERELLES-THÉÂTRE

La Gautellerie 61210 Neuvy au Houllme - Tél. : 02.33.36.09.64  
contact@passerelles-theatre.fr

### REMOBILISATION SOCIALE PAR LE THÉÂTRE

# Fiche action 2016

#### Objectifs de l'action

Cette action a pour finalité l'insertion des bénéficiaires à travers la pratique théâtrale souvent isolés et en rupture sociale.

Le projet est de créer un court spectacle de toute pièce (texte, décors, costumes, outils de communication) en se basant sur un thème choisi par le groupe ou le commanditaire.

Ainsi les participants apprendront à se positionner dans l'espace, avoir une place au sein d'un groupe, prendre la parole en public, se fixer des projets, regarder le public en contrôlant ses émotions, enlever des freins à leur évolution dans la société.

#### Publics

Cette action devra concerner **8** bénéficiaires du RSA et être valorisée dans le cadre du CER.

#### Organisation / Déroulement

Un atelier d'une ½ journée par semaine pendant 3 mois sur le territoire de Mortagne-au-Perche.

Articulation en trois phases :

- Phase 1: constitution du groupe, mise en confiance et apprentissage des bases du jeu d'acteur,
- Phase 2: appropriation du projet par les participants, réflexion sur le contenu du spectacle à partir d'improvisation, de lecture et de séances d'écriture,
- Phase 3: le spectacle prend forme et chacun participe à sa construction.

Représentation publique: aboutissement et fruit d'un long travail où chacun aura su trouver sa place dans le groupe et aux yeux de tous. Parallèlement découverte du monde culturel: accompagnés par le metteur en scène une sortie spectacle est prévue selon les dispositions et les programmes des salles de spectacle de la région.

#### Moyens humains et matériels

- Lumière et son pour la représentation,
- Membre professionnel de la compagnie Passerelles-théâtre.

#### Partenaires associés au projet

Référent sociaux, service social, la Mission locale, CAF, CD61, CIAS, collectivités locales.

#### Indicateurs d'évaluation

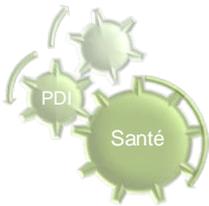
- Taux de participation (nombre d'entrées, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

#### Perspectives 2016

- Le délai de mobilisation avant le démarrage de l'action,
- Délocaliser en zone rural (Tourouvre ou Randonnai).

## 5. SANTE

STRUCTURE	ACTION
<b>ANPAA</b>	Formation des professionnels à la gestion des dysfonctionnements liés à des conduites additives



**FORMATION DES PROFESSIONNELS À LA GESTION DES DYSFONCTIONNEMENTS LIÉS A DES CONDUITES ADDITIVES**

Évaluation 2015

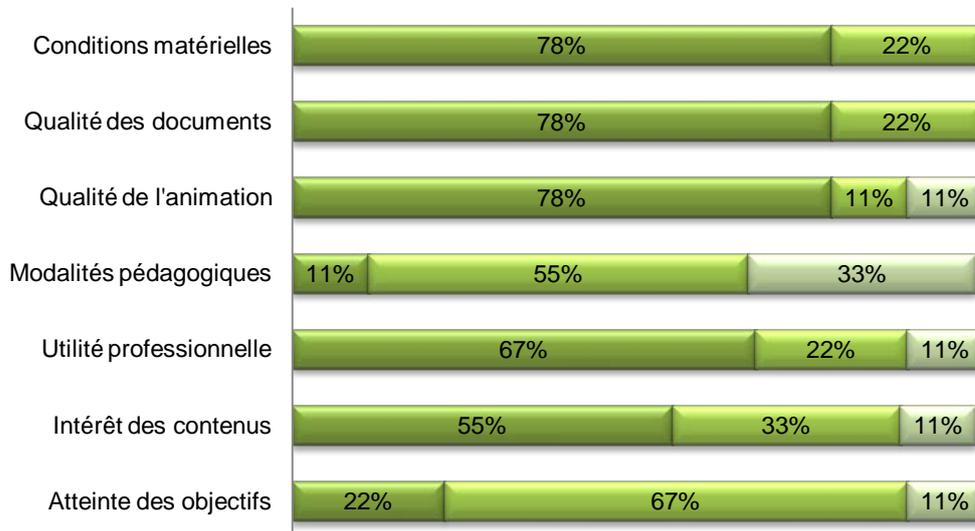
Cette action a pour objectif de former des professionnels de l'insertion du territoire de la Commission RSA de Mortagne-au-Perche, accompagnant des personnes bénéficiaires du RSA, à la gestion de dysfonctionnements liés à des conduites addictives.

**Indicateurs d'évaluation**

**9 professionnels ont participé à l'action pour 10 places  
Soit un taux de participation de 90 %**

Satisfaction des participants à la formation

■ Très satisfait ■ Satisfait ■ Assez satisfait

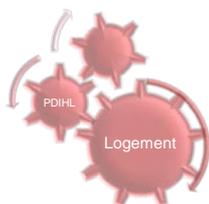


**A noter**

- Homogénéité des publics accompagnés et des missions professionnelles pour la majorité des participants, ainsi que l'hétérogénéité des structures représentées (AAES, CIAS des Pays de L'Aigle et de La Marche, Pôle emploi, ETS, IRFA, UFCV, PASS) a permis une grande richesse des échanges entre les participants,
- Complémentarité dans la co-animation de la formation par 2 professionnelles de l'ANPAA (1 professionnelle du soin et 1 professionnelle de la prévention),
- Participation d'une infirmière du service de soins et de réadaptation du centre hospitalier de Mortagne-au-Perche, Les Sources, pour une meilleure représentation des soins en addictologie sur le territoire.

## 6. LE LOGEMENT

Structures	Actions
<b>ALTEA Habitat Jeunes</b>	Résidence Habitat Jeunes du Perche
<b>YSOS</b>	Accueil de jour
	Mesures ASLL
<b>INHARI</b>	Ateliers de lutte contre la précarité énergétique
<b>CIAS des Pays de L'Aigle et de La Marche</b>	Ateliers Auto-réhabilitation d'un logement



## ALTHEA HABITAT JEUNES

Route d'Alençon 61200 Saint Langis les Mortagne - Tél : 02.33.25.41.90 - accueil.habitatjeunes@althea.asso.fr

### RÉSIDENCE HABITAT JEUNES DU PERCHE Foyer Jeunes Travailleurs

Fi  
c  
h  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
6

#### Objectifs de l'action

Renforcer l'attractivité de notre territoire pour la jeunesse en proposant des logements temporaires avec un accompagnement et une animation pour répondre aux besoins d'un maximum de jeunes.

#### Publics

Tout public de 16 à 30 ans, avec une recherche de mixité sociale et une attention particulière pour les mineurs, les apprentis et les jeunes suivis par les services éducatifs.

#### Organisation/Déroulement

3 types d'interventions : accueil, accompagnement socio éducatif et animation.

Accueil et hébergement de jeunes en fonction de leurs besoins :

- en mobilité géographique pour un accès à un emploi ou une formation,
- pour des jeunes qui pour des raisons diverses quittent le domicile,
- des scolaires ou étudiants de familles modestes ne pouvant être accueillis par l'absence d'internat ou de CROUS,
- des jeunes de l'aide sociale à l'enfance du Département,
- de jeunes mineurs ayant besoin de s'éloigner de leur famille,
- de jeunes handicapés physiques ou mentaux.

#### Moyen humains et matériels

- 1 animatrice sociale, 1 responsable hébergement, 1 secrétaire et 1 directeur.
- 2 structures de 4 et 30 places (Moulins la Marche et Mortagne) avec des espaces collectifs (cuisine, espace multimédia, espace détente, espace TV) et divers services (laverie, Wi-Fi, parking privatif, veille de nuit).

#### Partenaires associés au projet

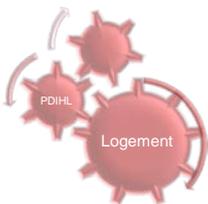
Réseau Habitat Jeune Régional et National, DDT, DDSCS, CAF, Missions locales, PAIO, CD61, associations d'éducation spécialisé, municipalités, CDC, CR Normandie, CFA, centres de formations.

#### Indicateurs d'évaluation

- 15% de jeunes en difficulté sociale, avec une priorité aux jeunes de l'ASE de l'Orne, en parcours d'insertion,
- Evolution des trajectoires d'insertion des jeunes accueillis,
- Evaluation de la satisfaction des jeunes et des parcours résidentiels,
- Statistiques de la population accueillie.

#### Perspectives 2016

- Continuer le travail partenarial sur le territoire.



## YSOS

4 rue Victor Hugo 61300 L'Aigle - Tel : 02.85.52.05.70 - secretariat-laigle@yosos.fr

### ACCUEIL DE JOUR

Territoire de L'Aigle

# Fiche action 2016

#### Objectifs de l'action

L'accueil de jour est un lieu de vie à vocation d'écoute, de rencontre et de socialisation des personnes qui s'y présentent. Le but est de recevoir dans un lieu ouvert à tous et qui ne stigmatise pas et de proposer, en fonction des besoins et des attentes, les prestations Accueil Hébergement Insertion (AHI) relevant des besoins premiers de la personne et plus largement de recevoir toute personne aux prises avec une difficulté sociale.

#### Publics

- Personnes en errance relevant du 115, personnes en situation de grande précarité,
- Jeunes adultes en ruptures, personnes en danger et/ou victimes de violence.

#### Organisation/Déroulement

Conçu comme une plate-forme d'information et d'orientation à destination des publics en situation de précarité, ce lieu d'accueil s'inscrit dans le cadre de l'action sociale locale.

Cette action permet de répondre aux besoins primaires tel que les prestations AHI, le dépannage alimentaire, une douche, la mise à l'abri, lavage du linge, internet et téléphonie, aide aux démarches administratives, aide dans les démarches d'accès à l'hébergement d'urgence, soutien, réconfort, écoute.

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 14h à 19h. Cela toute l'année sauf les jours fériés.

#### Moyens humains et matériels

- 2 techniciennes de l'intervention sociale et familiale, 1 assistante sociale, 1 agent d'hôte, 1 infirmière, 1 directeur, 1 directrice-adjointe, 1 coordinatrice socio-administrative,
- 1 pavillon avec un jardin, 1 machine à laver, sèche linge, téléphone.

#### Partenaires associés au projet

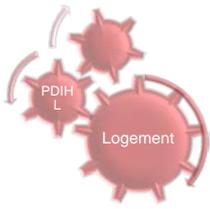
CIAS des Pays de L'Aigle et de La Marche, Conseil départemental, CIDFF, ACJM, Mission locale, services tutélares, Pôle Santé Mentale, PASS, services hospitaliers, cabinets libéraux, CSAPAP, Alcool Assistance, AAES, ACI Développement, Pôle emploi, Greta, INFREP, Via formation, bailleurs sociaux, SIAO, COALLIA.

#### Indicateurs d'évaluation

- Nombre de prestations AHI,
- Nombre d'accès à un logement autonome, ou à un hébergement,
- Types de démarches engagées pendant l'action,
- Nombre de réorientations vers des services de droit commun.

#### Perspectives 2016

- Actions de sensibilisation et promotion des dispositifs YSOS auprès des acteurs du territoire.



## YSOS

4 rue de la Comédie 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 09.54.16.39.28 - accjournmortagne@yosos.fr

### ACCUEIL DE JOUR

Territoire de Mortagne-au-Perche

# Fiche action 2016

#### Objectifs de l'action

L'accueil de jour est un lieu de vie à vocation d'écoute, de rencontre et de socialisation des personnes qui s'y présentent.

Il permet de :

- répondre aux besoins primaires des personnes en situation d'exclusion en référence aux prestations AHI,
- développer une réponse permettant une prise en charge en amont des femmes victimes de violences conjugales au sein du couple, afin de prévenir les situations d'urgence, en particulier préparer, éviter ou gérer le départ du domicile pour elle-même et le cas échéant, leurs enfants.

#### Publics

- Personnes majeures en situation d'exclusion,
- Femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.

#### Organisation/Déroulement

Ce lieu permet tout particulièrement de traiter au plus juste de la demande par l'accompagnement, l'orientation des personnes et l'observation des besoins du territoire, et plus spécifiquement sur le bassin Mortagnais, les violences faites aux femmes.

L'accueil de jour situé en centre-ville pour une plus grande accessibilité des zones rurales aux alentours, est ouvert toute l'année (sauf les jours fériés) : lundi de 14h à 17h - mercredi de 10h à 16h - jeudi et vendredi de 14h à 16h.

#### Moyens humains et matériels

- 1 éducatrice spécialisée, 1 psychologue, 1 bénévole d'Alcool Assistance, 1 directeur, 1 directrice-adjointe, 1 coordinatrice socio-administrative,
- 1 appartement, machine à laver, douche, téléphone, ordinateur, 1 véhicule.

#### Partenaires associés au projet

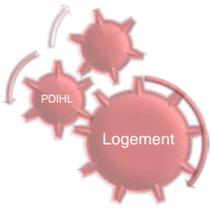
CIAS de Mortagne, Conseil départemental, CIDFF, ACJM, Mission locale, Hôpital, CMP, PASS, cabinets libéraux, CSAPAP, Alcool Assistance, Pôle emploi, organismes de formation, bailleurs sociaux, associations caritatives, les forces de l'ordre, COALLIA.

#### Indicateurs d'évaluation

- Nombre de prestations AHI,
- Nombre d'accès à un logement autonome, ou à un hébergement,
- Types de démarches engagées pendant l'action,
- Nombre de réorientations vers des services de droit commun.

#### Perspectives 2016

- Actions de sensibilisation et promotion des dispositifs YSOS auprès des acteurs du territoire.



## YSOS

4 rue de la Comédie 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 09.54.16.39.28 - accjournmortagne@ysos.fr  
4 rue Victor Hugo 61300 L'Aigle - Tel : 02.85.52.05.70 - secretariat-laigle@ysos.fr

## MESURES ASLL

### Accompagnement Social Lié au Logement

Territoire de L'Aigle et Mortagne-au-Perche

F  
i  
c  
h  
e  
  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

#### Objectif de l'action

Garantir une insertion durable aux adultes et aux familles en difficultés dans un logement et dans leur environnement.

#### Publics

- Tous publics avec une priorité au public jeune de moins de 25 ans,
- Pour les publics bénéficiaires du RSA, cette action devra être valorisée dans le CER.

#### Organisation/Déroulement

L'ASLL peut-être employé soit dans le cadre du logement autonome, soit dans le cadre du logement temporaire. Lorsque la mesure est utilisée dans le cadre du logement temporaire, elle doit faciliter l'amont d'un parcours logement et donc permettre un travail sur l'accès à l'autonomie et à une insertion durable.

Les mesures ASLL devront avoir été validées par le Service intégré d'accueil et d'orientation de l'Orne (SIAO). Un accompagnement ne doit pas excéder 12 mois et pourra aller jusqu'à 18 mois à titre dérogatoire.

#### Moyens humains et matériels

- 1 travailleur social, 1 agent d'hôte, 1 directrice-adjointe,
- Téléphones, ordinateurs, 1 véhicule.

#### Partenaires associé au projet

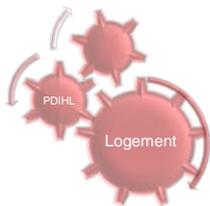
CIAS, Conseil départemental, CIDFF, Mission locale, services tutélaires, Pôle Santé Mentale, PASS, services hospitaliers, AAES, ACI Développement, bailleurs sociaux, SIAO, COALLIA, DDCSPP

#### Indicateurs d'évaluation

- Durée moyenne des accompagnements,
- Nombre d'entrées dans un logement autonome,
- Situation des jeunes à l'entrée et à la sortie du dispositif,
- Nature des accompagnements.

#### Perspectives 2016

- Actions de sensibilisation et promotion des dispositifs YSOS auprès des acteurs du territoire.



INHARI

52 bd du 1er Chasseurs 61000 Alençon - Tél : 02.33.31.48.60

## ATELIERS DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGETIQUE

Le cadre législatif et réglementaire tend à orienter les compétences des Conseils départementaux vers un traitement curatif des difficultés énergétiques rencontrées par les ménages en difficulté.

Depuis 2012, le département de l'Orne a soutenu des actions visant la réduction des charges avec un objectif de prévention au recours à l'aide financière récurrente.

### Indicateurs d'évaluation

#### Les journées de travail en réseau :

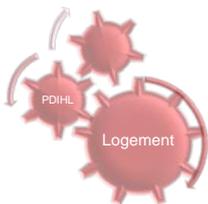
- 2 journées organisées au niveau départemental,
- **24** professionnels formés.

#### Les ateliers collectifs :

- 12 ateliers organisés sur les 4 territoires ornais dont **3** sur la circonscription de Mortagne-au-Perche : L'Aigle et Mortagne,
- 404 personnes sensibilisées aux économies d'énergie dont **162** sur la circonscription de Mortagne-au-Perche,
- **87%** des personnes ayant participé aux ateliers ont été satisfaites des ateliers et 13 % plutôt satisfaites,
- **76%** des participants sont des locataires contre **24%** de propriétaires occupants.

### A noter

- Forte mobilisation des travailleurs sociaux du Conseil départemental et des partenaires locaux qui animent les ateliers ; CCAS, CAF de l'Orne, communes, EDF solidarité, ARIM des Pays Normands, Orne Habitat...,
- Action qui permet de mettre les acteurs en réseau,
- Forte mobilisation d'EDF solidarité qui distribue aux bénéficiaires des kits énergie pour une mise en application des techniques d'économie d'énergie à leur domicile.



## INHARI

52 bd du 1er Chasseurs 61000 Alençon - Tél : 02.33.31.48.60

### ATELIERS DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGETIQUE

# Fi c h e a c t i o n 2 0 1 5

#### Objectifs de l'action

##### Objectifs généraux :

- Sensibiliser aux comportements économes en énergie pour prévenir la précarité des ménages déjà fragilisés et, ainsi éviter un recours récurrent au fonds de solidarité logement,
- Sensibiliser au développement durable dans lequel la collectivité est fortement engagée.

##### Objectifs opérationnels :

- Organiser une mission d'assistance pour la maîtrise des dépenses d'énergie des ménages en situation de précarité énergétique,
- Informer les personnes sur les différentes mesures mises en place pour une réduction des dépenses en énergie,
- Organiser un accompagnement des professionnels de l'action sociale à la lutte contre la précarité énergétique.

#### Publics

Tous publics. Les personnes sont directement invitées par les travailleurs sociaux référents de chaque institution partenaire : Conseil départemental, CIAS, foyer de jeunes travailleurs, bailleur public, CAF.

#### Organisation/Déroulement

Deux journées de travail en réseaux consacrées à l'information des travailleurs sociaux sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat.

Deux sessions d'ateliers mis en place sur chaque territoire de circonscription d'action sociale en fonction des besoins repérés.

Ces ateliers sont préparés en amont avec le prestataire puis animés par un conseiller énergie du prestataire, les travailleurs sociaux du Conseil départemental, les associations et les institutions partenaires qui le souhaitent. Le prestataire fournira différents supports d'animation : jeux de plateaux, mallettes, wattmètre... nécessaires au déroulement des ateliers.

Pendant 2 heures, les familles participent à des temps d'animation autour de la consommation et l'utilisation des différentes énergies. Ces ateliers se veulent pédagogiques, avec pour objectif de rendre les usagers acteurs de leur consommation d'énergie.

#### Moyen humains et matériels

- 1 chef de projet « développement durable » et 2 conseillers énergie,
- 1 classeur de formation, des cahiers d'exercices pratiques, des outils de mesure, des outils de saisie, des notices méthodologiques, des jeux de plateaux, des outils de communication.

#### Partenaires associés au projet

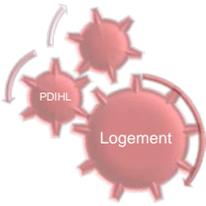
CD61, Sagim/Logis familial, UDAF61, MSA, Clic du Perche, CIAS, Mairie, CDC, MSAIO, Orne Habitat, Structures IAE, organismes de formation, ADMR, Petr PAPAO Pays d'Ouche, associations locales, Mission locale, centre hospitalier, EDF Solidarité.

#### Indicateurs d'évaluation

- Session de travail en réseau : déroulement des deux journées et synthèse de l'évaluation des professionnels formés,
- Ateliers collectifs : déroulement des actions préparatoires, fréquentation des ateliers et satisfaction des participants.

#### Perspectives 2015 - 2016

Mise en œuvre des ateliers à Bellême et à La Ferté Fresnel.



## CIAS des Pays de L'Aigle et de La Marche

5 place du parc 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.34.70.86 - Fax : 02.33.84.50.49  
accueil.cias@paysdelaigne.fr

### ATELIERS AUTO-RÉHABILITATION D'UN LOGEMENT

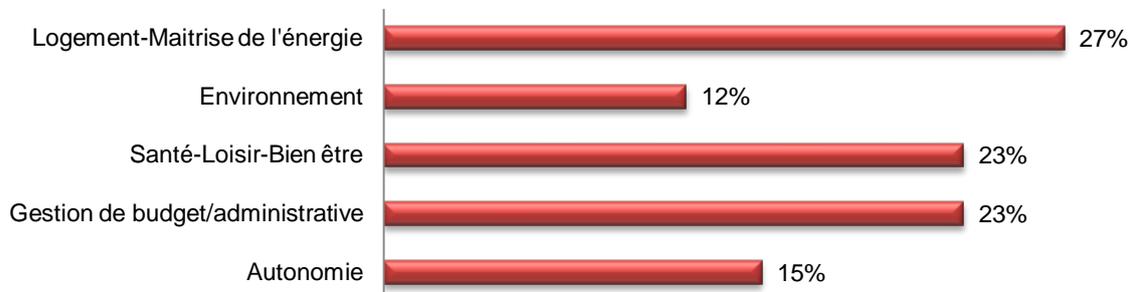
Évaluation 2015

L'action permet de participer de manière hebdomadaire à des ateliers sur le thème principal de la réhabilitation d'un logement. Les ateliers permettent de créer du lien social et d'obtenir des connaissances théoriques et pratiques. Participer aux ateliers permet d'apprendre les bases du bricolage, le but étant de pouvoir reproduire chez soi ce qui a été appris.

#### Indicateurs d'évaluation

**12 personnes** ont intégré l'action au 31 décembre 2015

#### Axes Travaillés

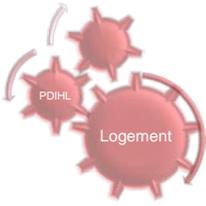


#### Résultats obtenus et suites de parcours



#### A noter

- 67% des personnes sont des femmes,
- 75% des personnes ont plus de 45 ans,
- Apports de connaissances théoriques sur les thèmes des droits et devoirs des locataires et propriétaires, de la gestion d'un budget, de l'entretien d'un logement, de la maîtrise des énergies. Intervention de l'ADIL,
- Les locaux choisis dans le cadre des ateliers ont pour but d'accueillir du public et donc les participants ont l'opportunité de revenir sur les lieux réhabilités.



## CIAS des Pays de L'Aigle et de La Marche

5 place du parc 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.34.70.86 - Fax : 02.33.84.50.49  
accueil.cias@paysdel'aigle.fr

### ATELIERS AUTO-RÉHABILITATION D'UN LOGEMENT

Fi  
c  
h  
e  
  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

#### Objectif de l'action

- Apporter un élément de réponse au droit au logement, à la lutte contre l'habitat indigne et à la lutte contre la précarité énergétiques,
- Favoriser l'investissement des personnes dans un projet autour de leur logement et l'appropriation de celui-ci,
- Acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

#### Publics

- Publics en difficultés (jeunes, bénéficiaires des minima sociaux, familles monoparentales...),
- Cette action doit concerner **8** personnes.

#### Organisation/Déroulement

12 ateliers de 1/2 journée par semaine partagé entre un moment théorique et un moment pratique.

Contenu : préparation des murs et plafonds, peinture, pose de papier peint, aménagement du logement, décorer le logement, entretien du logement et hygiène, maîtrise des énergies, gestion du budget lié au logement.

#### Moyens humains et matériels

- 1 animateur du Pôle animation sociale, 1 intervenant technique du CIAS, 1 CESF, ADIL de l'Orne.
- 1 local, matériels de bricolage.

#### Partenaires associés au projet

Conseil départemental, Orne Habitat, YSOS, Mission locale, AAES, ADIL.

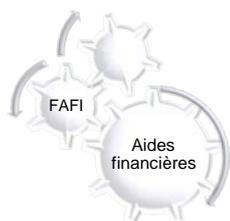
#### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme,
- Typologie des publics accueillis,
- Types d'activités proposées/thématiques abordées.

#### Perspectives 2016

- Poursuivre l'amélioration de la séance concernant la maîtrise des énergies,
- Poursuivre les échanges avec les partenaires lors de difficultés ou d'abandons.

## 6. LES AIDES FINANCIERES A L'INSERTION



### LE FONDS SOCIAL D'INSERTION (FSI)

Le Fonds Social d'Insertion peut financer les actions entreprises par les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active dans le cadre de leur contrat d'engagement réciproque ou de leur PPAE. Les aides financières sont accordées sous forme d'avances non remboursables.

#### Les aides accordées en 2015

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

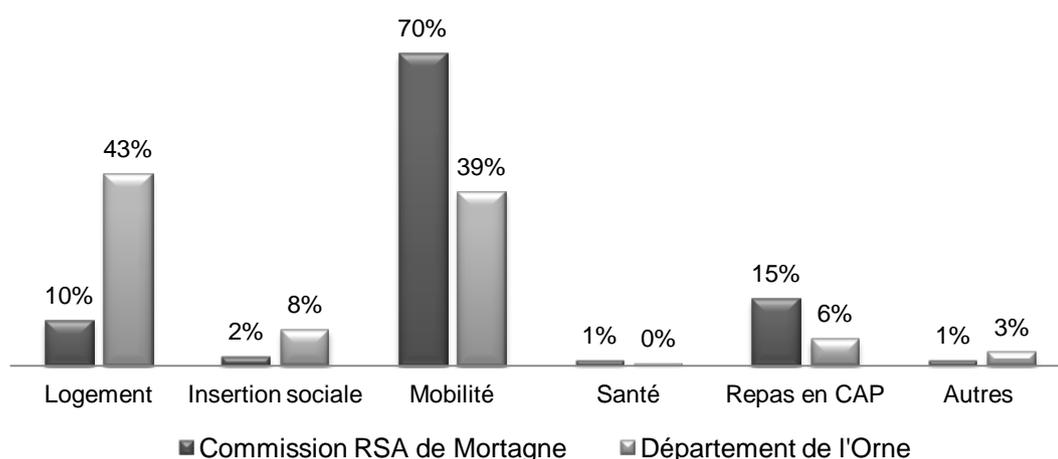
##### DEPARTEMENT DE L'ORNE

- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FSI s'élève à 97 284€ pour le département.
- 484 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 201€ par aide.

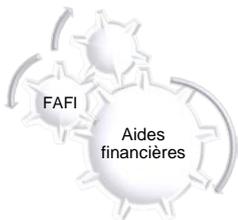
##### COMMISSION RSA DE MORTAGNE-AU-PERCHE

- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FSI sur la Commission RSA de Mortagne-au-Perche s'élève à 17 230€ soit 18% de la somme départementale.
- 135 aides ont été octroyées soit 28% du nombre total d'aides octroyées sur le département pour un montant moyen de 128 € par aide.

#### OBJET DES AIDES ATTRIBUEES



Les FSI attribués, pour la commission RSA de Mortagne-au-Perche, ont pour objet principalement la mobilité.



## LE FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Le Fonds de Solidarité Logement est destiné à aider financièrement et individuellement toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières pour l'accès au logement, le maintien dans le logement, le maintien des énergies et des fluides.

### Les aides accordées en 2015

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

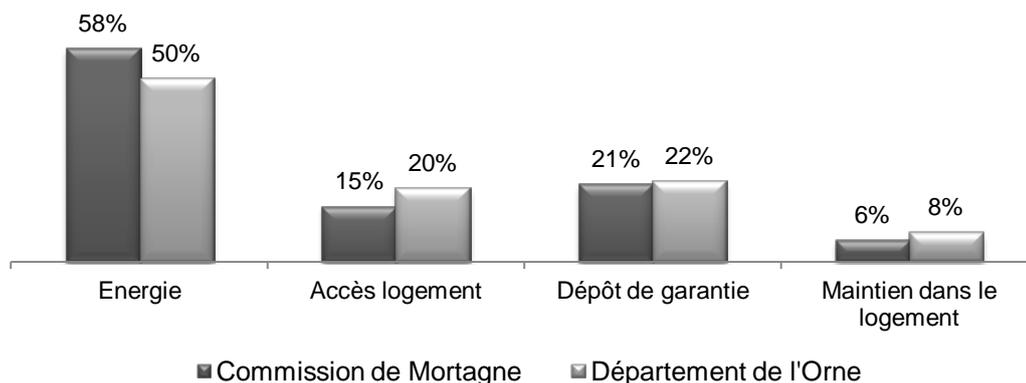
#### DEPARTEMENT DE L'ORNE

- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FSL s'élève à 606 456€ pour le département
- 2791 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 217€ par aide.

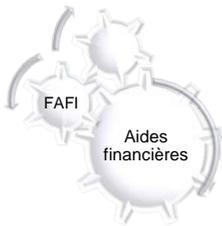
#### COMMISSION RSA DE MORTAGNE-AU-PERCHE

- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FSL sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche s'élève à 110 123€ soit 18% de la somme départementale.
- 520 aides ont été octroyées soit 19% du nombre total d'aides octroyées sur le département pour un montant moyen de 212 € par aide.

#### OBJET DES AIDES ATTRIBUEES



La majorité des aides FSL accordées sur le territoire de la commission RSA de Mortagne-au-Perche ont pour objet l'aide aux énergies.



## LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE (FAJD)

Le Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté a pour objet d'attribuer des aides financières individuelles aux jeunes en difficulté, français ou étrangers en situation régulière, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans révolus, destinées à favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, les demandes ne seront étudiées qu'à titre dérogatoire et ne devront concerner que la formation.

### Les aides accordées en 2015

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

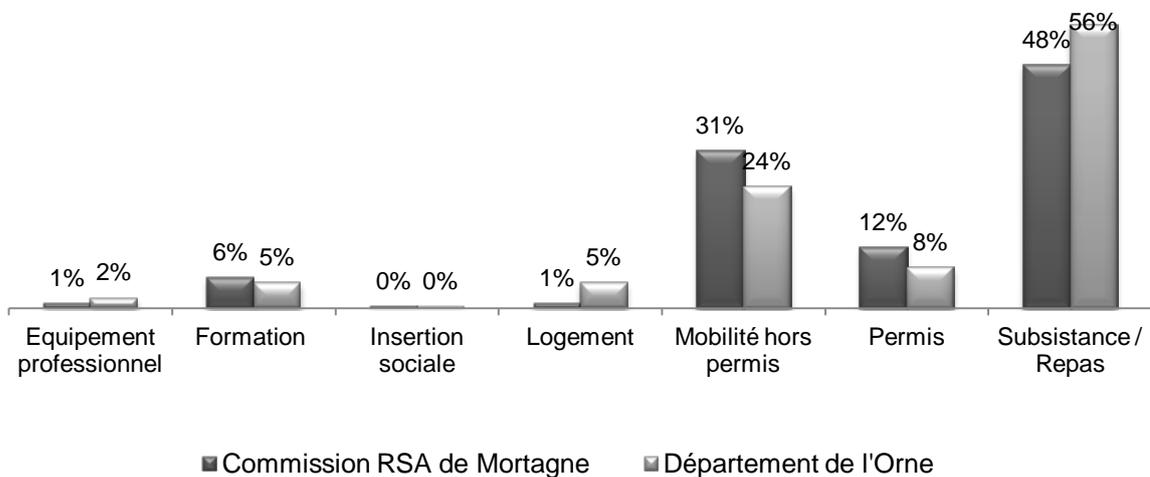
#### DEPARTEMENT DE L'ORNE

- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FAJD s'élève à 112 211€ pour le département
- 801 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 140€ par aide.

#### COMMISSION RSA DE MORTAGNE-AU-PERCHE

- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FADJ sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche s'élève à 28 012€ soit 25% de la somme départementale.
- 207 aides ont été octroyées soit 26% du nombre total d'aides octroyées sur le département pour un montant moyen de 135€ par aide.

#### OBJET DES AIDES ATTRIBUEES



La majorité des aides FAJD octroyées sur le territoire de la commission RSA de Mortagne-au-Perche concernent la subsistance et la mobilité.

### III DYNAMIQUES EN ZONE RURALE ET ANIMATION TERRITORIALE

#### 1. LES ACTIONS COLLECTIVES

##### DYNAMIQUES EN ZONE RURALE TOUROUVRE-RANDONNAI

Pilotes

- Conseil départemental

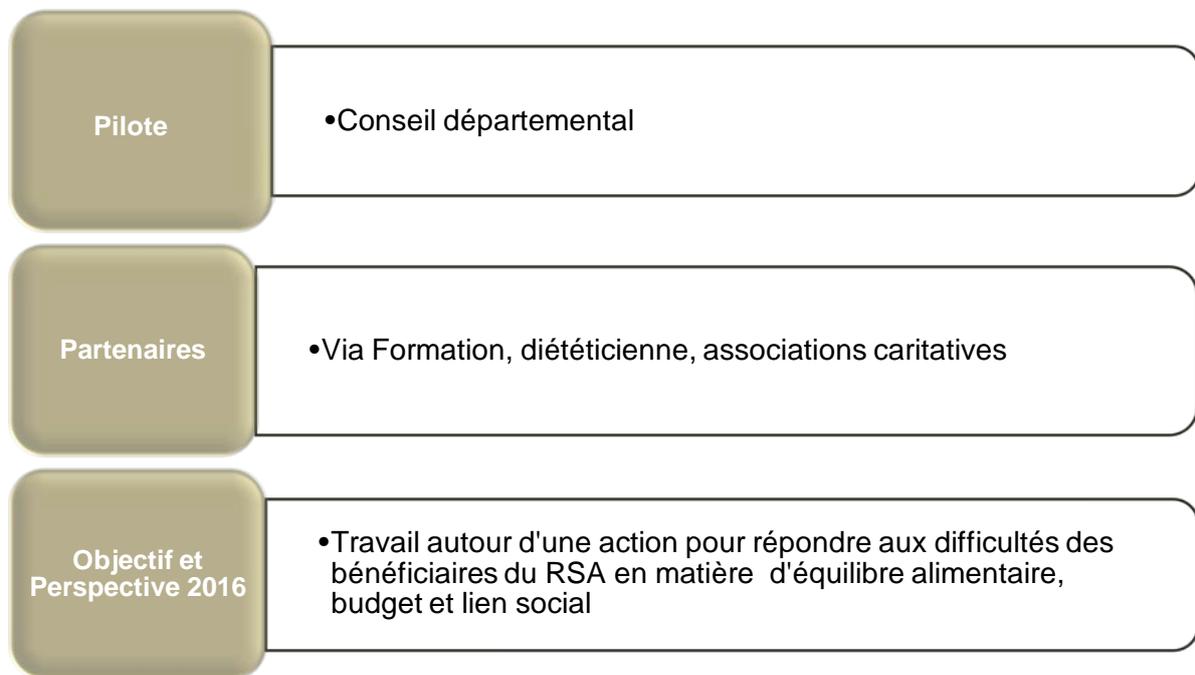
Partenaires

- Groupe d'usagers (Plaisir et partage), association Les hommes fourmillent, Mairie de Tourouvre, Mairie de Randonnai, Conseil départemental

Objectif et  
Perspective 2016

- Travail autour d'une action pour répondre aux difficultés des bénéficiaires du RSA en matière de maîtrise de l'outil informatique, de la navigation sur internet et du gaspillage alimentaire

## DYNAMIQUES EN ZONE RURALE LE THEIL SUR HUISNE



### 2.L'ANIMATION TERRITORIALE



DIRECCTE BASSE-NORMANDIE  
Unité Territoriale ORNE

## PLAN D'ACTION 2016 C.O.T.E.E.F PAYS D'OUICHE/PAYS DU PERCHE

Ce plan d'action a été bâti dans le cadre du Comité Opérationnel Territorial Economie Emploi Formation (COTEEF) du Pays d'Ouche, et du Pays du Perche. Il a vocation à être actualisé et enrichi au fur et à mesure de l'avancée des travaux menés dans le cadre des groupes projets et des problématiques identifiées et partagées par les partenaires locaux dans le cadre des instances techniques et politique de la « démarche d'animation territoriale emploi formation ». Ces groupes projets répondent aux 5 axes de travail présentés lors du CLEEF (Comité Local Economie Emploi et Formation) :

- **Développer des compétences et des formations, dans le respect des orientations des politiques de l'État, de la Région et du Conseil départemental de l'Orne, en fonction du développement local,**
- **Favoriser l'accès, le maintien et le retour à l'emploi,**
- **Anticiper et accompagner les mutations économiques,**
- **Contribuer au développement et à l'aménagement du territoire,**
- **Intégrer le développement durable à la démarche**

THEMATIQUE	GROUPE DE TRAVAIL	OBJECTIFS
<b>Apprentissage</b>	Groupe apprentissage départemental	Augmenter le nombre d'apprentis sur le bassin du Coteef Promouvoir le dispositif
<b>Insertion Professionnelle</b>		Faire entrer 130 jeunes dans la garantie jeunes
		Renforcer les liens entre les référents et les dispositifs Mettre en place des programmations annuelles ancrée sur le territoire afin de favoriser les suites de parcours Elaborer un nouveau cahier des charges pour l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires du RSA
		Diminuer la part des plus de 50 ans, des bénéficiaires des minimas sociaux, des DELD et des bénéficiaires de l'OETH dans la DEFM
		Signer des contrats aidés en particulier des CAE, CIE, EAV : mobilisation de la mesure et placement des publics éloignés
		Générer des rencontres employeurs-demandeurs d'emploi Favoriser l'information sur le territoire

THEMATIQUE	GROUPE DE TRAVAIL	OBJECTIFS
<b>Décrochage scolaire</b>	Groupe décrochage scolaire	Repérer les décrocheurs
<b>GPECT/Adéquation Emploi Formation</b>	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales	Repérer les besoins en emploi et en formation des entreprises à court et moyen terme pour aider au recrutement dans les TPE-PME
	Groupe adéquation emploi formation	
<b>Entreprenariat</b>		Favoriser et mettre en valeur l'entreprenariat

CONTACT :  
Madame Sandra Moreau  
Chargée de mission  
Territoire de la Commission RSA L'Aigle-Mortagne  
Service de la Cohésion sociale  
Pôle sanitaire social  
*diss.alimortagne@gmail.com*